RAPPORT ANNUEL 2019

NOS ACTIONS DANS TOUTE LA FRANCE

Laurence Noëlle, survivante

Ce que je dois
au Mouvement du Nid ?
La vie.
L'espoir de vivre, l'espoir de revivre.
J'étais au fond de l'océan.
Il faisait noir.
C'est le Mouvement
du Nid qui m'a aidée à remonter.
Une bouée,
une main tendue
qui ne m'a plus lâchée.
Qui m'a fait comprendre
que c'était possible.

Isabelle Alonso, écrivaine

Dans cette bataille
pour l'abolition du proxénétisme
et de la prostitution,
dans ce combat dont on ne s'aperçoit
qu'en le menant à quel point il s'attaque
à un pilier patriarcal essentiel, dans ces joutes
où il y a plus de coups à prendre que de victoires
gratifiantes, dans cet engagement contre la
violence, l'obscurantisme, l'indifférence,
le Nid, contre vents et marées, que l'on partage
la totalité de ses analyses ou pas,
reste au fil des années un point d'ancrage,
une référence, un refuge.
Une lumière.
Merci au Nid.
Le bien nommé.

Rosen Hicher, survivante

J'ai connu
le Mouvement du Nid en 2009
sur un plateau de télévision,
à l'occasion de la sortie de mon livre.
Je n'étais pas encore
sortie de la prostitution et j'étais pour la réouverture
des maisons closes.
Curieusement, quand on est dedans,
on n'a pas conscience des dégâts
occasionnés, des conséquences sur la santé,
des violences subies.

Après 22 ans de prostitution, je me
suis rendue compte que tout
ce que défendait le Mouvement du Nid
confortait exactement ce que
j'avais vécu et ce que je pensais.

MOUVEMENT DU NID FRANCE
Abolir le système prostitueur

SOMMAIRE

Pages 6 à 8

Introduction

Mot de la Présidente p. 6

Quelques chiffres clés p. 7

Frise chronologique p. 8

Pages 10 à 29

Avec les personnes prostituées

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel p. 12

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives p. 18

La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnels p. 24

Pages 76 à 84

Des outils au service d'un projet ambitieux

La revue *Prostitution et Société* p. 76

Nos brochures *Filles/garçons, entre nous on change quoi ?* (Collèges) – *Putain de galère* (Lycées) p. 78

Nos bandes dessinées *Pour toi Sandra* et *Dérapages* p. 79

Le théâtre, un relais formidable de la prévention ! *Demain nous appartient* (lycéen · nes) – *On change quoi* (collégien · nes) – *Au bout de la nuit* (lycéen · nes, étudiant · e.s) p. 80

Le Mouvement du Nid en ligne p. 82

Synthèse ProstCost, *Les Survivantes*, Triptyque, *Les clients de la prostitution, l'enquête* p. 84

Pages 85 à 98

Communiqués de presse nationaux p. 85

Sélection de presse p. 89

SOMMAIRE

Pages 30 à 55

Contre le système prostitueur

La prévention auprès des jeunes : informer, sensibiliser et "équiper" les jeunes générations — p. 32

La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités — p. 38

Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes — p. 48

Pages 58 à 75

Une association de terrain, un mouvement de société

Une gouvernance dynamique et participative — p. 60

Projets — p. 63

Dynamique du réseau — p. 64

Formations internes — p. 66

Notre action juridique — p. 68

À l'international — p. 71

Trombinoscope du Mouvement du Nid — p. 72

RETROUVEZ NOS DÉLÉGATIONS

Alpes-Maritimes (06) — p. 14
Bouches-du-Rhône (13) — p. 42, 43
Calvados (14)
Doubs (25) — p. 26
Eure-et-Loir (28) — p. 17, 21, 28, 43
Gard (30)
Haute-Garonne (31) — p. 22, 23
Hérault (34) — p. 15, 23, 34
Indre-et-Loire (37) — p. 17, 22, 27, 37
Loire-Atlantique (44) — p. 20
Loiret (45) — p. 16
Maine-et-Loire (49) — p. 15
Morbihan (56) — p. 36
Moselle (57)
Hauts-de-France (59) — p. 29, 35, 42
Bas-Rhin (67) — p. 16, 41, 51
Haut-Rhin (68) — p. 26
Rhône (69) — p. 16, 27
Sarthe (72)
Paris (75) — p. 21, 22, 23, 35
Seine-Maritime (76) — p. 41
Var (83) — p. 43
Essonne (91) — p. 14, 37
Hauts-de-Seine (92) — p. 24, 36, 38
Val-de-Marne (94) — p. 24
Martinique (97) — p. 20

édito

Une association en mouvement au service des personnes prostituées et pour une société sans prostitution

CE RAPPORT annuel a été écrit alors que nous venions de traverser une période singulière et dramatique. La crise sanitaire et sociale liée au COVID-19 a fait éclater au grand jour l'extrême précarité des personnes prostituées et leur isolement. Dès l'annonce du confinement, l'ensemble des membres bénévoles et salarié·es du Mouvement du Nid a mis en œuvre des actions énergiques et innovantes pour maintenir le lien avec les personnes et les soutenir au plus fort de la crise. Avec ténacité, nous nous sommes battus pour obtenir les mesures indispensables pour les personnes prostituées. Nous avons également pu nous appuyer sur notre réseau de partenaires, démontrant par là, s'il le fallait encore, l'importance du travail en relais.

Si ces actions ont pris un caractère encore plus vital lors de la crise, elles sont inspirées par le principe de soutien inconditionnel aux personnes prostituées qui fonde notre association, et nos délégations les pratiquent depuis toujours. Les réalisations rapportées dans ce rapport en témoignent et démontre la capacité d'adaptation de nos équipes.

Les personnes en situation de prostitution vivent des conditions d'exploitation diverses ; nous avons su créer un lien avec des personnes uniquement joignables sur internet ou par téléphone, enfermées dans des hôtels, isolées sur les routes. Nous avons aussi fait face au développement de la prostitution des mineur·es, par la sensibilisation et la prévention ainsi que la formation des professionnel·les.

Avec les personnes prostituées, contre le système prostitutionnel, ce mot d'ordre fonde notre action de plaidoyer. L'année 2019 a vu se poursuivre la forte mobilisation pour la sauvegarde de la loi du 13 avril 2016, qui ouvre de nouveaux droits aux personnes prostituées et permet de faire reconnaître le préjudice qu'elles subissent dans la prostitution. Attaquée au prétexte qu'elle menacerait la liberté d'entreprendre, la loi s'est trouvée confortée par la décision du Conseil constitutionnel : une belle victoire abolitionniste.

Ce rapport annuel donne aussi une idée de l'implantation territoriale du Mouvement du Nid, reconnu comme un expert du système prostitutionnel dans les départements où il est présent, et où il est sollicité pour entamer le travail d'accompagnement social avec les personnes prostituées qui le souhaitent, dispenser des formations, participer aux commissions départementales sur la prostitution et réaliser des diagnostics territoriaux.

Enfin, notre association a fortement à cœur d'animer son réseau, de former régulièrement ses membres bénévoles et salarié·es, à travers des sessions pour les nouveaux et nouvelles arrivant·es mais aussi des modules d'approfondissement. De petits groupes de travail se constituent régulièrement afin de co-construire de nouveaux outils pour agir ensemble.

Sans minimiser les difficultés que nos délégations peuvent parfois connaître, ce tour d'horizon 2019 montre la vitalité et les nombreux atouts du Mouvement du Nid : soutien plein et entier de nos membres envers les personnes prostituées, forte implication des responsables dans les organes de gouvernance, inclusion dans le tissu associatif et institutionnel local. Des ressources qui se révéleront essentielles en 2020 pour affronter la crise du COVID-19 et ses conséquences sur les personnes prostituées.

Claire Quidet,
Présidente nationale du Mouvement du Nid-France

Notre action 2019 en quelques chiffres clés

Une présence unique auprès des personnes prostituées

715 sorties

6 034 contacts établis dont **94** sur internet

3 694 heures de bénévolat

Un accueil chaleureux et un accompagnement global en partenariat

1 184 permanences d'accueil

14 849 visites dans nos locaux

1 226 personnes accompagnées

dont **53** en parcours de sortie

24 770 heures de bénévolat

Une expertise au service de la formation

2 300 professionnel · les ont bénéficié d'au moins une journée de formation, ce qui représente plus de **16 000** heures de formation

1 000 heures de bénévolat

Un engagement auprès des jeunes pour construire l'égalité

225 établissements scolaires visités

21 580 jeunes sensibilisés

6 069 heures de bénévolat

Une interpellation continue de la société

200 événements de sensibilisation

5 959 personnes sensibilisées

3 646 heures de bénévolat

Une détermination à faire évoluer les politiques publiques

62 associations françaises se sont mobilisées autour d'Abolition 2012

1 campagne de plaidoyer et **4** mobilisations nationales

Un mouvement national au service de l'action

Nombre de délégations départementales **24** + **2** antennes

Nombre de militant · es **166**

Nombre de salarié · es **20**

Nombre de bénévoles plus de **400**

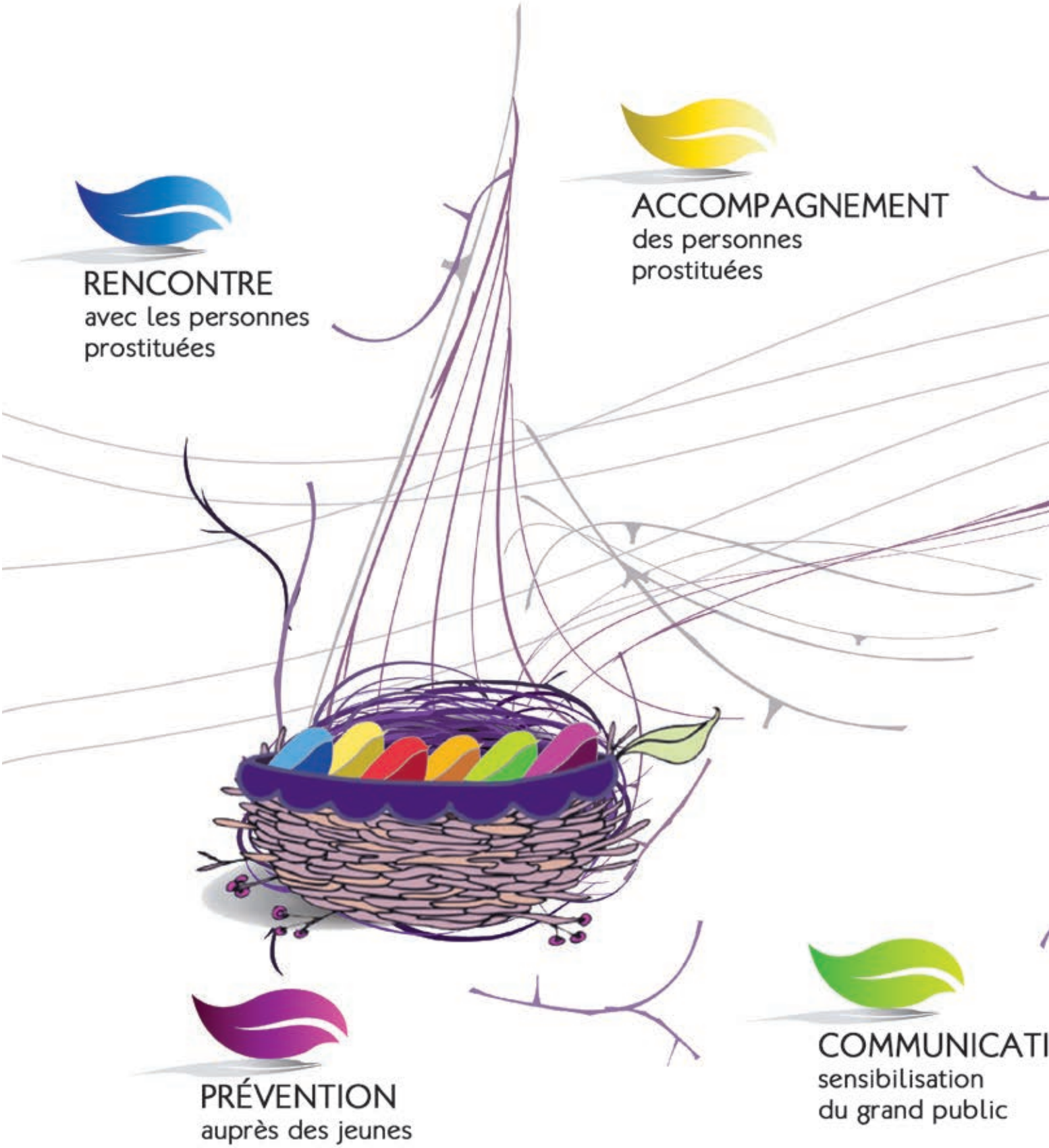

1937 Rencontre à Paramé-Saint-Malo entre Germaine Campion, malade alcoolique et prostituée et le Père André Marie Talvas. Cette rencontre marque la fondation du projet de l'association.

1943 Début de l'activité d'accueil de personnes prostituées à Paris par une petite équipe autour d'une ouvrière, Maggy Boire, et André Marie Talvas.

1945 Création du premier lieu d'accueil pour femmes prostituées à Fontenay-aux-Roses.

1946 Création de l'association « L'équipe du Nid », qui donne naissance la même année à « l'Amicale du Nid ».

1951 Création de la revue trimestrielle Moissons nouvelles (Prostitution et Société en 1989).

1955 Début de la constitution dans plusieurs métropoles régionales de délégations de l'association.

1971 Création d'une nouvelle association « Le Mouvement du Nid ».

1986 Le Mouvement du Nid est reconnu d'Utilité Publique.

ON

MOUVEMENT DU NID
FRANCE

Abolir le système prostitueur

1989 Le gouvernement décerne au Mouvement du Nid le label « Campagne d'intérêt général ».

1996 Réalisation de la Bande Dessinée « Pour toi Sandra » pour la prévention auprès des jeunes.

2004 Réalisation de la première enquête nationale sur les clients de la prostitution.

2007 Le Mouvement du Nid se prononce pour l'inversion de la charge pénale, c'est-à-dire l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

2009 Création de la Bande Dessinée « Dérapages » pour la prévention du clientélisme. Lancement d'une série de sept colloques sur « Les politiques publiques et la prostitution ».

2010 Le Mouvement du Nid obtient la reconnaissance de la prostitution comme violence faite aux femmes dans le cadre de la « Grande cause nationale » sur les violences faites aux femmes.

2016 13 avril 2016 : la loi de renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel est promulguée une semaine après le vote à l'Assemblée nationale en dernière lecture, après 3 ans de navette parlementaire.
La France rejoint les pays ayant adopté une loi globale d'abolition, ou « modèle suédois ».
Pour le Mouvement du Nid, c'est l'aboutissement de nombreuses années de plaidoyer !

Avec les personnes prostituées

CHIFFRES CLÉS 2019

715 sorties dans 22 départements
6 034 contacts établis
14 849 visites en permanence
1 226 personnes accompagnées
2 338 professionnel·les formés

Depuis la naissance du projet du Nid, il y a plus de 80 ans, sa pensée, sa méthodologie et son action se sont construites avec les personnes prostituées. C'est auprès d'elles que le Mouvement du Nid a pu comprendre le système prostitutionnel, ses causes et ses conséquences. C'est avec elles qu'il a pu concevoir ses actions de soutien, d'alternatives et de prévention.

Cette interaction permanente a d'abord lieu sur les lieux de prostitution, dans le cadre de la rencontre. En 2019, le Mouvement du Nid a ainsi établi plus de 6 000 contacts grâce à 715 sorties dans 22 départements différents.

Cette rencontre se prolonge ensuite dans le cadre des permanences d'accueil et d'accompagnement. Ainsi, en 2019, plus de 14 000 visites dans nos locaux ont permis à près de 1 300 personnes de bénéficier d'un accompagnement individualisé dont 53 dans le cadre d'un parcours de sortie de prostitution. Nous constatons une augmentation de 30 % des demandes d'accompagnement depuis la mise en œuvre du volet social de la loi d'avril 2016.

Le Mouvement du Nid met aussi sa connaissance spécifique et son expertise au service de toutes celles et tous ceux qui souhaitent être formés pour mieux appréhender la prostitution dans le cadre de leur travail et ainsi mieux accompagner les personnes prostituées. En 2019, le Mouvement du Nid a formé 2 338 professionnel·les.

3 PRIORITÉS D'ACTION

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel !

Le sens de notre action

La plupart des personnes prostituées sont très isolées. Certaines n'ont même plus aucun contact avec le monde extérieur à la prostitution : rupture familiale, désaffiliation sociale, etc. Dans ce contexte, le Mouvement du Nid est souvent la première étape vers une resocialisation.

Danielle, engagée dans un parcours de sortie de la prostitution

Aujourd'hui je marche la tête haute, je peux à nouveau dormir. (...) C'est terminé !

Stefany, engagée dans un parcours de sortie de la prostitution

J'ai l'impression que ma vie a recommencé. Avant, je priais pour que la nuit ne tombe pas. Maintenant, je pense qu'il y aura un demain pour moi.

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives !

Le sens de notre action

La très grande majorité des personnes prostituées en France est dans une situation de grande vulnérabilité : grand isolement, précarité sociale et économique, situation administrative irrégulière, détresse psychologique et perte de l'estime de soi. La plupart d'entre elles, femmes, hommes, personnes trans, ont connu de graves violences, souvent sexuelles, avant d'entrer dans la prostitution, et continuent d'en vivre en permanence dans la prostitution. L'accompagnement social, psychologique, humain, médical et juridique de ces personnes, dans le respect de leur cheminement, requiert patience, persévérance et parfois pugnacité afin d'affronter avec elles les défis considérables auxquels elles sont confrontées. Depuis 2017, le Mouvement du Nid est agréé dans 17 départements pour mettre en œuvre les parcours de sortie.

Sabine, déléguée départementale

Enseignante retraitée, je me suis investie au sein de la délégation parce que je suis féministe et que je soutiens fermement l'idée que le corps des femmes n'est pas à vendre. Je connais le Mouvement du Nid depuis longtemps : ma mère était déjà au contact de l'association.

Christine, militante

J'ai toujours été engagée dans les associations. J'étais profondément choquée par le regard que certains de mes amis portaient sur la prostitution. Ils trouvaient normal, par exemple, que des femmes soient sacrifiées pour les "besoins" *des hommes. Alors, je suis entrée au Mouvement du Nid en 2005.*

La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnel·les

Le sens de notre action

Éducateurs/trices spécialisés, assistant·es de service social, professionnel·les de la santé et de la justice, personnels de l'éducation ont un rôle essentiel à jouer, mais sont souvent insuffisamment armés pour initier des dynamiques efficaces d'accompagnement et de réinsertion des personnes prostituées, de prévention du risque prostitutionnel.

La prostitution n'est, en effet, quasiment jamais abordée spécifiquement dans les formations de ces professionnel·les. Les récentes et importantes réformes législatives en matière de prostitution sont encore peu connues de ces dernier·es. En tant que mouvement-relais, nous accordons une grande importance à former les professionnel·les qui devront, dans le droit commun, accueillir des personnes prostituées ou agir dans le cadre de la prévention.

C'est pourquoi le Mouvement du Nid a développé, depuis de nombreuses années, des cycles de formation et des journées d'information pour les acteurs sociaux. Nous les développons pour répondre au changement d'échelle attendu suite à l'adoption de la loi du 13 avril 2016.

Un stagiaire en formation

J'ai découvert le phénomène prostitutionnel grâce à cette formation... j'avais besoin d'outils sur le sujet pour repérer, accompagner.

Une stagiaire en formation

Sur le plan personnel comme professionnel, j'ai changé mon regard sur ce qui mène une personne à la prostitution. Je partais avec les « a priori » de base alors que cela est bien plus complexe.

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel

CHIFFRES CLÉS 2019
715 sorties dans l'année
4 096 heures de bénévolat
6 034 contacts établis

Le Mouvement du Nid appuie sa réflexion et sa philosophie sur la rencontre des personnes prostituées sur les lieux de prostitution (trottoirs, bois, routes) et dans les permanences d'accueil. D'autres formes de rencontres (forums, SMS, petites annonces) sont développées afin d'atteindre les personnes les plus isolées, notamment sur Internet.

Nous proposons notre aide inconditionnelle à chaque personne, issue ou non de la traite, française ou étrangère, homme ou femme, travesti ou transgenre.

Ce sont en majorité les bénévoles qui vont à la rencontre des personnes. Le bénévolat permet un lien particulier avec elles, sur un registre différent des travailleurs sociaux. Notre relation n'est pas formalisée par un contrat imposé par une institution, les relations que nous réussissons à établir sont basées sur la confiance, sur notre implication personnelle et la leur.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

De la rue à Internet, de nouveaux défis pour les bénévoles

« La rencontre est la première source de nos activités et de notre pensée », déclarait Christine Blec, ex-présidente du Mouvement du Nid, à l'occasion de la parution du numéro 200 de Prostitution et Société consacré à 80 ans d'actions (voir p. 78). C'est sur le terrain que les bénévoles appréhendent en effet la réalité de la prostitution, loin des idéologies ; la complexité de l'itinéraire des personnes, les violences qu'elles subissent quotidiennement et l'enfermement dont elles sont victimes. Les femmes et les hommes que les bénévoles rencontrent, perçoivent le temps d'un échange simple comme : *« Bonjour, comment allez-vous ? »* un signe d'intérêt. Au fil des ans, en particulier depuis l'avènement d'Internet, qui multiplie les possibilités de mises en contact avec des prostitueurs, les bénévoles doivent s'adapter, en permanence, à de nouveaux défis.

La prostitution de rue évolue

Sur le trottoir, les bénévoles rencontrent beaucoup de jeunes filles d'origine étrangère – surtout des Nigérianes, victime de la traite des êtres humains à des fins de prostitution.Visiblement, certaines d'entre elles sont mineures. Déposées chaque soir et par tous les temps sur un coin de trottoir, par leur proxénète ou par un réseau, elles ignorent souvent tout du quartier, voire de la ville où elles se trouvent. Elles subissent les clients à la chaîne, avant de prendre leur bus, tard dans la nuit, qui les conduira à la périphérie de la ville, dans un appartement où elles logent à plusieurs. Pour créer le lien avec ces personnes, Anne-Marie, à Nantes, parle des petits faits du quotidien ou prend des nouvelles des enfants. À une personne qui demande à approfondir son français, elle propose de se rendre à la permanence pour suivre les cours organisés à la délégation.

À Paris, où une dizaine de sorties ont eu lieu sur les boulevards des Maréchaux et rue Saint-Denis en 2019, la situation des personnes est de plus en plus difficile. Plusieurs phénomènes entrent en compte. Une bénévole raconte : *« Cette année, nous avons pu remarquer quelques changements. L'implantation de campements de migrants et la présence massive de forces de l'ordre ont chassé la prostitution de certains quartiers comme la Porte de la Chapelle. Nous n'avons pas su si les personnes se sont déplacées ou si*

elles ont quitté Paris. De même, dans tous les quartiers où nous sommes passés, les personnes nous ont indiqué que la police n'interpellait pas les clients. L'une d'elles a entendu des policiers dire à un client qui était dans sa voiture avec une femme : « La prochaine fois, allez à l'hôtel ! ».

Dans les rues de Paris, l'immense majorité des personnes en situation de prostitution sont roumaines ou nigérianes. Les femmes nigérianes sont toutes en situation irrégulière, beaucoup avec des démarches en cours à l'OFPRA. Rue Saint-Denis, leur nombre aurait baissé suite à des opérations de police et à l'obtention, pour certaines, de titres de séjour. Ces femmes sont très majoritairement de jeunes adultes, célibataires et sans enfant, qui souhaitent rester en France. Les femmes roumaines, elles, sont des citoyennes de l'Espace Schengen et n'ont donc pas de problèmes de titres de séjour. Certaines viennent en France depuis 8 ans. Quasiment toutes sont mères célibataires et, le plus souvent, leurs enfants sont toujours en Roumanie. Celles qui, par manque d'argent, ne peuvent pas rentrer pour les grandes fêtes (Noël, Pâques) ou les grandes vacances sont en grande souffrance. Ces femmes souhaitent passer le plus de temps possible avec leur famille restée au pays. Elles ne cherchent pas de travail en France. Les métiers qui leur sont proposés sont peu qualifiés et les salaires sont bas. Avec un SMIC, elles ne pourraient pas facilement se loger, se nourrir et envoyer de l'argent à leurs familles souvent nombreuses.

Rue Saint-Denis, le contact avec les femmes françaises de ce quartier reste très difficile. Si leur situation n'a pas changé depuis quatre ans, elles reprochent au Mouvement du Nid d'être responsable de la loi du 13 avril 2016. Plusieurs d'entre elles ont essayé et abandonné très vite Internet. Elles redoutent de rencontrer des clients inconnus dans des quartiers où elles n'ont pas de repères.

La rencontre sur Internet

Avec le déplacement d'une partie de la prostitution sur Internet, c'est un nouveau défi que doivent relever les délégations du Mouvement du Nid. Après plusieurs années d'expérimentations, les bénévoles se sont adaptés, et la rencontre devient possible. Dans l'Hérault, elles et ils ciblent des sites d'hébergement (voir p. 15), des petites annonces dites érotiques, adultes ou des sites d'escorting pour tenter d'entrer en contact par mail ou par SMS avec les personnes. Comme pour la rencontre sur les lieux publics, les bénévoles présentent l'association et proposent un dialogue, de ce style : *« Les personnes qui le souhaitent peuvent venir nous rencontrer et discuter. Nous pouvons engager du soutien, de l'écoute ou de l'aide aux démarches. »* De plus en plus de personnes répondent, et peuvent ainsi être ensuite accompagnées par ce biais. Régulièrement aussi, des personnes prostituées nous contactent directement via notre site Internet. C'est une des raisons pour lesquelles la refonte du site de l'association, en 2020, a pour objectif entre autres de rendre le contact avec les personnes en stiuation de prostitution qui se rendent sur notre site, plus direct.

Une nouvelle forme de rencontre de plus en plus fréquente : via des partenaires

C'est probablement une des conséquences positives de la loi du 13 avril 2016. Le Mouvement du Nid et les autres associations de soutien aux personnes prostituées ne sont plus seules à considérer celles-ci comme des personnes ayant besoin d'accompagnement. Reconnues comme des victimes, destinataires de dispositifs de soutien publics, elles sont peu à peu mieux prises en compte par les autres associations et services de l'État. Les situations de prostitution sont mieux repérées. Et de fait, de plus en plus d'autres acteurs/actrices sociales sollicitent les membres du Mouvement du Nid pour un accompagnement. Cela change du tout au tout le visage de la rencontre. Le premier contact se fait en effet désormais souvent avec les personnes par le biais d'un intermédiaire, qui a reconnu que le Mouvement du Nid était le mieux à même de poursuivre ou de compléter l'accompagnement.

Au total, si on constate une légère baisse du nombre de « sorties » sur les lieux de prostitution, c'est aussi parce que les moyens d'entrer en contact avec les personnes se multiplient. À n'en pas douter, le basculement de la rue vers Internet, va continuer à modifier en profondeur la façon d'aborder les personnes et ensuite de les accompagner.

ESSONNE

Isolement et violences dans les forêts départementales

Dans le département de l'Essonne, la prostitution dans les lieux publics s'effectue le long des routes et en forêt. Pour des raisons de sécurité, cette activité a lieu exclusivement en journée. Les personnes rencontrées vivent à Paris ou en proche banlieue pour la plupart. De nombreux lieux de prostitution sont aussi identifiés en Seine-et-Marne. Comme aucune association n'agit dans ce domaine dans ce département, la délégation s'est organisée avec le procureur de la République et le commissaire de police de circonscription de Fontainebleau pour coordonner des prises de contact avec les personnes prostituées, dans les forêts de Ferrières et de Fontainebleau.

Sept membres de la délégation de l'Essonne participent aux rencontres sur le terrain, pour un total de 500 heures bénévoles et environ 70 personnes prostituées rencontrées. Celles-ci sont généralement d'origine bulgare ou roumaine, ou encore Africaines ou Sud-Américaines.

Des difficultés financières associées à l'accroissement de l'activité d'accompagnement réalisée par la délégation ont abouti à un certain recul de l'activité de rencontre dans l'Essonne. L'équipe constate toutefois plusieurs faits marquants en 2019 :

• L'arrivée de très jeunes personnes, d'origine nigériane, en forêt de Fontainebleau;

• La diminution importante du nombre de personnes en forêt de Sénart, et leur mobilité (elles restent peu de temps au même endroit) ;

• Une action importante des riverains de certaines communes contre les personnes prostituées, ainsi qu'un nombre important d'interpellations de « clients » dans ce secteur (70 en 6 mois).

L'accueil reçu est variable : les nouvelles personnes rencontrées sont très méfiantes, les personnes connues depuis longtemps sont très chaleureuses.

L'équipe est témoin des luttes de territoire entre groupes de différentes origines (africaine, roumaine, bulgare...) et des personnes trans, entraînant parfois des actes de violences entre elles ; la dégradation de leur situation (concurrence accrue, problèmes de santé et de précarité...).

ALPES-MARITIMES

Prise de contact lors des permanences

En 2019, la délégation a mené quelques actions de rencontre dans la rue, le soir, et offert davantage de temps de rencontre dans les locaux de la permanence, dans l'après-midi, passant à deux à trois permanences hebdomadaire. Cette nouvelle organisation convient mieux aux possibilités des bénévoles pour maintenir et développer des temps d'échanges avec les personnes prostituées. En effet, l'équipe est désormais connue et les personnes s'échangent ses coordonnées par le bouche-à-oreille, particulièrement les jeunes femmes prostituées à Cannes et Nice.

Une fois le lien de confiance établi, si la personne le souhaite, un accompagnement se met en place en fonction des souhaits et besoins exprimés ; l'équipe apporte son soutien pour préparer les rendez-vous avec l'avocat·e, la préfecture, la police, le·la professionnel·le de santé... Les bénévoles, qui travaillent en collaboration avec l'ALC (accueil et mise à l'abri de victimes de la traite des êtres humains) ont aussi accompagné deux jeunes filles pour leur entretien à Paris auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

HÉRAULT

Aller à la rencontre des personnes prostituées par le biais d'Internet

La délégation de l'Hérault, depuis 2013, adapte son champ d'action au contexte spécifique de la prostitution promue par Internet. Neuf bénévoles, une salariée et trois volontaires en service civique y ont travaillé en 2019, prenant contact avec 288 personnes et obtenant 32 réponses. Un petit pourcentage s'est transformé en accompagnement à plus long terme et trois personnes ont bénéficié d'un accompagnement global.

Dans la région, selon l'équipe, quinze sites d'annonces sont actifs, dont cinq alimentés en permanence (nouvelles annonces, commentaires de « clients »). Le nombre d'annonces par site s'échelonne de 15 à 90. La délégation a repéré plusieurs types d'exploitation sexuelle.

Des sites de « tournées », soit des plate-formes de prise de rendez-vous avec de personnes prostituées dans la ville pour une courte période ; des sites « trans » et/ou de prostitution masculine ; des « agences d'escortes », qui demandent aux personnes prostituées une commission fixe ; des sites mettant en avant des personnes présentées comme des « stars porno ».

La prise de contact avec les personnes utilisant ces sites vise trois buts principaux : Permettre à l'équipe d'évaluer le phénomène prostitutionnel sur Internet dans le département ; identifier le Mouvement du Nid en tant qu'association de soutien aux personnes prostituées ; établir un lien de confiance et une possible ouverture vers un accompagnement, adapté aux besoins et problématiques des personnes.

L'équipe a mis en activité un téléphone portable destiné à l'envoi de SMS ; un texte a été rédigé pour la première prise de contact, amendé au fil des retours ; trois versions différentes ont été élaborées pour s'adapter au profil des personnes contactées. Dans tous les cas, l'équipe a veillé à éviter tout terme pouvant créer un sentiment de stigmatisation.

Lorsqu'un contact est noué, l'équipe de la cellule internet discute en temps réel sur un groupe Whatsapp afin de choisir collectivement la réponse à apporter.

En France, 24 000 personnes prostituées seraient mises à disposition des « clients » par le biais d'un site internet, soit 65 % du total des personnes prostituées dans le pays, environ 37 000. L'usage des télécommunications par les proxénètes est ancien (le Mouvement du Nid était en contact, dès le début des années 80, avec des personnes faisant paraître des annonces par Minitel !) il s'est fortement accru depuis les années 90, Internet présentant de nombreux avantages pour l'organisation et l'exploitation de la prostitution d'autrui.

Aussi présent·es pour les personnes dans la rue

Dans le même ordre d'idée – briser l'isolement des personnes en situation de prostitution – l'équipe a couvert en 2019 tous les secteurs de prostitution de rue à Montpellier et dans un secteur proche du Gard. 127 personnes ont été rencontrées au fil de 18 sorties.

Les personnes rencontrées sont diverses : femmes, personnes trans, travesties. Des Françaises (de très jeunes filles se disant « à leur compte »), des Nigérianes, des Bulgares, des Roumaines, des Espagnoles, des Algériennes...

Des victimes de la traite des êtres humains sont constamment amenées depuis d'autres villes de France et d'Europe. Les réseaux organisent ces déplacements dans le but de répondre aux demandes de la « clientèle » mais aussi pour empêcher tout ancrage des personnes prostituées et renforcer leur isolement et leur vulnérabilité.

MAINE-ET-LOIRE

Des prises de contact fructueuses par Internet

Née en 2019, l'antenne du Maine-et-Loire a, dès le départ, intégré le contact avec les personnes prostituées en ligne dans son action de rencontre. Près d'une centaine de personnes ont reçu des sms de la délégation, pour une première prise de contact ou pour des échanges lorsque la personne le désirait. L'équipe est parvenue de cette manière à établir un lien tout au long de 2019, avec quelques personnes supplémentaires chaque mois.

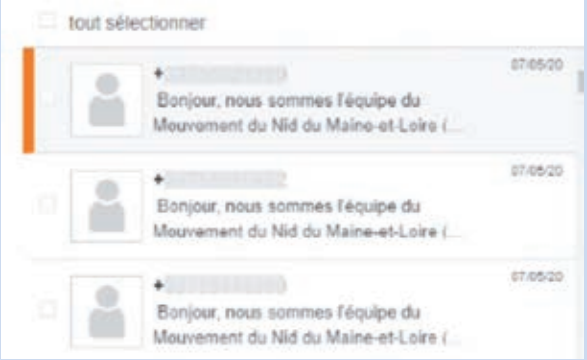

RHÔNE

Des conditions d'existence intolérables

En 2019, la délégation a pu établir 1392 contacts avec plus de 700 personnes prostituées sur les lieux de prostitution, au fil de de 105 sorties tout au long de l'année ; 757 heures de bénévolat ont été nécessaires pour réaliser cette action, qui a couvert l'ensemble des lieux de prostitution de rue dans l'agglomération lyonnaise (Gerland, Perrache, Artillerie), de jour comme de nuit, ainsi que sur les routes rayonnant autour de la cité, dans un rayon de presque 60 kms, en direction de Paris, Tarare, Bourg, Satolas, Bourgoin, Valence.

Les personnes rencontrées sont presque toutes d'origine africaine : Nigéria, Guinée équatoriale et Cameroun ; les autres viennent de Roumanie, de Bulgarie, d'Albanie, quelques-unes d'Amérique Latine ou du Sud. L'équipe rencontre constamment de nouvelles personnes, les réseaux organisant un afflux continu.

C'est particulièrement vrai pour les personnes venant de la Guinée équatoriale ; elles ne restent que deux ou trois mois, leur séjour semble organisé par des tiers et elles vivent dans des conditions de précarité éprouvantes, dormant dans leur camion, ravitaillées par des complices du réseau. Elles subissent de nombreuses agressions, sur elles-mêmes ou sur leur véhicule (incendie, coups, bris de glace). Cela ne semble pas correspondre à une guerre de territoire, plutôt le fait de violences gratuites orchestrées par de jeunes gens.

La prostitution « de rue » est en diminution constante, les personnes étant prostituées de plus en plus par le biais d'Internet ou transportées vers des pays étrangers (Allemagne notamment).

BAS-RHIN

La traite des êtres humains est très présente

Les bénévoles de délégation organisent deux fois par semaine des sorties sur les lieux de prostitution, de jour comme de nuit, pour permettre des échanges avec les personnes prostituées dans la rue à Strasbourg. Ces rencontres ont permis d'être en lien avec plus de 250 personnes représentant plus de 23 nationalités différentes. La majorité des personnes rencontrées sont des femmes jeunes voire très jeunes, originaires de pays d'Europe de l'Est ou du continent africain. La traite des êtres humains est très présente même si pour les femmes concernées cette exploitation est passée sous silence, au moins dans un premier temps. La proximité avec l'Allemagne, où le proxénétisme est légalement autorisé, banalise cet esclavage.

Il suffit de passer un pont à Strasbourg pour être dans la ville allemande de Kehl. Les femmes venant d'Europe de l'Est y habitent et font l'aller-retour en tram vers Strasbourg : À Kehl et dans les villes voisines, la prostitution est interdite et il n'existe pas de bordels. Les proxénètes amènent donc les femmes en France pour y être prostituées et eux-mêmes demeurent en Allemagne.

La délégation constate que son effort de prise de contact avec les personnes prostituées les touche : régulièrement, des personnes avec qui des bénévoles ont échangé sur le lieu de prostitution franchissent la porte de la permanence d'accueil de la délégation.

LOIRET

La crainte d'une interpellation

L'année 2019 a été marquée par la mise en place d'un arrêté municipal permettant à la police de verbaliser les personnes prostituées non loin d'une école. Depuis, les personnes ont changé leurs habitudes, elles se déplacent régulièrement, ont peur d'être interpellées.

De tels arrêtés vont à l'encontre de l'esprit de la loi du 13 avril 2016. Le Mouvement du Nid se mobilise pour obtenir leur suppression.

EURE-ET-LOIR

« Aller vers » à la demande des partenaires

La délégation a mis en place, à partir d'avril 2019, une sortie mensuelle sur les lieux de prostitution, réalisée par deux bénévoles et la salariée. L'équipe rencontre en moyenne quatre à cinq personnes lors des sorties, selon la météo ou les circonstances. Il s'agit en général des mêmes personnes.

Très isolées, ces personnes sont installées dans des camionnettes – pour les personnes camerounaises – et sur le bas-côté (personnes bulgares, roumaines, nigérianes). L'équipe arpente les routes de Chartres vers Dreux, Paris, Orléans.

Cependant, les rencontres avec les personnes en situation de prostitution ont lieu aussi chez des partenaires qui sollicitent la délégation à cet effet, notamment le centre hospitalier (service de maternité), les foyers pour jeunes adultes handicapés et un foyer d'hébergement à l'université.

Dans ces circonstances, l'équipe est d'abord appelée par un partenaire, qui expose une situation et demande de rencontrer la personne. Cet « aller vers » qui respecte la décision de la personne de recevoir ou non la délégation prend une importance majeure au sein de l'activité de rencontre.

Enfin, des personnes prostituées viennent également rencontrer la délégation lors des permanences hebdomadaires qui sont tenues dans l'accueil de jour, à Chartres, d'un centre d'hébergement accueillant des femmes victimes de violences conjugales avec leurs enfants et à la Mission locale de Dreux.

INDRE-ET-LOIRE

Établir un lien, malgré les portes closes

À Tours et ses environs, deux fois par mois, de jour comme de nuit, l'équipe sillonne les quartiers de prostitution connus ainsi que les nouveaux lieux repérés au fil du temps. Le nombre de personnes rencontrées dans l'espace public – une quinzaine – reste constant depuis ces dernières années, l'équipe faisant la connaissance de cinq nouvelles personnes. En 2019, les personnes étrangères sont plus nombreuses (60 %) que les personnes françaises (40 %). Les personnes d'origine de l'Est « reviennent » en Touraine après plusieurs années d'absence.

L'espace public est délaissé au profit d'autres lieux : bars à hôtesses, salons de massage, hôtels, appart'hôtels et espaces clos. Dans l'agglomération tourangelle, un salon de massage a été condamné pour proxénétisme aggravé en 2019, à la suite d'une enquête menée l'année précédente ; deux réseaux ont été démantelés, l'un roumain, l'autre bulgare.

Malheureusement, cette action de lutte contre le proxénétisme ne s'est pas accompagnée d'une coordination des acteurs pour la mise à l'abri et l'accompagnement des personnes prostituées qui l'auraient souhaité. La mission de la délégation s'en est trouvée perturbée.

L'équipe a donc conçu des plaquettes, traduites en différentes langues, diffusées dans des endroits susceptibles d'être investis par les réseaux pour y prostituer leurs victimes, tels que les hôtels et autres lieux d'accueil temporaire. Ces outils font connaître l'existence de la délégation aux personnes concernées.

Mariana

« Pendant cette année de prostitution, il y avait une femme du Mouvement du Nid qui passait, mais je ne voulais pas lui parler ; je sentais l'alcool, j'avais honte. De toute façon, là-dedans, on se méfie de tout le monde. Un jour, elle m'a laissé son numéro de téléphone. J'ai dit au proxo que c'était une cliente qui me voulait pour son mari ; c'était crédible, il y avait des femmes qui venaient me voir pour m'offrir à leur mec en guise de cadeau. En tout, je suis restée sur le trottoir pendant treize mois. Tous les jours, sans exception. De 22 h 00 à 5 h 00 du matin. Je buvais une bouteille entière de vodka par nuit. Les clients, ils s'en foutaient. »

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives

CHIFFRES CLÉS 2019

1 184 permanences tenues

14 849 visites dans nos locaux

1 226 personnes accompagnées

24 770 heures de bénévolat

Le Mouvement du Nid propose aux personnes rencontrées, si elles le souhaitent, un accompagnement vers la réinsertion.

L'accompagnement s'inscrit dans le temps. Il suppose la réappropriation par la personne de sa propre histoire, la libération d'une parole là où la prostitution imposait le silence. Il n'existe que dans le souci de la rendre actrice de son devenir.

Le Mouvement du Nid joue un rôle de relais. Le partenariat avec les associations, collectivités, administrations est essentiel. Il se fonde sur la spécificité des structures, la reconnaissance de leurs compétences et la cohérence des démarches. Accompagner la personne « physiquement » est important. Cela demande temps et disponibilité. En étant accompagnée dans les services, la personne repère les lieux et les manières de faire, reprend confiance en elle et dans les différents services rencontrés avant d'oser entreprendre ces démarches seule.

Depuis octobre 2017, le Mouvement du Nid accompagne des personnes dans le cadre des parcours de sortie de prostitution créés par la loi du 13 avril 2016. L'association est agréée dans 17 départements pour ce faire. En 2019, 53 personnes y ont eu accès via notre association.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Les parcours de sortie se développent

L'accompagnement inconditionnel des personnes prostituées est au cœur de l'action du Mouvement du Nid. Avec la loi du 13 avril 2016, cet accompagnement dispose désormais d'un outil fondamental pour faire du projet abolitionniste une réalité : le parcours de sortie de la prostitution (PSP). S'il est encore trop peu répandu relativement aux besoins, il reste un dispositif qui fait ses preuves dès lors qu'il est appliqué. 16 délégations du Mouvement du Nid sont agréées dans 17 départements pour présenter des personnes en PSP, ce qui fait de notre association un acteur central sur ce terrain. 2019 a été la deuxième année pleine de mise en œuvre des PSP, et celle où les tout premiers parcours se sont achevés. Pour les personnes qui en ont bénéficié, ces parcours changent la vie.

Ainsi, Magali, 25 ans, arrachée de République Démocratique du Congo par un réseau mafieux, prostituée en France pendant plusieurs années, accompagnée par le Mouvement du Nid dans l'Essonne, a été en 2017 la première personne à bénéficier d'un parcours de sortie de prostitution, alors qu'elle risquait d'être expulsée du territoire français. Deux ans plus tard, à la fin de son parcours de sortie (en octobre 2019), elle travaille en EHPAD, et a un CDI. Elle a un logement, sa fille est scolarisée et stabilisée, et elle a désormais résolument de l'espoir pour l'avenir.

Ce sont au total plus de 50 femmes, hommes, personnes trans qui bénéficiaient de parcours de sortie en 2019 avec l'appui du Mouvement du Nid. Dans plusieurs délégations (Hérault, Loire-Atlantique), une salariée est

maintenant dédiée à l'accompagnement spécifique en parcours de sortie.

Les commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains sont les lieux où se décident ces parcours. Fers de lance de l'action publique, elles sont aussi un lieu de sensibilisation voire de formation pour certains des participant·es (représentant·es de la police judiciaire, Éducation nationale...) ; elles permettent le travail en coopération et une bonne connaissance mutuelle de tous les acteurs du département, dont elles améliorent la coordination.

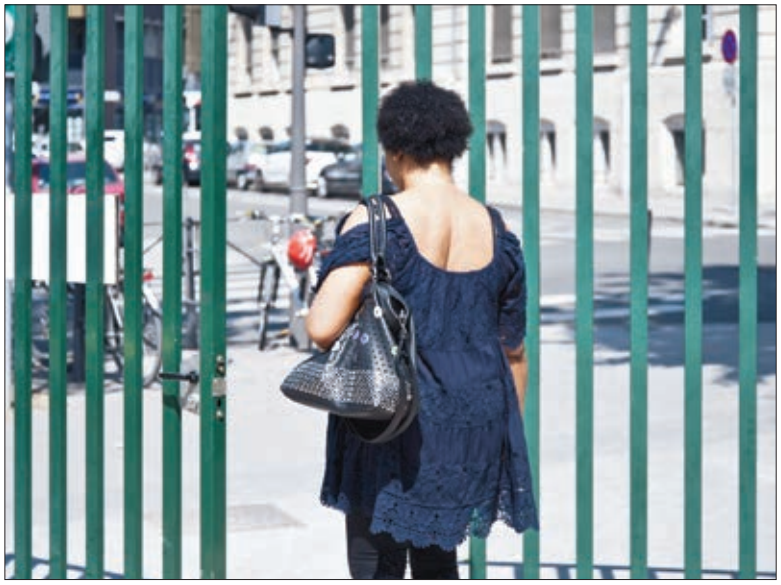

Un combat sans relâche

Le Mouvement du Nid, localement, sensibilise pour faire comprendre l'histoire difficile des personnes, les obstacles souvent méconnus qu'elle rencontrent en tant que victimes d'une forme de violence et d'exploitation sexuelle gravissime. L'association se bat aussi contre le rejet de certains dossiers pour des raisons relevant de la politique migratoire française, sans considération pour l'engagement abolitionniste de notre pays.

Grâce à la loi, les personnes prostituées ne sont plus des délinquantes, mais reconnues comme des victimes de violence, qui ont le droit à toute la considération de notre société. Nos délégations constatent ainsi qu'elles osent davantage porter plainte et dénoncer publiquement des violences et des abus qu'elles ne confiaient auparavant que très confidentiellement dans nos permanences d'accueil...

Pour le Mouvement du Nid, qui accompagne les victimes dans leurs dépôts de plainte, l'accueil des forces de police s'est amélioré dans plusieurs départements, suite aux collaborations dans les commissions départementales. On constate hélas encore des refus de plainte, des classements sans suite ou un manque de considération des victimes ; mais là où il y a eu des formations, la situation a clairement changé.

Malheureusement, les dispositifs prévus par la loi sont appliqués de manière hétérogène sur le territoire, certains départements n'ont toujours pas de commission départementale, d'autres en sont encore au stade du diagnostic.

Associés à la sensibilisation des professionnel·les, les diagnostics sont très importants. Ils offrent l'occasion de cerner la situation : ainsi, à Besançon, la délégation du Mouvement du Nid a chargé une salariée à mi-temps, en partenariat avec la DDFE, de faire le diagnostic local, publié en 2020.

Des échos de nos délégations

Eure-et-Loir

En 2019, la commission départementale s'est réunie une seule fois pour examiner les nouvelles demandes d'entrée en PSP, le 5 décembre.

Lors de cette commission, il y a eu des échanges intéressants, notamment sur les droits que la loi de 2016 accorde aux personnes accompagnées dans un PSP, le droit à l'autorisation provisoire de séjour (APS), le droit de travailler, l'examen de la situation des personnes par la préfecture à la fin du PSP pour les personnes ayant bénéficié d'une APS. Un accent a été mis sur les parcours de ces personnes pour rappeler que si le Mouvement du Nid présente leurs dossiers c'est parce qu'elles sont victimes de la prostitution et qu'elles souhaitent arrêter et retrouver leur vie normale.

Lors de cette commission, nous avons présenté les nouvelles demandes et très rapidement les situations des personnes ayant intégré le PSP en 2018, pour donner une idée des résultats positifs.

Suite à cette commission (c'est la 3e dans l'Eure-et-Loir), nous constatons qu'il existe encore des résistances à l'application de la loi, une ignorance parfois des éléments prévus par le texte, mais nous observons aussi que plusieurs partenaires présents lors de la réunion de la commission sont de plus en plus alertés et n'hésitent pas à nous solliciter s'ils ont des doutes sur certaines situations.

Haute-Garonne

Cinq jeunes femmes nigérianes, présentées par le Mouvement du Nid, ont pu bénéficier du PSP en 2019. Des partenariats renforcés ont été mis en place avec différents acteurs de l'insertion professionnelle (Pôle emploi, mission locale), ou de l'aide au logement (Soliha, 115).

MARTINIQUE

Rétablir l'accès aux droits pour des femmes très vulnérables

Le quartier des Terres-Sainville situé au cœur de la ville de Fort-de-France en Martinique, concentre une population migrante vivant dans un dénuement extrême. De nombreuses femmes ayant fui la pauvreté des îles caribéennes voisines y sont prostituées pour survivre. Souvent mères célibataires, surendettées et isolées, ces femmes ont un faible niveau de français et méconnaissent leurs droits et les aides auxquelles elles pourraient prétendre.

Pour pallier le manque de dispositifs d'accompagnement adaptés à leur situation, l'antenne martiniquaise met en place 3 actions complémentaires : des cours de français langue étrangère pour les 20 femmes accompagnées, des ateliers pratiques sur l'accès aux droits sociaux, et des guides pratiques à destination des femmes prostituées migrantes (droits, aides sociales, parcours de sortie).

En 2019, la délégation de Martinique a été en contact avec environ 70 femmes en situation de prostitution lors de ses sorties mensuelles. Une trentaine d'entre elles se sont rendues aux permanences d'accueil qui ont lieu deux à trois fois par mois.

LOIRE-ATLANTIQUE

Une année charnière pour l'accompagnement

Avec la mise en place d'un poste de travailleuse sociale dédié aux Parcours de sortie de la prostitution (PSP), la délégation a atteint plusieurs objectifs : une plus grande disponibilité pour les personnes souhaitant intégrer un PSP d'une part et une meilleure coordination avec les membres de la commission départementale, pour consolider et développer les partenariats, d'autre part.

En 2019, huit femmes ont été accompagnées dans le cadre du PSP et la commission départementale s'est réunie trois fois. La bonne coordination des acteurs impliqués a permis une continuité des droits ouverts pour les personnes concernées et la délégation souligne sa satisfaction à l'égard de l'implication des membres de droit de la commission ainsi qu'à celle des agents de l'État qui soutiennent ce dispositif.

Les PSP apportent une réelle plus-value pour ces femmes en favorisant la régularisation de leur situation, l'accès à l'emploi et un suivi social renforcé pour faire valoir leurs droits.

L'accompagnement et l'orientation effectués par le Mouvement du Nid, incontournables pour des personnes éloignées des dispositifs de droit commun, ne se limitent pas aux PSP. Sur rendez-vous, les personnes sont accueillies par des membres bénévoles (dont au moins l'un·e est anglophone). Après avoir fait le point avec la personne sur sa situation, nos bénévoles mettent en relation les personnes avec les différentes structures et partenaires (Pôle emploi, Mission locale, services sociaux, hôpitaux, CHRS, associations caritatives, etc.). À la demande de la personne et en sa présence, ils peuvent prendre rendez-vous puis l'accompagner. Dans certains cas, l'association apporte son aide pour la rédaction de récits de vie à destination de l'OFPRA et la CNDA.

L'équipe anime aussi un atelier hebdomadaire de conversation française qui rencontre un grand succès et facilite l'intégration et les démarches quotidiennes des personnes qui s'y joignent.

« L'envie d'avoir une voix »

Nous portons toute notre attention à favoriser l'expression libre des personnes accompagnées dans nos délégations. Focus sur Paris et l'Eure-et-Loir, où deux groupes de parole se sont constitués.

PARIS

Revendiquer, un pas vers la reconstruction personnelle

En 2019, l'organisation de la délégation s'est transformée ; les bénévoles et les personnes accompagnées ont saisit l'occasion pour définir ensemble leurs attentes. Un groupe de parole est né, composé de personnes en situation de prostitution et de membres du Mouvement du Nid. *« Le Nid c'est la maison »*, résument les personnes accompagnées : il faut maintenir de bonnes conditions d'accueil et d'accompagnement en dépit des aléas. Une vidéo est produite, inscrivant dans le temps la parole de chacun·e, la muant en discours.

Le groupe s'est réunit dès lors une fois par mois afin de débattre des actions et activités menées, accueillant des intervenant·es extérieurs selon l'ordre du jour.

L'expérience a donné naissance à un désir de reconstruction passant par la revendication citoyenne et politique. Les femmes soulignent qu'être victime de violences, ce n'est pas demander de la compassion, mais agir pour dénoncer localement et globalement, être entendues, avoir le droit à un accompagnement de qualité.

En septembre, le groupe a reçu la syndicaliste Amandine Cormier, pour échanger sur l'édification d'une action politique ; en novembre, les participantes se sont rendues à l'exposition *« Traces, mémoires, histoire des luttes de femmes de l'immigration en France des années 70 à la fin des années 90 »* organisée par la Maison des Femmes de Paris. Ce travail de réflexion s'étend au Mouvement du Nid lui-même ; en octobre, le coordinateur régional, Benoît Kermorgant, a présenté au groupe le fonctionnement de l'association, sa gouvernance, ses financements.

Les temps d'échange individuel restent bien sûr la base de l'accompagnement. Ils sont menés par la travailleuse sociale et ont pour objectif le recueil de la parole des personnes pour permettre l'évaluation globale de leur situation et de leurs besoins (logement, santé, etc.). En 2019, la délégation accompagnait 98 personnes et a mené 900 entretiens au fil de sa permanence ouverte 243 jours dans l'année. Quatre parcours de sortie ont été ouverts en 2019.

EURE-ET-LOIR

Un temps d'échange qui favorise la solidarité et redonne courage

Bâtir un groupe de parole pour les personnes accompagnées, c'était un projet de longue date. En 2019, il s'est concrétisé et a pris une importance majeure. Il a permis aux femmes de se rencontrer, d'être ensemble malgré la différence de langue, de nationalité, de parcours. Elles parlent de ce qu'elles ont vécu, ce qu'elles ont envie de faire ; elles se motivent mutuellement.

Ces réunions aplanissent les obstacles liés aux différentes nationalités, permettent aux femmes en début de parcours, ou qui sont encore en situation de prostitution, ou moralement démunies, de voir qu'il y a une possibilité de s'en sortir ; même si parfois ça prend du temps, on peut faire quelque chose et avancer !

« Les femmes plus avancées dans leurs démarches parlent de leurs expériences, comment elles ont attendu la commission, le rendez-vous avec la préfecture, leur demande de logement… et combien aujourd'hui elles sont heureuses, sereines… c'est magnifique de voir ça », témoigne Noura Raad, salariée de l'Eure-et-Loir. *« Cela créé une solidarité entre elles ; par exemple des femmes acceptent d'aider les nouvelles pour les cours de français, une autre a proposé le cv d'une autre participante là où elle travaille ! »*

Les échanges prennent du recul par rapport aux expériences personnelles, des participantes construisent une véritable analyse du système prostitutionnel. Le dialogue se déplace vers les questions du statut des femmes dans nos sociétés, ce qu'il faudrait mettre en place : par exemple une femme nigériane a évoqué à plusieurs reprises la nécessité d'avoir des liens avec des associations dans son pays pour sensibiliser les jeunes femmes.

En 2019, la délégation a accompagné 22 personnes, par des échanges hebdomadaires, des déplacements avec les personnes auprès de différents partenaires pour soutenir les démarches. Cinq personnes ont vu leur PSP renouvelé et quatre nouvelles personnes ont obtenu l'accès à ce dispositif.

Le logement, pierre d'achoppement

Avoir un toit, c'est un droit fondamental et un besoin vital. La plupart des personnes prostituées que nous rencontrons ne disposent pas d'un foyer sûr et stable. Cette situation pénalise lourdement toute démarche de sortie de la prostitution.

PARIS

Pour un droit à habiter

L'accès à un hébergement digne et sécurisé est un préalable à toute sortie de violences. C'est l'une des premières demandes des personnes afin d'éviter de connaître ou de répéter le pire : la rue ou le retour chez l'agresseur. Le manque de dispositifs spécifiques de mise à l'abri des personnes en situation de prostitution est un facteur de perpétuation de la situation d'exploitation sexuelle et d'aggravation de vulnérabilités psychosociales et économiques. Le passage d'un hébergement d'urgence à une stabilisation pour les personnes en situation de violences est long et délétère.

En 2019, la délégation de Paris s'est mobilisée face à des situations d'urgence humanitaire : des mères en sortie de maternité avec leur nourrisson, ou entre deux logements précaires, à la rue avec des enfants en bas âge. L'accès au logement s'affirme d'année en année comme une priorité centrale pour l'équipe.

INDRE-ET-LOIRE

La loi prévoit un droit au logement, appliquons-la !

En 2019, la délégation a reçu en permanence physique et téléphonique 65 personnes prostituées et accompagné de manière régulière quinze d'entre elles. Dix sont étrangères, deux ont des enfants et deux sont des personnes trans. La délégation adopte une approche globale, travaillant avec la personne à identifier ses besoins, ses potentiels. Chaque situation est unique mais l'absence de logement stable représente pour toutes l'une des pires difficultés auxquelles elles sont confrontées. Malgré leurs forces incroyables, l'énergie qu'elles déploient et leur motivation, l'incertitude et le manque de solution sont un frein, les déstabilisent et fragilisent encore plus leur situation.

La délégation alerte depuis des années : les nuitées proposées en hôtel ou foyer ne sont pas adaptées. Parce que ces personnes sont victimes de violences et ont vécu des événements traumatisants, elles ont besoin d'un lieu sécurisant, qui ne rappelle pas le lieu où elles ont été prostituées et où il est possible de se reposer. Cette condition est nécessaire pour pouvoir s'investir dans les autres démarches liées à leur insertion.

La loi du 13 avril 2016 désigne les personnes prostituées comme public prioritaire dans les domaines de l'insertion et prévoit la possibilité d'ouvrir des places d'hébergement pour les victimes de la prostitution, du proxénétisme et de la traite des êtres humains dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale. La délégation se bat pour que cette disposition soit actée dans la commission départementale et dans le protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes.

HAUTE-GARONNE

Hébergement auprès d'une famille d'accueil

La délégation accompagne une soixantaine de personnes prostituées dans leurs démarches (justice, santé...) et leur apporte soutien et écoute lors des permanences hebdomadaires et grâce à une permanence téléphonique quotidienne. Depuis 2018, elle a un partenariat avec JRS Welcome, qui propose un hébergement gratuit au sein d'un réseau national de familles pour une personne dont la demande d'asile est en cours et qui est laissée à la rue. Cet accueil peut aller jusqu'à 9 mois, avec un changement de famille toutes les quatre à six semaines.

HÉRAULT

Des cours de Français Langue Étrangère (FLE) pour favoriser l'autonomie

Les personnes rencontrées par la délégation sont étrangères pour 60 % d'entre elles. Elles subissent l'exclusion en raison de l'activité prostitutionnelle, aggravée par la barrière linguistique et culturelle.

Les cours, hebdomadaires, d'une durée d'une heure, s'adaptent aux élèves et abordent la grammaire, la phonétique, l'orthographe, l'expression orale... Les professeur·es, des bénévoles spécialement formés, utilisent des outils de médiation pédagogique et ludique, favorisant les échanges. En 2019, près de 300 cours individuels ont été dispensés auprès de 29 personnes.

Un enseignement plus intensif (6 h/semaine sur 10 mois) a été mis en place avec l'Institut Français d'Occitanie pour huit jeunes femmes nigérianes, débutantes en français. La délégation les a aidées à assister aux cours en organisant la garde de leurs enfants ou en facilitant leurs déplacements. Les participantes, très assidues, ont partagé leur fierté d'être dans une dynamique d'apprentissage.

Des progrès significatifs ont été obtenus, alors que le groupe était hétérogène (personnes analphabètes en français). Les avancées les plus importantes ont été faites en compréhension orale et écrite.

HAUTE-GARONNE

Faire du sport ou flâner en ville

La délégation soutient les personnes accompagnées dans le domaine de la santé (maladies courantes, inquiétude face aux IST, demande d'IVG, suivi de grossesse, demande de contraception...), de l'accès au droit commun (demande d'asile, démarches administratives...). Mais, entre deux démarches « lourdes », pour faire face à l'anxiété et l'isolement, l'équipe propose aussi des sorties à la piscine ou des promenades dans Toulouse, des moments d'échanges avec une seule personne à la fois : *« L'exercice physique est un très bon moyen de réapprendre à écouter son corps »*, observent les bénévoles. Quant aux balades, *« c'est souvent l'occasion pour elles de découvrir des coins de la ville où elles n'ont jamais osé aller et de papoter de tout et de rien. »* Ces moments conviviaux, comme les pique-niques ou les célébrations des anniversaires, renforcent notre lien, repoussent le contexte stigmatisant pesant sur les personnes, leur montrent qu'elles ne sont pas « des prostituées » mais des personnes à part entière, dignes d'être appréciées pour qui elles sont.

L'accompagnement est une activité centrale de la délégation, qui a soutenu en 2019 45 personnes de manière régulière. Les bénévoles et les salariées apportent un appui dans de nombreux domaines : accès aux soins, demandes administratives, logement, droit d'asile, réinsertion professionnelle... La délégation accompagne également six personnes en Parcours de sortie de prostitution, quatre nouveaux dossiers ayant été présentés en 2019.

PARIS

Le lien social, un besoin fondamental

Avec une centaine de personnes reçues à la délégation, 900 entretiens individuels, l'organisation de quatre Parcours de sortie... l'accompagnement est l'activité centrale de la délégation de Paris. Avec ses partenaires, l'équipe fait face aux besoins exprimés par les personnes, majoritairement victimes d'un réseau de traite des êtres humains : mises à l'abri, soins somatiques et psychiques, accès aux droits élémentaires, soutien à la parentalité, accompagnement juridique et pénal...

Les besoins liés au lien social ne sont pas moins criants et leur satisfaction est importante, permettant à la personne de se sentir suffisamment soutenue et entourée pour entreprendre les démarches qui lui sont nécessaires. La délégation veille à offrir des « espaces pour soi » à travers des activités de bricolage et de menuiserie, dans un faire-ensemble qui limite le sentiment d'être jugé·e par l'autre.

L'atelier de bricolage animé par un bénévole a permis aux participantes de fabriquer une lampe et d'appréhender les rudiments de l'électricité.

La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnels

CHIFFRES CLÉS 2019

2 300 professionnel · les formés

16 000 heures de formation

1 000 heures de bénévolat.

Face à la méconnaissance du système prostitutionnel, la formation est une urgence. Nous accordons une grande importance à former les professionnel · les qui accueillent les personnes prostituées ou agissent dans le cadre de la prévention. Les actrices et acteurs sociaux ont un rôle essentiel à jouer. Le Mouvement du Nid organise à leur intention des cycles de formation.

Nous traitons les sujets suivants : la prostitution comme fait social, le repérage des situations de prostitution, la connaissance des risques prostitutionnels et les pratiques de prévention, l'élaboration, avec la personne, d'un parcours de réinsertion.

En 2019, le Mouvement du Nid a développé de nouveaux outils de formation sur la prostitution des mineur · es, sujet très demandé par les professionnel · les (formations dédiées ; procès fictif…).

Enfin, de nouvelles formations destinées à faciliter l'application de la loi du 13 avril 2016 ont été dispensées.

ILE-DE-FRANCE

Une mine d'infos sur la prostitution des mineur · es

En juin 2019, les délégations des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne ont mis sur pied un important dispositif pour la formation des professionnel·les de l'action sociale confrontés à la prostitution des mineur·es : deux colloques d'une journée, complétés, à Malakoff, par une deuxième journée d'approfondissement à travers des ateliers.

Les uns parlent d'une augmentation « massive », d'autres rappellent que le phénomène est difficile à mesurer. Mais la prostitution des mineur·es est au centre des préoccupations. Dans les médias, le débat s'articule autour de représentations faussées, présentées comme « nouvelles » : le « proxénétisme de cités », qui n'existerait qu'en banlieue et n'exploiterait que des filles des quartiers populaires, ou le « michetonnage », qui relèverait d'une conduite à risque plutôt que de la prostitution. Or, ces notions ne correspondent pas à la réalité du terrain et occultent des situations très différentes les unes des autres.

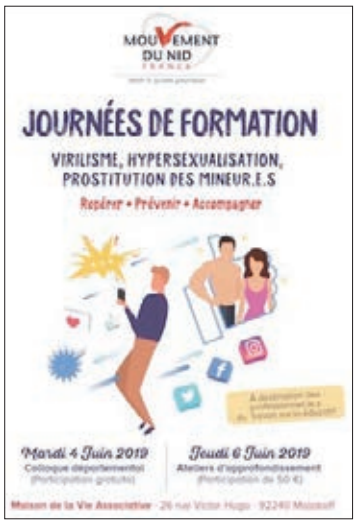

Nos colloques ont donné la parole à différents acteurs et actrices engagés dans la prévention et l'accompagnement, pour tâcher de cerner les contours du phénomène et améliorer la réponse des professionnel·les. Un objectif commun pour toutes et tous : mieux aider les victimes de la prostitution des mineur·es et endiguer le développement de cette violence extrême.

Dans les Hauts-de-Seine, la délégation a choisi comme angle d'attaque le virilisme et l'hypersexualisation, deux phénomènes qui exacerbent les représentations sexistes et

contribuent à reproduire des relations inégalitaires, voire d'exploitation. L'équipe souhaitait mettre en lumière certains comportements – insultes, harcèlement, cyber-violences, rumeurs... – qui ont un impact destructeur sur l'estime de soi et la santé globale de celles et ceux qui en sont victimes. Comment réagir ?

Céline Chanteau, doctorante en sociologie et enseignante agrégée d'EPS en collège, et Bastien Carpentier, comédien formateur en théâtre-forum, ont partagé des clés pour comprendre la logique sexiste à l'œuvre dans ces comportements et donné des pistes de réflexions pour faire face en tant qu'adulte et professionnel·le. Laurence Noëlle, survivante de la prostitution, a évoqué les leviers du changement à travers son expérience de formatrice lors des stages de sensibilisation destinés aux « clients ». L'après-midi, une table ronde se focalisait sur le repérage des « signaux faibles » de mal-être chez les jeunes concernés, décrivant des points de vigilance pour améliorer le signalement, la prise en charge et développer la confiance dans la relation d'aide.

Dans le Val-de-Marne, la journée d'étude a esquissé un état des lieux de la prostitution des mineur·es, en contextualisant le phénomène, mettant au clair ses engrenages. Un éclairage formulé par Jocelyn Lachance, sociologue, a ouvert la journée sur le sujet de l'impact des nouvelles technologies dans la socialisation et le processus adolescent. Les interventions de Claire Quidet et Benoît Kermorgant ont ensuite dessiné les principes et les conditions pour produire de la prévention et de l'accompagnement des jeunes victimes à la hauteur des enjeux.

Les interventions suivantes – Raphaëlle Wach, substitute de la procureure en charge des mineurs à Créteil, Annie Koskas, avocate et ancienne bâtonnière du barreau du Val-de-Marne, Marine Poix, éducatrice spécialisée, Jean-Marc Campiutti, directeur d'un foyer éducatif de l'Aide sociale à l'enfance, Lorraine Couture (UEMO de Créteil) – ont apporté des informations concrètes et utiles pour l'accompagnement des mineur·es en situation de prostitution : repérer les signaux d'alerte et aborder le sujet avec le ou la jeune, mettre à l'abri, composer avec le déni... les situations rencontrées exigent une grande disponibilité et de repenser ses pratiques.

Les échanges et la réflexion se poursuivent au delà des colloques

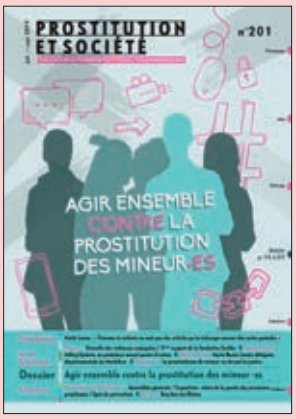

Ces deux colloques, « Virilisme, hypersexualisation, prostitution des mineur·es » (Malakoff, 4 juin) et « Adolescence numérique et prostitution des mineur·es » (Créteil, 28 juin) ont rassemblé plus de 300 participant·es. Les interventions ont été enregistrées et ont alimenté un important dossier publié dans le numéro 201 de notre revue, « Agir ensemble contre la prostitution des mineur·es ». Ce dossier a été tenu à la disposition des participant·es des deux colloques ainsi que du grand public sur notre site.

Dans les Hauts-de-Seine, pour la deuxième année consécutive, la délégation a organisé dans la continuité du colloque une journée d'approfondissement en petits groupes, afin de pouvoir aller plus loin dans la réflexion et permettre des échanges de pratiques plus soutenus. Une vingtaine de professionnel·les venant de divers horizons (Éducation nationale, PJJ, prévention spécialisée, chargés de missions municipaux...) étaient présents pour cette formation. L'objectif principal était d'aider les professionnel·les à rendre plus efficace la relation d'aide avec des mineur·es en situation de prostitution. Un premier atelier animé par le Mouvement du Nid a fait le point sur les définitions sociologiques et juridiques de la prostitution des mineur·es et jeunes majeur·es ; le deuxième permettait d'améliorer le repérage des jeunes victimes de violences sexuelles et de prostitution, animé par Pauline Hauvuy, psychologue, spécialiste de la prise en charge des traumas sexuels et animatrice de groupes de parole auprès de parents de jeunes victimes de prostitution. Enfin, le dernier atelier se concentrait sur l'accompagnement, à partir d'études de cas et de partage d'expériences avec les stagiaires. C'est la socio-sexologue Sonia Lebreuilly, éducatrice en santé sexuelle et animatrice des stages « Jeunes et femmes » (Essonne) qui l'animait.

DOUBS

Un diagnostic pour identifier les besoins des professionnel·les

En 2019-2020, la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDSCPP) du Doubs a mandaté notre délégation départementale afin de conduire un diagnostic sur la prostitution. Cette étude a été réalisée entre septembre 2019 et mai 2020. Elle suit l'installation de la première commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains qui s'est tenue le 7 mars 2018 à Besançon. L'objectif était d'établir un état des lieux partagé entre acteurs en réalisant une photographie des situations prostitutionnelles sur le territoire et d'évaluer les besoins des professionnels sur le sujet.

À l'aide d'un questionnaire envoyé à une cinquantaine de structures, la délégation a tenté de quantifier le nombre de personnes en situation de prostitution (avérée ou probable) rencontrées par les professionnel·les du territoire, soit près de 80 personnes en situation avérée de prostitution et 75 personnes en risque prostitutionnel. Ce sont majoritairement des femmes, jeunes (moins de 36 ans), de nationalité française, habitant à Besançon. Dans notre échantillon, 18 % des personnes en situation de prostitution sont mineures. Ces données sont à considérer avec prudence, étant donné la difficulté à mesurer le phénomène, qui est sans doute sous-évalué.

La délégation a également déblayé le terrain numérique en examinant une centaine d'annonces sur plus de 17 sites Internet d'escorting et de petites annonces (au total 141 profils) et en créant des profils sur des sites de « sugar dating » ou de « tchat » en ligne. Son diagnostic démontre à quel point il était facile et rapide de publier et d'héberger des annonces prostitutionnelles. L'impunité de ces « proxénètes 2.0 » laisse perplexe.

Sur le versant des professionnel·les du travail social, le diagnostic a mis en évidence combien elles et ils considèrent mal connaître la prostitution : plus d'un·e professionnel·le sur deux estime avoir peu ou pas de connaissance sur le phénomène. Et 70,5 % rapportent n'avoir aucune ou peu de connaissance sur la loi du 13 avril 2016. Seuls 7,7 % d'entre eux évoquent le volet « accompagnement » de la loi… Ils et elles sont également une majorité à penser que le sujet est difficile à aborder en entretien.

Leur sentiment d'avoir besoin d'une formation est très fort, particulièrement pour développer leurs capacités à comprendre les mécanismes du système prostitutionnel, pour mieux repérer et pour accompagner les personnes victime et mettre en place des actions de prévention.

La réalisation de ce diagnostic et les résultats qui en découlent offrent une nouvelle dynamique et de belles perspectives pour la délégation du Doubs. L'obtention d'un agrément pour la mise en place des parcours de sorties de prostitution est une priorité. En parallèle, l'équipe s'organise pour répondre aux besoins des structures en matière de formation et de sensibilisation.

HAUT-RHIN

Former la police municipale

« Les prostituées ont un parcours douloureux, chose que nous supposions, mais dont nous ignorions les détails », raconte une policière municipale de Mulhouse. Depuis qu'elle a suivi la formation organisée par la délégation du Haut-Rhin, cette jeune femme et ses collègues effectuent des passages réguliers auprès des personnes prostituées pour *« leur faire comprendre qu'ils ne sont pas une menace pour elles, qu'ils peuvent les protéger si elles se sentent menacées »*, explique le chef de la police. Se sentant davantage en confiance, les personnes hésitent moins à contacter la police en cas de problème.

« Les policiers n'appréhendaient pas toutes les contraintes des prostituées ni leurs souffrances », reconnaît Ludovic Roux, chef de la police municipale de Mulhouse. La formation a ainsi déclenché un changement d'attitude des agents à l'égard des prostituées. *« Depuis la formation, les policiers municipaux et les prostituées se parlent »*, affirme le chef de la police. Les policiers ont, quoi qu'il en soit, pour consigne de *« leur faire comprendre qu'ils ne sont pas une menace pour elles, qu'ils peuvent les protéger si elles se sentent menacées »**.

Mise en place depuis 2015, cette formation obligatoire de deux demi-journées est destinée à sensibiliser les policiers municipaux de Mulhouse à la situation des personnes prostituées, à leurs souffrances. Dans un premier temps, les participants travaillent en équipe sur les représentations et stéréotypes de la prostitution, avant d'évoquer, à travers des jeux de rôle, des situations concrètes.

*Relaté dans la *Gazette des communes* du 2 février 2020.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Outiller les professionnel · les face à la prostitution des mineur · es

C'est une demande unanime, rapportée par l'ensemble de nos délégations : les professionnel·les de l'action sociale et les personnels des établissements scolaires se sentent dépourvus face au développement de la prostitution des mineur·es. Phénomène en expansion, son caractère protéiforme et ses dénominations multiples rendent complexe son repérage. Les mineur·es en situation de prostitution sont victimes d'exploitation sexuelle ; leur protection et leur accompagnement constituent un enjeu majeur, une urgence absolue.

Le Mouvement du Nid-France a mis sur pied un groupe de travail composé d'expert·es dans le domaine de l'accompagnement et de la conception de formation qui a échangé tout au long de l'année. Ce groupe a élaboré une formation pluridisciplinaire, modulable pour répondre aux besoins. Un socle commun permet de comprendre les mécanismes du système prostitutionnel ; il est complété par différents modules : la prévention, les cyberviolences, la sociabilisation adolescente, les spécificités de l'accompagnement...

À l'issue de notre formation, les professionnel·les seront en meilleure capacité de comprendre le phénomène, ses facteurs d'entrée, ses conséquences ; de renforcer le repérage et l'accompagnement des jeunes victimes en situation de prostitution ; de partager une culture commune avec ses partenaires sur le phénomène prostitutionnel chez les mineur·es et ses enjeux.

Délégation du Rhône

« Notre action de formation continue de se développer : nous avons été sollicités par le département de l'Ain et les associations agréées pour les parcours de sortie afin de réaliser une formation de trois jours sur la problématique prostitutionnelle en 2020. »

INDRE-ET-LOIRE

La formation des professionnel · les conditionne la qualité de l'accompagnement des victimes de prostitution

En 2019, la délégation a contribué à la formation de près de 300 professionnel·les du travail social. Dans le cadre du déploiement de l'agrément pour les Parcours de sortie de la prostitution (PSP), l'équipe est intervenue auprès des membres des commissions départementales de l'Indre, du Cher et du Loir-et-Cher. L'équipe dispense un programme sur trois jours, « Comprendre le système prostitutionnel pour repérer les victimes et les accompagner », un incontournable pour faciliter l'intégration de la problématique prostitutionnelle dans ses pratiques professionnel·les.

Cette année, la délégation a accueilli en tant que stagiaires cinq gardiens de Police Municipale de la ville de Tours, l'occasion pour eux de découvrir les missions du Mouvement du Nid, d'échanger sur la problématique prostitutionnelle et de réfléchir à la manière dont leur travail de proximité peut rejoindre le nôtre.

Enfin, la délégation est intervenue auprès du personnel de l'association Montjoie (150 personnes) dans le cadre du cycle « Accueillir la vie affective et sexuelle des personnes accompagnées » mis en œuvre par cette structure qui intervient dans la Sarthe et l'Indre-et-Loire.

Le manque d'aisance des professionnel·les vis-à-vis de la problématique prostitutionnelle reste un véritable écueil de l'application des politiques publiques de soutien aux victimes. Dans la continuité du « Grenelle des violences conjugales » auquel la délégation a participé en tant que signataire du protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, la Préfecture d'Indre-et-Loire a choisi de travailler sur des thèmes transversaux à l'ensemble des violences faites aux femmes dont le système prostituteur fait partie. Constatant le faible nombre de demandes pour intégrer un PSP, la DDFE a relancé les structures qui accompagnent des personnes prostituées. Il apparaît que ces personnes sont accompagnées sans considération pour le fait qu'elles soient victimes de prostitution, sans que soit traitée la problématique : cela peut expliquer le faible nombre de PSP demandés. Les professionnel·les présents lors de ces échanges ont fait remonter leur mal-être face à cette violence et leur difficulté à l'aborder avec la personne.

EURE-ET-LOIR

Une action de formation diversifiée

La délégation travaille fortement en partenariat dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de prostitution. Membre de la commission départementale de lutte contre la traite, le proxénétisme et la prostitution, elle constate que les différents acteurs sont de plus en plus conscients des enjeux et des possibilités pour la réinsertion des personnes. L'équipe a créé des liens avec des professionnel·les de l'hôpital de Dreux, prépare une convention pour formaliser son partenariat avec le CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) et a créé avec Pôle emploi des rendez-vous spécifiques pour favoriser l'accès au droit et à l'emploi des personnes accompagnées.

La délégation est aussi mobilisée dans des groupes de travail constitués pour mutualiser les compétences et les démarches pour accompagner les personnes ensemble, sans qu'elles ne soient obligées de se déplacer partout, d'être orientées vers différentes structures, d'avoir des réponses différentes... Ces groupes agissent dans le domaine de la santé sexuelle (prévention en santé en lien avec la déconstruction des stéréotypes de genre, des inégalités entre les sexes, les violences faites aux femmes) et du repérage et de l'accompagnement des femmes victimes de violences afin de partager leurs expériences et actions et de pouvoir travailler ensemble pour accompagner au mieux ces victimes.

En 2019, une soixantaine de professionnel·les a bénéficié d'une action de formation de la délégation sur les thèmes du système prostitutionnel, des parcours des victimes, du repérage et de l'accompagnement en soutien aux personnes. Les professionnel·les formés travaillaient dans un foyer de vie pour jeunes adultes handicapés, dans un centre hospitalier et dans un centre d'hébergement d'urgence à Dreux (équipe de l'hébergement d'urgence et du CHRS). Pour outiller les stagiaires, la délégation a conçu un guide repère et distribue de la documentation.

EXTRAITS DES BILANS DE FORMATION

Des retours enthousiastes de nos stagiaires

Toutes nos formations comprennent un temps d'évaluation et de recueil des appréciations des stagiaires. Nous leur demandons leur avis sur la documentation fournie, sur le contenu du programme et le séquençage pédagogique, l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Les stagiaires sont invités à laisser leurs commentaires librement, voici quelques extraits de bilans d'évaluation complétés par des infirmier·es scolaires, des éducateurs·trices spécialisé·es et des assistant·es de service social.

« Cette formation m'a ouvert l'esprit ; elle m'a enrichie tant sur un apport théorique que pratique. J'ai une meilleure connaissance [du] *cadre législatif,* [des] *parcours des personnes en situation de prostitution, sur leur histoire et le long temps nécessaire pour en sortir. »*

« Chaque thème abordé avait son importance dans la compréhension de la prostitution. Partir de la genèse des préjugés pour arriver aux comportements post-traumatiques, sans oublier la prévention et les parcours de sortie. C'était très complet. »

« Ce qui m'a aidé ce sont des attitudes et des mots à ne pas utiliser et des conseils indispensables sur la posture à tenir. »

HAUTS-DE-FRANCE

Deux cycles à Lille et Beauvais

En 2019, la délégation a organisé deux cycles Travail Social et Prostitution (lire ci-dessous) à Lille et Beauvais, dispensant ainsi une formation extrêmement approfondie à 42 stagiaires. Dans le cadre de modules plus légers de formation, l'équipe a aussi contribué à la formation de 180 professionnel·les.

Les cycles TSP de 2019 ont accueilli des professionnel·les de l'accompagnement social, éducatif et de santé. Les participant·es étaient tous concernés directement par la question de la prostitution et du risque prostitutionnel. Sur quatre et cinq jours, les thématiques suivantes sont abordées : la prostitution en tant que système d'exploitation ; comment repérer, prévenir et accompagner ; les traumatismes liés à la violence prostitutionnelle ; les pistes pour la sortie de prostitution.

Ce sujet, la sortie de prostitution, a vivement marqué les stagiaires, car l'intervenante principale, Béatrice, a connu la prostitution dans le Nord de la France. Avec beaucoup de recul, elle a retracé tout son itinéraire, des événements de sa petite enfance, à l'entrée en prostitution jusqu'au difficile parcours de reconstruction personnelle. Son expérience permet de mettre en lumière les mécanismes facteurs de risques prostitutionnels et les étapes favorables à la sortie de prostitution.

Les stagiaires sont très satisfaits d'avoir participé à ces cycles, comme en témoignent les questionnaires d'évaluation, riches en commentaires élogieux : « *Chaque thème abordé avait son importance dans la compréhension de la prostitution. Partir de la genèse des préjugés pour arriver aux comportements post-traumatiques, sans oublier la prévention et les parcours de sortie.* », « *Chaque journée de formation m'a intéressée. Elles étaient toutes nécessaires pour avancer. Aussi bien professionnellement que personnellement.* »

Travail Social et Prostitution (TSP) : une formation unique, validée par plus de 30 ans d'expérience

Nous avons conçu une offre de formation globale intitulée Travail Social et Prostitution (TSP) qui développe les capacités à : aborder la prostitution comme un phénomène social (et non pas comme le problème personnel de celui ou de celle qui se prostitue) ; prévenir la prostitution sous toutes ses formes ; agir sur le discours ambiant ; repérer un comportement prostitutionnel et mettre en œuvre une dynamique de réinsertion.

Depuis 1990 des milliers d'éducateurs·trices spécialisés, assistant·es de service social, professionnel·les de la santé et de la justice, élu·es, personnels de l'éducation ont suivi un de nos cycles TSP, pour découvrir comment initier des dynamiques efficaces d'accompagnement des personnes prostituées et de prévention du risque prostitutionnel. La prostitution n'avait quasiment jamais été abordée dans leur formation.

Nos stagiaires en témoignent unanimement, ils souffrent de cette lacune et une des ambitions de TSP est de développer leurs connaissances théoriques. Nous abordons les domaines de la sociologie et de la démographie, de la santé et de l'éducation, ainsi que des apports législatifs et juridiques. L'acquisition des connaissances est au service de la pratique et la démarche pédagogique fait alterner les communications, les études de cas et les échanges avec les stagiaires.

Contre le système prostitueur

CHIFFRES CLÉS 2019

21 580 jeunes rencontrés dans **225** établissements scolaires

200 événements pour plus de **5 959** personnes sensibilisées

Présent auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées chaque année et dépositaire des témoignages de ce qu'elles ont vécu dans la prostitution, le Mouvement du Nid se donne pour obligation éthique d'informer l'opinion des réalités de la prostitution et de prévenir l'entrée de nouvelles personnes dans la prostitution.

C'est pourquoi le Mouvement du Nid, en parallèle à la rencontre et au soutien des personnes prostituées mène une politique de sensibilisation et de mobilisation de la société.

Cette politique vise à informer les jeunes et le grand public des réalités prostitutionnelles et à dénoncer le système prostitueur qui constitue : une violence, particulièrement à l'encontre des femmes ; un obstacle à l'égalité entre femmes et hommes ; un système de domination exploitant plusieurs formes d'inégalités ; une atteinte à la dignité de la personne et une violation des droits humains.

En 2019, comme chaque année, le Mouvement du Nid a organisé son action contre le système prostitueur autour de trois priorités stratégiques : la prévention, la sensibilisation et le plaidoyer.

3 PRIORITÉS D'ACTION

La prévention : promouvoir une éducation à l'égalité et à la sexualité et construire des relations filles-garçons qui ne se monnayent pas

Développer des outils de qualité pour la sensibilisation et la prévention auprès des jeunes, ainsi que pour la formation des adultes « accompagnateurs »

Bien des acteurs professionnels et associatifs sont aujourd'hui demandeurs d'outils de prévention du risque prostitutionnel, chez les jeunes notamment. L'ampleur du phénomène, la prise de conscience de la prostitution des mineur·es, les risques de l'exploitation sexuelle filmée (pornographie), le développement des trafics, la complexité de l'accompagnement des personnes prostituées apparaissent à de nombreux intervenant·es sociaux et éducatifs comme une réalité à laquelle ils n'étaient ni habitués, ni préparés.

Un animateur

Il est indispensable de ne pas juger, on est là pour informer, dialoguer, déconstruire ; quand on entend des choses qui nous font bondir (« les prostituées aiment ça »), on rappelle le cadre de la loi, ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.

Maintenir et développer les interventions du Mouvement du Nid en milieu scolaire et plus globalement auprès des jeunes

Chaque année, le Mouvement du Nid rencontre environ 20 000 jeunes (21 580 en 2019) lors d'actions de prévention. Lors de ces rencontres, le Mouvement du Nid met en œuvre une stratégie de prévention pensée en termes positifs, qui

incite les jeunes à devenir acteurs et actrices de leurs vies, en développant leurs compétences psychosociales : la réflexion critique, la capacité à exprimer ses opinions et ses sentiments, la compréhension de ses émotions, l'estime de soi et le respect d'autrui.

La sensibilisation : informer le grand public de la réalité prostitutionnelle et de la violence de rapports sexuels imposés par l'argent

Comprendre et analyser le phénomène prostitutionnel pour pouvoir informer la société

Auteur de la première enquête sur les « clients » de la prostitution en France (2004), premier acteur d'information à travers sa revue *Prostitution et Société*, notre Mouvement a pour priorité d'actualiser sans cesse sa connaissance et son analyse des réalités prostitutionnelles. Ces dernières années, plusieurs nouveaux axes de recherche sont apparus : cyber-proxénétisme, exploitation sexuelle filmée (pornographie), prostitution étudiante, prostitution des mineur·es...

Informer et sensibiliser le grand public, notamment à la violence de tout achat d'un acte sexuel

Grâce aux efforts continus pout sensibiliser au système prostitutionnel et pour faire connaître la loi du 13 avril 2016, la méconnaissance de la réalité de la prostitution est moindre qu'il y a quelques années. Si des efforts restent à faire, la parution en 2019 d'un sondage CAP international/Mouvement du Nid qui montre que 75 % des Français sont favorables à la loi de lutte contre le système prostitutionnel, est un signe fort des premiers effets des campagnes de sensibilisation.

Sensibiliser et former les relais d'opinion et les structures sociétales à la réalité de la prostitution

À l'occasion des débats télévisés et radios, ou à la lecture des articles de presse, notre association a pu constater que la sensibilisation est un effort toujours à renouveler. En effet, le roulement des journalistes dans les rédactions étant très important, il faut toujours revenir aux bases pour tenter de concrétiser des discours au « mieux » confus et incohérents, au pire légitimant l'idéologie du « travail du sexe ».

Rosen Hicher, survivante de la prostitution

On rencontre des clients qui nous disent qu'on est utiles à la société, qu'on est courageuses, alors que c'est tout à fait le contraire. Le client, lui, est content : évidemment, on lui sert. Mais, le problème, c'est qu'on lui sert de serpillère.

Le plaidoyer : faire appliquer la loi abolitionniste

En 2019, le Mouvement du Nid a déployé son énergie à ce que la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées soit mise en œuvre.

Avec le vote historique du 06 avril 2016, les pouvoirs publics s'engagent auprès des victimes du système prostitueur et contre ceux qui les exploitent. Le Mouvement du Nid est désormais pleinement mobilisé pour mettre en œuvre cette grande loi abolitionniste.

Muriel Fabre-Magnan, professeure de droit

Le retournement de la liberté s'opère dès lors qu'on appelle liberté la faculté de consentir à perdre sa liberté. Ce sont alors les plus faibles qui vont être amenés à consentir. Il ne s'agit pas de juger les femmes (ou les hommes) que les circonstances de la vie conduisent à devoir se mettre à la disposition d'autrui, mais d'instituer une société décente, c'est-à-dire qui protège les faibles contre la domination des forts.

La prévention auprès des jeunes : informer, sensibiliser et “équiper” les jeunes générations

CHIFFRES CLÉS 2019

21 580 lycéen · nes et collégien · nes rencontrés

225 établissements scolaires visités

6 069 heures de bénévolat

Le Mouvement du Nid est agréé association éducative complémentaire de l’enseignement public depuis 2012 et association de jeunesse et d’éducation populaire depuis 2004. Nous sommes intervenus en 2019 auprès de 21 580 jeunes.

Nos méthodes et nos supports de prévention privilégient une approche participative et sont actualisés par les retours de nos militant · es et salarié · es. En 2012, nous avons aussi recueilli auprès de 5 000 collégien · nes et lycéen · nes leurs représentations de la prostitution, des violences sexistes, des relations filles/garçons, pour mieux comprendre leurs attentes.

Nos échanges avec les équipes socio-sanitaires et éducatives montrent que le développement de certaines situations à risque (cybersexisme) et la banalisation de comportements pré-prostitutionnels sont au cœur des préoccupations.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Vidéos, supports, formations… un immense effort pour la prévention en 2019 !

Nous avons porté cette année des réalisations importantes pour la prévention de la prostitution des mineur·es, comprenant un volet à destination des professionnel·les de l’action sociale, un dispositif de formation interne et plusieurs supports, dont une campagne vidéo grand public de trois spots. Ces vidéos ont eu un succès phénoménal, cumulant plus de 680 000 vues au total en quelques semaine de diffusion !

Avec le soutien du Secrétariat d’État aux droits des femmes et à l’égalité, le Mouvement du Nid avait pour mission de proposer une réponse globale et novatrice au développement de la prostitution des mineur·es. Nous avons travaillé sur trois fronts : la sensibilisation du grand public, à l’aide d’une campagne vidéo, #sexispriceless ; la prévention dans le cadre de la vie affective et sexuelle au sein des établissements scolaires, en développant la formation interne et en créant de nouveaux supports appuyés sur notre campagne vidéo ; en accroissant notre offre de formation dédiée aux professionnel·les sur le sujet.

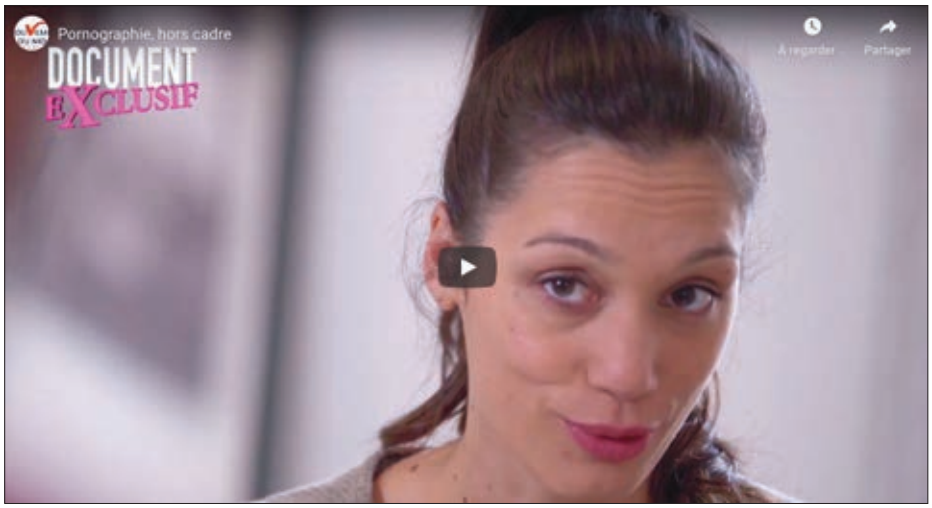

En un mois, *Pornographie, hors cadre* a dépassé les 400 000 vues. À découvrir ici : https://bit.ly/sexispriceless

Pour mener à bien notre projet, nous avons réuni une équipe composée de membres du Mouvement du Nid impliqués dans la prévention, intervenant dans toute la France. Nous avons aussi bénéficié de la relecture critique et des suggestions d'une jeune volontaire en service civique. La promotion et la coordination du travail réalisé a demandé les efforts des salariées du siège social. Plusieurs journées de travail ont permis d'améliorer nos messages ; nous avons aussi participé aux tournages des vidéos, pour les derniers perfectionnements avec l'aide des comédien·nes et des réalisateurs. La production des vidéos a été confiée à deux réalisateurs expérimentés, Bertrand Boissimon et Aymeric François, qui ont écrit les scénarios à partir de nos indications et ont réuni des comédien·nes d'une grande qualité.

Ce projet global a reçu un excellent accueil lors de sa présentation le 18 novembre 2019 devant de nombreux professionnel·les et militant·es impliqués dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ; la campagne vidéo a été dévoilée dans sa totalité le 4 mars 2020.

Trois vidéos pour rompre avec les idées reçues

Combattre la prostitution des mineur·es est un enjeu capital qui se gagne en favorisant le questionnement et l'expression des jeunes eux-mêmes.

C'est l'esprit de nos trois vidéos – *Proxolab* ; *Porno, hors cadre* ; *On n'est pas des caricatures* – qui doivent aider à mieux comprendre le phénomène pour se poser les bonnes questions, déculpabiliser les victimes pour qu'elles soient en mesure de demander de l'aide et permettre une prise de conscience des conséquences du système prostitueur sur les victimes.

Proxolab et *Porno, hors cadre* amènent les jeunes à réfléchir à la prostitution et à la pornographie du point de vue des personnes exploitées, à mieux cerner les rapports de domination qui y sont poussés à l'extrême. *On n'est pas des caricatures* adopte un ton plus léger et leur offre d'exprimer leurs rêves en matière de vie affective – amicale, amoureuse – et sexuelle. Qu'est-ce qui fait que la rencontre avec autrui peut nous rendre heureux, heureuse ?

De son expérience sur le terrain depuis des décennies, auprès de personnes qui ont souvent connu la prostitution mineures, le Mouvement du Nid fait les constats suivants : il n'a jamais été aussi simple d'être proxénète qu'aujourd'hui, grâce aux facilités permises par les réseaux sociaux (prise de contact avec des victimes potentielles) et les outils offrant en tout anonymat de louer en ligne une chambre d'hôtel, un chauffeur ou d'échanger de l'argent.

Dans le même temps, les jeunes sont martelés de messages consuméristes et sexistes, présentant l'achat d'actes sexuels comme une activité ordinaire et gommant la violence intrinsèque de l'exploitation sexuelle.

Ces trois spots bénéficient d'une diffusion en ligne (plus de 680 000 vues cumulées en moins de six mois de diffusion) et sont également utilisés en support d'animation dans les classes et les forums jeunesse où intervient le Mouvement du Nid. Dans ce cas, nos animateurs·trices disposent d'un guide pédagogique pour les aider à utiliser ces nouveaux supports. Rédigé avec nos animateurs·trices expertes en prévention, il comprend des exercices pour favoriser l'expression des jeunes – saynètes et histoires à continuer – et pour faire émerger et remettre en cause les idées reçues.

HÉRAULT

Ouvrir le débat, favoriser la libre expression

En 2019, la délégation a multiplié les actions de prévention dans les établissements scolaires de la région : 22 établissements ont reçu une intervention, touchant près de 3 000 jeunes. L'équipe est de plus en plus alertée par les chefs d'établissement et le personnel de santé sur des comportements pré-prostitutionnels et des violences sexuelles. Ces comportements touchent de plus en plus de jeunes, de plus en plus tôt et souvent sans la conscience des conséquences physiques et psychologiques qu'ils peuvent engendrer. Les responsables d'établissement sont la plupart du temps démunis pour y répondre.

Aujourd'hui, les garçons comme les filles ont besoin de comprendre ce qui peut amener une fille, un garçon, un·e ami.·e, un·e proche... à être acteur ou victime de discriminations ou de violences sexistes ou à tomber dans le piège d'une relation sexuelle marchande en tant que « client », personne prostituée ou proxénète.

Les collèges nous demandent une prévention ciblée sur les rapports et relations filles/garçons, les violences sexistes et les représentations des jeunes tandis que les lycées nous demandent une prévention sur les risques prostitutionnels et les violences sexuelles. Évidemment, l'âge des élèves influe sur le type d'intervention que propose l'équipe, qui s'adapte dans ce sens.

Les interventions de prévention de l'Hérault s'inscrivent dans le cadre de l'éducation à la sexualité pour prévenir des conduites pré-prostitutionnelles. Dès que la sexualité est utilisée comme une monnaie d'échange, on est dans une démarche pré-prostitutionnelle. Il s'agit de prévenir l'instrumentalisation de la sexualité, question prégnante dans notre environnement social et médiatique et qui renvoie plus globalement à des relations filles – garçons, hommes-femmes, au moins inégalitaires – si ce n'est violentes. Et les violences à l'encontre des femmes constituent un terrain fertile à partir duquel se développe la prostitution.

En effet, le risque prostitutionnel se compose de facteurs individuels, familiaux, socio-économiques et environnementaux. Pris individuellement, aucun d'entre eux ne suffit à expliquer l'entrée dans la prostitution. Sont en question l'interaction entre ces facteurs et le contexte. Ce qui sert de déclencheur, et qui renvoie à un niveau interpersonnel donc aux compétences psycho-sociales, c'est toujours la rencontre avec le « milieu » : soit à partir de la fréquentation de groupes déviants, soit en imitation d'un copain ou d'une copine, soit, et c'est plus fréquent, à partir d'une relation affective. Il y a plusieurs manières d'entrer dans la prostitution mais on retrouve massivement cet élément déclencheur : la rencontre avec une personnalité manipulatrice qui va exploiter la vulnérabilité affective d'un·e jeune.

C'est pourquoi la délégation accorde une grande importance au développement de l'estime de soi pour prévenir les conduites à risques et propose quelques outils pour la nourrir. L'intervention entraîne à l'utilisation des compétences psycho-sociales et plus particulièrement relationnelles, qui jouent un rôle important dans le bien-être physique, mental et social de l'individu en augmentant le sentiment d'efficacité personnelle, la confiance et l'estime de soi. En matière de santé et de sexualité, chez les jeunes notamment, elles favorisent l'adoption de comportements responsables.

La démarche pédagogique

La prévention fondée uniquement sur l'information et la remise en question des représentations sociales est insuffisante ; car c'est se limiter à du discours. La délégation accorde un long temps à la prise de parole des jeunes lors des actions de prévention. Les bénévoles et les animateurs·trices n'arrivent ni en donneurs de leçons, ni en moralisateurs. Ils ont pour consigne de permettre aux jeunes de prendre la parole pour exprimer des doutes, s'affirmer, questionner, réagir, proposer d'être acteur de prévention.

Les outils du Mouvement du Nid favorisent le débat. Ils sont de qualité, diversifiés dans leurs formes et leurs contenus et toujours réalisés pour éclairer les jeunes sur un sujet tabou.

Parmi les thèmes que la délégation travaille avec les jeunes et en concertation avec l'équipe socio-éducative et professionnel·les de santé, citons : l'éducation à des relations amoureuses et sexuelles égalitaires, fondées sur le respect de l'autonomie et des désirs d'autrui ; la prévention de la marchandisation et de l'instrumentalisation de la sexualité afin de limiter les comportements pré-prostitutionnels et réduire les risques des violences sexistes et sexuelles ; la sensibilisation aux risques liés aux réseaux sociaux, au cyber-harcèlement et aux contenus pornographiques ; l'information sur les législations.

PARIS

Prévention dès la 6e dans les collèges parisiens

En 2019, la délégation a rencontré près de 900 élèves, essentiellement des collégien·nes. *« Nos interventions, majoritairement sous forme de groupes de parole, ont su convaincre les différents établissements scolaires partenaires »*, se réjouit la délégation. À son crédit, une approche pédagogique dynamique et ludique, qui prend en compte l'hétérogénéité des élèves.

Le programme pédagogique, qui s'inscrit dans le champ de l'éducation à la vie affective et sexuelle, aborde les thématiques de l'estime de soi, des relations affectives et amoureuses, des représentations de la sexualité. Il offre aux élèves de reconnaître et questionner les stéréotypes sexistes, l'homophobie, la manipulation amoureuse. Avec discernement et en s'appuyant sur les problématiques propres à l'établissement, d'après les échanges avec le personnel socio-éducatif, l'équipe aborde également les violences sexuelles, le cyberharcèlement et les conduites prostitutionnelles. *« La prostitution devient une thématique essentielle de nos interventions dès la 4e »*, observe l'équipe. Selon les demandes, des aspects sont plus approfondis, comme par exemple dans ce collège où des cas de cyberharcèlement avaient été enregistrés : *« Un travail important a été fait sur la question des réseaux sociaux dans la vie affective, amoureuse et sexuelle. En effet, l'infirmière scolaire nous avait prévenu que la violence entre les élèves avait tendance à s'exercer par écrans interposés. »*

Les intervenant·es s'appuient sur plusieurs supports d'intervention (cartes-messages, vidéos et théâtre forum) et travaillent en groupes de parole rassemblant un nombre réduit d'élèves, parfois non-mixte : pour être efficace, l'intervention doit créer un lieu d'échange en toute confiance.

> ***« J'ai compris qu'on n'est pas fautives en cas de violence [subie]. »***
> **Une collégienne**

HAUTS-DE-FRANCE

Photos sensibles

En 2019, l'équipe est intervenue auprès d'environ 3 000 jeunes, dans toute la région, dans des établissements du secondaire mais aussi lors de manifestations publiques et dans des centres sociaux. Les thèmes abordés sont la violence, l'estime de soi, l'influence du groupe et la manipulation... et la prostitution, y compris la question des « clients » : qu'est-ce qui peut amener une personne à payer pour obtenir un acte sexuel ?

Pour aborder ces questions en favorisant le dialogue et l'expression des jeunes, l'équipe s'appuie sur plusieurs outils d'animation, dont l'un est une magnifique exposition de photographies, « À corps perdu », représentant des personnes qui ne sont pas des comédien·nes, mais des habitant·es de la région qui ont accepté de poser et de témoigner de leur histoire personnelle.

« Les élèves sont particulièrement touchés par le fait que nous racontions les histoires de personnes réelles et dont nous connaissons la suite », explique l'équipe. *« Ils sont aussi fiers d'aborder des sujets tabous, tels que le viol, la maltraitance, la prostitution, le racket, la drogue... comme le feraient des adultes, et ce tout en gardant un discours adapté à leur âge. »*

Ces témoignages permettent de lancer la discussion, par petits groupes de paroles ; les jeunes se prennent au jeu de « se mettre à la place », réalisent le poids des idées reçues, des contraintes, mais aussi des alternatives possibles pour échapper à une situation de violence.

MORBIHAN

500 étudiant · es répondent à notre enquête

La délégation, présente dans le Morbihan depuis 33 ans, est souvent sollicitée à propos des étudiant·es en situation de prostitution. En 2019, avec l'appui de l'Université Bretagne-Sud, l'équipe a accueilli une stagiaire pour un projet de six mois de recherche sur le sujet.

Cette stagiaire a mené un travail d'excellente qualité, s'appuyant sur un questionnaire quantitatif et aussi sur des entretiens semi-dirigés. 506 étudiant·es ont répondu au questionnaire. La majorité était en licence, avec une moyenne d'âge de 21 ans. Un tiers des répondant·es éprouvent des difficultés financièrement au moins de temps en temps, sans arrêt pour 8 % d'entre eux. Un quart des répondant·es renoncent à certains soins médicaux pour des raisons économiques.

Cinq étudiant·es ont indiqué être en situation de prostitution, vingt autres ont envisagé de le faire. 66 répondants ont répondu avoir déjà payé pour un acte sexuel.

Résultat inattendu, 80 % des répondant·es pensent que la prostitution est interdite en France. 85 % ignorent l'existence de la loi d'avril 2016 – qui pénalise uniquement les « clients » et les proxénètes et ouvrent de nouveaux droits pour les personnes prostituées. 90 % des étudiant·es voient dans la prostitution une activité dangereuse, que l'on exerce en cas de détresse financière. Un quart d'entre eux pense toutefois que se prostituer relève de la liberté sexuelle.

Enfin, à la question « La pornographie est-elle de la prostitution », seul un étudiant sur cinq pense que oui, contre près d'une étudiante sur deux ! Ces réponses, ainsi que le fait que des étudiant·es connaissent une situation de prostitution au cours de leur scolarité – une vingtaine envisage d'y recourir pour pallier une détresse financière – soulignent le besoin toujours pressant de prévention.

La prévention des risques prostitutionnels et la sensibilisation aux réalités de la prostitution est une activité importante de la délégation du Morbihan. En 2019, 1 417 jeunes ont bénéficié d'une intervention réalisée par l'équipe : deux heures où sont abordées les questions du sexisme, de l'homophobie et du harcèlement, de la prostitution et des autres formes de violences sexuelles, de l'apprentissage de la vie collective dans le respect et l'égalité…

L'évocation par la délégation des conséquences psychiques, sociales et physiques de la prostitution a le poids du terrain, puisque l'équipe accompagne aussi des personnes prostituées. Elle a ainsi aidé quatre d'entre elles (dont une a eu 18 ans cette année) dans diverses démarches : faire valoir leurs droits sociaux, régulariser leur situation, accéder à un logement… Trois de ces personnes souffraient de troubles de la santé et la délégation a aussi pu les accompagner dans leurs démarches de soins.

HAUTS-DE-SEINE

Du théâtre-forum pour les collégien · nes !

Avec une troupe de comédien·nes spécialisés dans l'impro, Les Bradés, la délégation des Hauts-de-Seine a conçu en 2015 un spectacle de théâtre-forum. *Filles, Garçons, demain nous appartient* qui nous permet d'aborder de manière participative nos thématiques dans les lycées. Les comédien·nes interprètent une première fois des saynètes où les personnages adolescents se retrouvent en difficulté, à propos de leur choix de métier, face à une situation de harcèlement, ou encore sous pression de l'influence du groupe.

La saynète est alors jouée une nouvelle fois, en demandant aux élèves de la stopper lorsqu'ils estiment qu'un des personnages est en difficulté. Les élèves peuvent monter sur scène et proposer des solutions ou des arguments pour aider le personnage subissant la situation sur scène. L'élève devient donc acteur de la scène.

Ce dispositif remporte un vif succès dans les classes et chaque année, *Filles, Garçons, demain nous appartient* est représenté dans une trentaine de lycées. En 2019, la délégation des Hauts-de-Seine et les Bradés se sont réunis pour travailler à la création de nouvelles saynètes adaptées au collège ! *« Les élèves comprennent qu'un espace de parole leur est offert, sans jugements, ni moqueries. Nous les invitons à monter sur scène* (seul·e ou à plusieurs !) *pour améliorer une situation complexe, humiliante, parfois violente. Un comédien reste présent pour superviser et si besoin chercher avec eux des explications. En réalité, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises solutions et aucun essai n'est inutile »*, assure Bastien Carpentier, directeur des Bradés et auteur de plusieurs pièces de théâtre-forum.

Les nouvelles saynètes évoquent l'égalité fille- garçon, l'homophobie, le cyberharcèlement. La mise en commun finale, assurée par les membres de la délégation, permet de revenir sur ces sujets en évoquant également les risques prostitutionnels. Les premières représentations devraient avoir lieu au premier trimestre 2021.

ESSONNE

« Jeunes et femmes », le stage se régionalise

Impliquée dans le Comité Départemental de la Coordination des actions à la Santé et l'Éducation à la Sexualité de l'Essonne, la délégation est fortement sollicitée dans ce département pour la prévention qui s'effectue essentiellement en collèges et lycées (généraux et professionnels). Il s'agit souvent d'initiatives prises par l'administration, l'infirmière, ou un·e enseignant·e, parfois suite à des problèmes décelés dans l'établissement.

Depuis plusieurs années, la délégation participe aux sessions « Jeunes et Femmes », un stage de remobilisation, visant à renforcer l'estime de soi et l'autonomie, organisé dans quinze Missions locales en Essonne. D'une durée de trois semaines, le stage s'adresse à des jeunes femmes de 18 à 25 ans. La délégation travaille en coopération avec le CIDFF départemental.

En 2019, le retour d'expérience très positif des stages « Jeunes et Femmes » ont conduit à leur « exportation » dans le département de la Seine-et-Marne, à Melun et Montereau, sur le même modèle validé en Essonne. La délégation y a également collaboré.

INDRE-ET-LOIRE

Intervention auprès de jeunes travailleur · ses

En 2019, la délégation a rencontré près de 300 jeunes en prévention, dans plusieurs lycées de la région. Ces actions d'éducation et de prévention ont pour visée de développer les compétences psycho-sociales des jeunes. Elles contribuent également à la construction de la responsabilité, de la citoyenneté, du vivre ensemble. Elles permettent de les amener à réfléchir individuellement et collectivement et de déconstruire les stéréotypes.

Elles permettent d'aborder différents thèmes : marchandisation du corps, mécanismes sous-jacents à la violence tels que la manipulation, le chantage, les menaces... Les facteurs d'entrée dans la prostitution, y compris du côté des « clients », sont aussi abordés.

Elles sont surtout l'opportunité de travailler avec une pédagogie positive permettant d'aborder les relations égalitaires, non marchandes, et les facteurs de protection comme l'estime de soi, l'esprit critique, l'expression des émotions.

L'équipe est aussi intervenue dans un Foyer de jeunes travailleurs géré par l'association AJH de Tours. Cette association organise des actions « Santé et Citoyenneté » tout au long de l'année, en invitant différentes associations : Espace Santé Jeunes (sur les addictions), Planning familial (déconstruction des stéréotypes), Bureau Information Jeunesse (discriminations)... Le personnel d'AJH a décidé de faire intervenir la délégation suite à des questionnements des jeunes sur la présence de personnes prostituées dans le quartier. L'équipe a donc organisé une soirée « La prostitution, et si on en parlait ? », en se basant sur ce point de départ : quel regard portent-ils sur la prostitution ? Quels sentiments cela évoque-t-il chez eux ?

La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités

CHIFFRES CLÉS 2019
200 événements dans l'année
5 959 personnes sensibilisées
3 646 heures de bénévolat

Chaque année, les délégations du Mouvement du Nid organisent des événements pour sensibiliser l'opinion publique. L'adoption, le 6 avril 2016, de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel n'a fait que renforcer notre volonté de pédagogie et d'explication du projet abolitionniste.

Pour notre association, ce vote historique marque le début d'une « révolution » des politiques publiques. Comme tout progrès majeur, il est nécessaire de l'accompagner pour expliquer et valoriser les améliorations qu'il entraîne. Nous avons jeté toutes nos forces dans cette ambition.

Nos délégations jouent un rôle précieux dans cette tâche. Elles ont cette année encore redoublé d'énergie pour proposer des initiatives grand public (200 en 2019), ainsi que des actions novatrices comme les procès fictifs sur la prostitution des mineur·es ou plus ciblées comme les stages pour les « clients » prostitueurs, souvent en coopération avec d'autres associations, et toujours dans l'esprit de relayer, modestement, les paroles des personnes prostituées rencontrées et soutenues par notre association.

HAUTS-DE-SEINE

Un procès fictif pour sensibiliser sur la prostitution des mineur·es

Cette création originale simule une audience de Cour d'assises et met en scène un proxénète, un « client » de la prostitution, deux jeunes victimes ainsi que l'ensemble du corps juridique qui entoure un véritable procès (avocats, juges...). Le public est invité à voter à la fin du procès et neuf spectateurs·trices tirés au sort deviennent jurés d'assises...

La « première », jouée le 28 novembre 2019 avec le soutien de la Mairie de Nanterre, dans la salle du Conseil municipal a connu un franc succès. Le dispositif a déplacé les foules, au point que l'équipe a malheureusement dû refuser une cinquantaine de personnes. C'est Polymnia, une startup de développement des arts oratoires animée par des étudiant·es en droit qui a adapté des faits réels et des témoignages recueillis par notre association pour écrire les plaidoiries et créer les personnages fictifs impliqués dans le procès.

Le procès en lui-même dure un peu plus d'une heure, durant laquelle, comme dans une vraie Cour d'assises, les avocat·es et les magistrat·es prennent la parole tour à tour, interprétés par des membres de Polymnia. Avec la lecture des faits, les réquisitoires, les chefs d'accusation et les plaidoiries de l'accusation et de la défense, le public est plongé au cœur du système judiciaire pour lui permettre de saisir la réalité de la prostitution des mineur·es.

Ainsi, le témoignage des deux jeunes victimes permet de rendre compte de la violence de la prostitution et de l'engrenage progressif dans lequel elles sont tombées ; la plaidoirie de la partie civile met en avant le phénomène d'emprise et la manipulation affective dont sont victimes

les mineur·es dans la prostitution. Elle insiste sur les conséquences physiques mais aussi psychologiques d'un tel traumatisme tout en apportant des chiffres concrets sur la réalité du phénomène prostitutionnel.

Outil de sensibilisation, ce procès fictif peut être complété, comme ce fut le cas à Nanterre, par un module de formation sur la prostitution de mineur·es. Faisant écho aux situations dramatiques évoquées au cours du procès, plusieurs expert·es ont pris la parole et échangé avec le public – une centaine de professionnel·les de l'action medico-sociale et éducative – lors de la table-ronde organisé à la suite : Benoît Kermorgant, coordinateur Ile-de-France du Mouvement du Nid, a donné la parole tour à tour à Mme Lambert-Valderrama, substitute du Procureur, pôle « stupéfiants et criminalité organisée » ; Mmes Derby et Fleurman, commissaires de Sèvres et Saint-Cloud, référentes pour le département des Hauts-de-Seine en charge des questions de prostitution des mineur·es ; Me Dunikowski, avocat pénaliste au barreau des Hauts-de-Seine et spécialiste de l'accompagnement pénal des victimes mineures ; M. Germain-Virgliano, référent de liaison entre l'Éducation nationale et le TGI de Nanterre ; Marine Poix, éducatrice spécialisée dans l'accompagnement des jeunes en situation de prostitution, du Mouvement du Nid.

D'après la synthèse des fiches d'évaluation du 28 novembre 2019, cette simulation du procès a beaucoup plu aux personnes présentes qui saluent la qualité de la prestation comme des informations apportées. Après le succès de cette première représentation, plusieurs délégations du Mouvement du Nid se positionnent pour faire venir l'événement dans leur département.

Procès fictif, une histoire inspirée de faits réels

Voici la fiction imaginée par Polymnia et servant d'argument au procès fictif. Le soir du 11 juillet 2018, deux copines, Shiva Gunnesvaran (17 ans) et Philippine d'Alleray (13 ans), sont conviées à une soirée privée organisée par David Lucas, un directeur marketing de 45 ans. Parmi les autres invités présents dans sa villa, des amis et des « clients » du quadragénaire, dont Edin Malek, âgé de 24 ans. Vers 2 heures du matin, celui-ci se fait accompagner par Philippine d'Alleray dans une des chambres de la villa pour avoir des relations sexuelles tarifées. Durant le rapport, Edin Malek retire son préservatif malgré les protestations de la jeune fille, qui refuse de poursuivre l'acte sexuel. Edin Malek violente alors Philippine d'Alleray et quitte la villa vers 5 heures du matin. S'inquiétant pour son amie, Shiva part à sa recherche. Les deux amies s'enfuient.

Le lendemain, David Lucas retrouve Shiva chez elle et lui demande la raison de son départ précipité. Suite aux confidences de la jeune fille, il se rend au domicile d'Edin Malek et le passe à tabac. Les voisins de ce dernier décident d'appeler la police. Edin Malek cite le nom de David Lucas ; Philippine d'Alleray est quant à elle hospitalisée et ses parents déposent une plainte pour coups et blessures volontaires.

Les services de la Brigade anti-criminalité interrogent alors les deux prévenus, Edin Malek et David Lucas, qui deviennent accusés en raison de la convergence des éléments de preuve attestant de l'existence d'un petit réseau de proxénétisme. Le référent de la lutte anti-proxénétisme des mineurs au Parquet est contacté, il enclenche les poursuites pour proxénétisme aggravé et blanchiment d'argent pour David Lucas. Edin Malek est, quant à lui, accusé de rémunération d'une relation sexuelle sur mineur de moins de 15 ans et de violences volontaires.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Nuit des relais

Depuis 2016, la Fondation des Femmes organise chaque année, aux alentours du 25 novembre, la *Nuit des Relais*, une soirée de collecte de fonds pour soutenir les femmes victimes de violences et sensibiliser au sujet. Le principe ? Les participant·es forment des équipes pour courir en se passant le relais pendant plusieurs heures, sous la Nef du Grand Palais à Paris. L'événement accueille aussi les stands des nombreuses associations présentes, qui toutes luttent contre les violences faites aux femmes et pour la promotion de l'égalité femmes-hommes.

Voici deux ans que le Mouvement du Nid participe à la Nuit des Relais, grâce à son équipe de salarié·es et bénévoles ! Des membres de l'association animent également un stand.

Beaucoup de curieux·ses et de sympathisant·es s'y sont pressés ce soir-là pour découvrir en avant-première deux vidéos de sensibilisation : *Proxolab* et *Porno, hors cadre* (lire pages 32-33). Nous leur demandions de partager leurs réactions sur de grandes feuilles de paperboard :

« Vous prenez les choses à l'envers et c'est bien ! On voit qu'ils profitent des femmes à un moment où elles sont vulnérables. C'est déroutant, horrible, percutant ! », Joana, à propos de *Proxolab*.

« Cela peut être très percutant pour les jeunes filles. Ce que j'ai retenu : c'est par les réseaux sociaux que les prédateurs chassent. Quand on n'est pas bien, on est une proie facile », une femme participant à la course, à propos de *Proxolab*.

« C'était intéressant. Cela me fait réfléchir à des choses qui existent et que je ne connaissais pas », un jeune homme participant à la course, à propos de *Proxolab*.

« Je n'avais pas conscience de ce que vivaient les acteurs et les actrices. Je pensais qu'elles le faisaient parce qu'elles le voulaient », une jeune femme anonyme à propos de *Porno, hors cadre*.

« J'ai envie de la partager, la vidéo. J'ai des amis qui regardent sans savoir ce qu'il se passe réellement », Annabelle, à propos de *Porno, hors cadre*.

Nous avons eu la visite de l'actrice et militante féministe Blandine Métayer, qui nous a félicités pour ces films *« remarquablement écrits, joués et réalisés ! Le naturel est ce qu'il y a de plus dur à recréer. Et là… Bravo ! On a l'impression de voir un film tourné en caméra cachée »*.

Toute l'équipe s'encourage avant le départ de la course

Un jeune homme regarde nos vidéos avant de les commenter

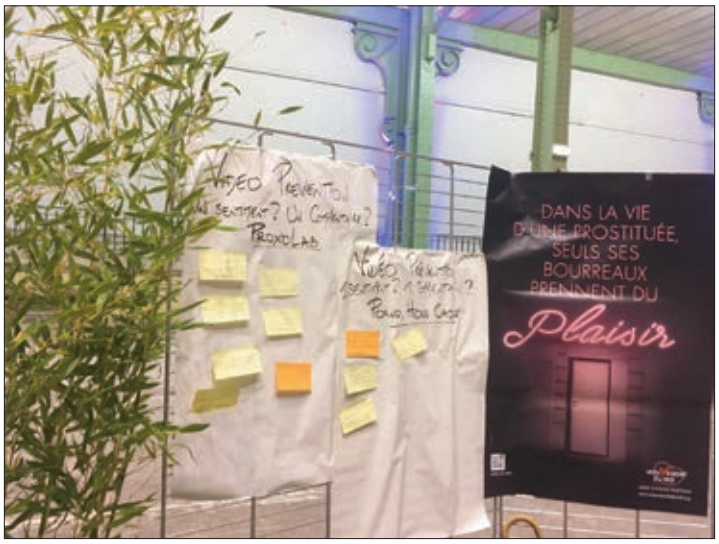

Nous recueillons les réactions à nos vidéos

BAS-RHIN

Seize jours de mobilisation pour l'abolition !

Pour célébrer les 40 ans de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et les 70 ans de la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, le Mouvement du Nid du Bas-Rhin et ses partenaires ont organisé une mobilisation d'une exceptionnelle richesse.

Citons plusieurs conférences : sur l'histoire et les fondements de l'abolitionnisme avec les intellectuel·les Frédéric Regard et Saliha Boussedra, sur la précarité et les inégalités sexistes, sur la mobilisation abolitionniste en Allemagne avec la psychothérapeute Ingeborg Kraus et Sandra Norak, survivante de la prostitution, sur les violences subies par les femmes migrantes avec le sociologue Smain Laacher…

Le 18 décembre 2019, à la Bourse du Travail de Strasbourg, lors de la grande soirée de clôture organisée avec OLF 67, plusieurs survivantes de la prostitution accompagnées par la délégation se sont exprimées.

Dans le même temps, tout au long du mois de décembre, la délégation a animé un chalet au célèbre Marché de Noël de Strasbourg, vendant des décorations de Noël, douceurs et cadeaux fabriqués à la main par les membres de l'association. Tous les profits de cette vente revenaient aux actions auprès des femmes victimes de prostitution et pour la prévention. Le chalet du Marché de Noël est aussi un lieu de débats et d'échanges pour mobiliser et conscientiser le grand public vis-à-vis du système prostitutionnel.

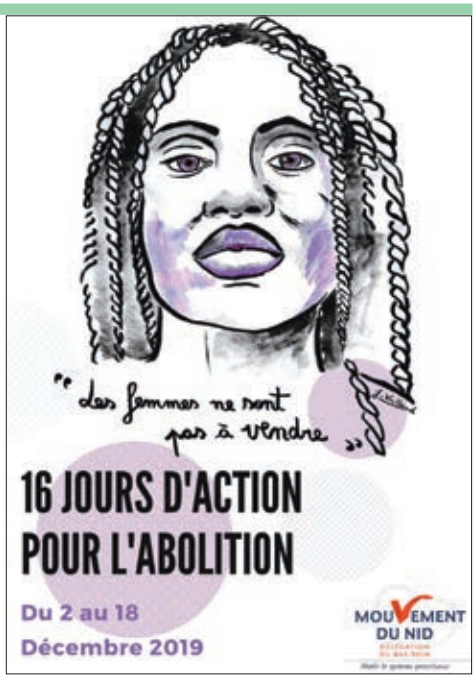

SEINE-MARITIME

Partager les réalités du système prostitutionnel avec le plus grand nombre

En 2019, la délégation a développé ses actions de sensibilisation du grand public et de prévention dans les établissements scolaires, mais aussi auprès de jeunes particulièrement vulnérables, en participant à un groupe de travail piloté par l'Aide sociale à l'enfance sur la problématique de la prostitution impliquant des mineur·es pris en charge par cette institution.

Avec la pièce de théâtre *Et toi ? Combien tu vaux ?*, créée en 2018 à partir de témoignages et du travail de rencontre et d'accompagnement mené en délégation – en 2019, l'équipe a réalisé plus d'une centaine d'échanges sur les lieux de prostitution et animé 50 permanences d'accueil –, les bénévoles disposent d'un outil marquant pour sensibiliser le grand public aux réalités du système prostitutionnel et faire reconnaître les personnes prostituées comme victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques.

Et toi ? Combien tu vaux ? met en scène un père de famille, qui, au fil de la journée, par le biais de rencontres et d'événements, remet en question son regard sur la prostitution. Elle a été représentée à deux reprises, dans le cadre de manifestations culturelles, et a donné lieu à des débats fertiles entre les animateurs·trices du Mouvement du Nid et le public.

HAUTS-DE-FRANCE

Sensibiliser les « clients »

Pour accompagner l'interdiction de l'achat d'actes sexuels en France, la loi du 13 avril 2016 prévoit la mise en place de stages de sensibilisation pour informer les « clients » sur les conséquences de la prostitution pour les personnes qui y participent.

À Lille, c'est le Service de contrôle judiciaire et d'enquête (SCJE) qui est chargé d'organiser ces stages. En 2019, 17 hommes ont participé à l'un des deux stages mis en place. La délégation des Hauts-de-France du Mouvement du Nid a contribué à ses stages en envoyant une animatrice chargée de prévention de la prostitution, sur une demi-journée, et un bénévole travaillant sur les outils de sensibilisation, et notamment sur la question du « client », durant deux demi-journées. L'équipe reçoit également le renfort d'une personne ayant connu une situation de prostitution, elle-même devenue formatrice professionnelle, qui vient partager son témoignage et ses analyses.

Parmi les « clients », certains avaient été interpellés sur des lieux de prostitution, d'autres ont été convoquées au tribunal suite à une pratique de clientélisme par Internet. Ces hommes craignaient d'être identifiées comme « client » par leur environnement proche notamment leur conjointe.

Les intervenant·es ont pour objectif d'amener les « clients » à réfléchir sur leurs actes et sur les conséquences, aussi bien pour eux que pour les personnes qui sont prostituées. Cette démarche est plus exigeante et plus ambitieuse que d'appuyer leur culpabilité, d'autant que ces hommes habitent une région transfrontalière avec la Belgique : il ne s'agit pas de les pousser à devenir « client » dans un pays où ce comportement est autorisé mais bien de leur faire prendre conscience d'une réalité qu'ils tenaient à distance jusqu'ici.

Dans les groupes, la parole circule facilement pour la plupart, toutes les interventions étant conçues pour être interactives, à l'exception du témoignage d'une personne qui a connu une situation de prostitution. Cette étape provoque comme chaque année de fortes réactions des stagiaires, qui sont très impressionnés par ces explications sur la réalité de la prostitution qui leur sont données à la première personne.

Quelques témoignages rendent compte de l'intérêt du stage pour les participants : *« Au départ, je me suis dit* "je vais dormir"*, mais j'ai appris plein de choses. »* ; un certain recul se produit face à leurs propres pratiques : *« Les psycho-traumatismes, on n'en est pas conscient ; en fait, on en a conscience mais on n'y pense pas sur le moment. Il y a une parenthèse qui s'installe. »*

Ces hommes rapportent de nombreux stéréotypes sur la prostitution : *« Je pense que les personnes prostituées précaires sont une minorité »*, *« Même au Néolithique, la prostitution existait »* et sur les relations femmes hommes : *« Les femmes (en général), elles ont de la facilité pour exprimer leurs émotions. L'homme ne peut pas exprimer ses sentiments. »*

Leurs expériences sont une illustration éclatante de la nécessité de mener une politique de grande ampleur pour la prévention et l'éducation à l'égalité femmes-hommes et à la vie affective et sexuelle.

Un effort de sensibilisation grand public

La délégation s'adresse aussi au grand public, à l'occasion de la fameuse Braderie de Lille, qui a lieu chaque année en septembre. Cette année, l'équipe exposait les photos-témoignages de « À corps perdus » (lire p. 35), point de départ d'échanges intenses sur son stand. *« L'éducation sexuelle »*, écrit un visiteur, *« il s'agit de la base : l'accès à l'éducation est nécessaire pour lutter contre tout forme d'abus sexuel… L'accès au savoir, la prise en considération de l'importance de son corps, connaître ses droits pour oser s'opposer. Noble cause, continuez ! »*

Délégation des Bouches-du- Rhône

« [Nous voulons] *engager les médias à adopter, dans le traitement des informations sur la prostitution, une éthique* [guidée par] *le respect des personnes. »*

BOUCHES-DU-RHÔNE

Une histoire vraie portée sur scène

En 2016, notre délégation des Bouches-du-Rhône reçoit un courrier électronique de Sonia (nom d'emprunt), étudiante en situation de prostitution : *« N'ayant personne à qui parler, je vous ai trouvé sur Internet »*, commence le message, qui se termine par ces simples mots : *« J'aimerais arrêter »*.

Après cette première prise de contact par Sonia, un échange de courriers électroniques s'est alors mis en place. En douceur, dans la disponibilité et la bienveillance de l'écoute, un bénévole de la délégation a maintenu le contact.

Sonia a pu se livrer : ses émotions, ses hésitations, tout est contenu dans ces lignes qu'elle a écrites sur le vif. Son isolement, sa gêne, la difficulté de se confier, le monde qui rétrécit, la déprime qui s'installe, l'avenir qui semble sans issue ; la crainte d'être jugée, les doutes, la peur aussi... Autant de sujets qui se dévoilent dans les courriers électroniques envoyés par la jeune femme et les réponses de notre bénévole, un format épistolaire qui offre aux lecteurs de suivre les méandres de son parcours hors de la prostitution. Pour finir sur ce dernier message de Sonia à la délégation : *« J'ai un emploi stable, ma vie est stable, je vis en couple depuis plus d'un an, et je suis merveilleusement bien »*.

Avec l'accord de Sonia et grâce au soutien de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité et à la direction départementale de la cohésion sociale des Bouches-du-Rhône, ces échanges ont été publiés sous la forme d'un recueil destiné à devenir outil de prévention dans le milieu étudiant.

En 2019, des comédien·nes, Élana Waysberg et Gérard Rouzier, s'emparent du texte et l'adoptent pour le théâtre. Une première lecture est donnée le 28 novembre, à la Cité des associations de Marseille, suivie d'une discussion avec le grand public, en présence de membres de la délégation des Bouches-du-Rhône.

EURE-ET-LOIR

Un stage destiné aux auteurs de violences commises au sein du couple

Douze agresseurs condamnés pour violences conjugales ont été rencontrés dans le cadre d'un partenariat avec un Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP). Lors de ce stage de deux jours, le SPIP et le CIDFF sont intervenus sur les questions des violences faites aux femmes, des stéréotypes de genre, du consentement, des violences au sein du couple (agressions, viols, violences et harcèlement). Le second jour, l'équipe du Mouvement du Nid a sensibilisé sur la question de la prostitution comme forme de violence sexiste et sexuelle, sur l'exploitation sexuelle et la marchandisation du corps des femmes. Le lien a été fait entre le stage et le sujet d'intervention et l'intervenante a mis l'accent sur les mécanismes d'entrée dans la prostitution (traite des êtres humains, violences intra-familiales et conjugales, précarité, etc.) Les stagiaires ont travaillé à partir de documents (statistiques, profils de « clients ») et de témoignages de femmes victimes de la prostitution. Enfin, un rappel à la loi a été dispensé.

VAR

Le Var sensibilise les futurs professionnel·les du social

Forte de sa connaissance du système prostitutionnel – 19 femmes ont été accompagnées en 2019 dans différentes démarches de réinsertion – l'équipe participe à la sensibilisation des futurs professionnel·les de l'action sociale et sanitaire : classes de la filière Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S), élèves infirmières de la Croix-Rouge et élèves moniteurs-éducateurs du CHRS... Une centaine de jeunes au total ont été sensibilisés. Quatre étudiantes de la Croix Rouge ont effectué un stage du 23 mai au 21 juin au cours duquel elles ont rencontré des jeunes femmes nigérianes accompagnées par la délégation. Avec le projet de *« valoriser ces jeunes femmes rencontrant de multiples difficultés personnelles »*, les stagiaires ont aidé les personnes à mettre sur pied des ateliers de coiffure africaine vivement appréciés et dont le thème avait émergé au fil d'échanges collectifs.

Panorama de nos actions : toute une année en un coup d'œil !

FÉVRIER 2019

HAUT-RHIN

Une vidéo sur la prostitution des mineur·es

Le Mouvement du Nid du Haut-Rhin, en collaboration avec le parquet de Mulhouse et des responsables de foyers éducatifs, a participé à la conception d'une vidéo alertant sur ce phénomène qui prend de l'ampleur sur le territoire alsacien. Réalisé par le pôle Prévention et sécurité de Mulhouse, ce clip en stop-motion a été projeté à de nombreux lycéen·nes dès son lancement en février. Cette initiative a été saluée par le prix « prévention de la délinquance » décerné le 21 mars par le Forum Français pour la Sécurité Urbaine.

MARS 2019

BAS-RHIN

Bienvenus dans nos nouveaux locaux

Cette année, la délégation du Bas-Rhin a inauguré ses nouveaux locaux, pour mieux accueillir les personnes accompagnées et travailler sereinement. Le grand public était invité deux semaines durant, du 4 au 15 mars, pour découvrir ce nouveau lieu. L'équipe offrait également des temps d'échange autour de la loi du 13 avril 2016.

SARTHE

Notre délégation de la Sarthe fête ses 20 ans !

Voici deux décennies que notre délégation de la Sarthe rencontre et accompagne des personnes prostituées, forme des professionnel·les et sensibilise le grand public. Lors de cet anniversaire célébré le 19 mars, l'équipe a accueilli de nombreux sympathisant·es ainsi que Rosen Hicher, survivante de la prostitution. À cette occasion, le prix de la Fondation EDF a été remis à la délégation pour saluer son action de lutte contre la prostitution, notamment des plus jeunes.

SEINE-MARITIME

Projection d'*El Proxeneta* à Rouen

C'est un documentaire exceptionnel qu'a réalisé l'Espagnole Mabel Lozano : le témoignage d'un proxénète repenti, qui a écopé de 17 ans de prison (mais n'en a purgé que 3) et qui aujourd'hui dénonce le système proxénète. Le 29 mars à l'Omnia de Rouen, le festival « Elles font leur cinéma » accueillait la « première » française. Notre équipe de la Seine-Maritime animait le débat à l'issue de la projection.

AVRIL 2019

BAS-RHIN / MOUVEMENT DU NID-FRANCE

La première marche mondiale des survivantes de la prostitution !

Emmenée par Rosen Hicher et Anne Darbes au départ de Strasbourg le 25 mars, la marche mondiale des survivantes de la prostitution a gagné Mayence en Allemagne le 2 avril, pour l'ouverture du 3e congrès international pour l'abolition de la prostitution. Tout au long des étapes en Allemagne, d'autres survivantes et militant·es abolitionnistes se sont joint à la marche. La délégation du Mouvement du Nid du Bas-Rhin et des membres du Mouvement du Nid-France ont appuyé l'organisation et la promotion de cette manifestation (lire p. 51).

MOUVEMENT DU NID-FRANCE / CAP INTERNATIONAL

IIIe congrès mondial contre l'exploitation sexuelle

Organisé par CAP international, coalition d'associations de terrain abolitionnistes dont le Mouvement du Nid est membre fondateur, ce congrès s'est déroulé du 2 au 5 avril à Mayence. Il a réuni les représentant·es de 27 associations de terrain, 300 participant·es et 40 intervenant·es venus de 30 pays différents.

Des survivantes de la prostitution se sont exprimées : Rosen Hicher (France), Sandra Norak et Marie Merklinger (Allemagne), Cherie Jimenez (États-Unis), Rachel Moran (Irlande), Mickey Meji (Afrique du Sud), Marie Drouin (Québec), Amelia Tiganus (Roumanie).
De thèmes variés ont été abordés : les conséquences physiques et psychologiques de la prostitution, la situation en Allemagne, les politiques publiques de lutte contre l'exploitation des femmes et des filles (lire p. 52).

INDRE-ET-LOIRE

La prostitution étudiante, il faut en parler !
La prostitution touche de plus en plus d'étudiant·es, mais de quelle façon ? L'équipe du Mouvement du Nid de l'Indre-et-Loire a organisé un débat à Tours le 3 avril sur ce sujet qui remue les questions de l'égalité femmes-hommes, des violences sexuelles et de la précarité.

HÉRAULT

« Prostitution : appliquer la loi », une table ronde à Montpellier
À l'occasion des 3 ans de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, les associations du Collectif Abolition 34 : Amicale du Nid 34, CIDFF, Citoyennes Maintenant, Mouvement du Nid, Osez le Féminisme ! 34, Psyc & Genre et Zéromacho ont organisé le 10 avril une table ronde sur l'application pleine et entière de la loi. Pascale Mathey, directrice adjointe de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Christophe Barret, Procureur de la République, ont évoqué les différents piliers de la loi. L'animation était assurée par les associations Magali Besnard, salariée de la délégation, Olivier Sorel, docteur en psychologie et directeur clinique de l'ARCA, Océane Fouet, chercheuse. animaient le débat.

RHÔNE

Soirée-débat sur la prostitution à Oullins
Le 25 avril, avec Osez le féminisme 69, la délégation du Rhône invitait le grand public à débattre lors d'une soirée très appréciée. Les échanges ont évoqué les acquis de la loi du 13 avril 2016 et tout ce qui reste encore à mettre en œuvre. La délégation du Rhône, agréée pour la mise en place des Parcours de sortie de la prostitution, a pu communiquer ses premiers retours d'expérience.

JUIN 2019

HAUT-RHIN

Un « vide dressing » solidaire
Le « vide dressing des copines », c'est une vente de vêtements dont tout le profit est reversé à une de terrain (Amicale et Mouvement du Nid) qui ont apporté des éléments de compréhension. Florence Montreynaud et Geneviève Duché étaient les invitées d'honneur de la journée.

association. Les vêtements mis en vente sont offerts par toutes les personnes qui souhaitent contribuer ! Cet événement est organisé par Les Dames de Coeur à Mulhouse. Pour sa 4e édition le 4 juin, 10 000 euros ont été récoltés et versés à notre équipe du Haut-Rhin, qui a pu présenter ses actions de soutien auprès des personnes prostituées.

JUILLET 2019

MARTINIQUE

Le Carbet de l'Égalité
Avec l'association Culture Égalité, l'équipe de la Martinique invitait le 26 juillet à une soirée d'échanges pour faire le point sur les réalités et les mythes de la prostitution ! Est-elle une forme ultime de la violence sociale entre les sexes ou une transaction commerciale comme les autres ? Après la prise de parole des deux associations de terrain et la projection du documentaire *Les survivantes de la prostitution*, un long débat a mobilisé les participantes.

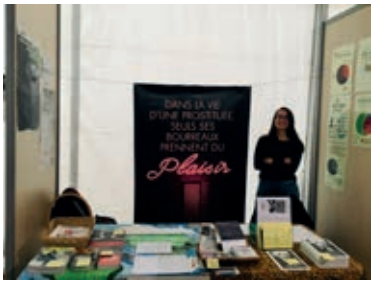

SEPTEMBRE 2019

SEINE-MARITIME

Forum associatif de Rouen

Plus de 300 associations étaient présentes lors du forum associatif « À l'Asso de Rouen », le 7 septembre ! Parmi elles, notre délégation de la Seine-Maritime. L'équipe a eu le plaisir d'accueillir de nombreux curieux·ses et de partager avec eux et elles les fondements de notre action auprès des personnes prostituées : l'accueil et le soutien inconditionnels.

ALPES-MARITIMES

Nice, la rentrée des associations

Près d'un kilomètre de stands et 300 associations réunies, c'est le tour de force de cet événement associatif qui se tient sur un week-end chaque année, à la mi-septembre. L'équipe du Mouvement du Nid de Nice a échangé sur son stand au fil des deux jours avec de nombreux citoyen·nes intéressés par la découverte de ses actions auprès des personnes prostituées.

BAS-RHIN

Le Parc de la Citadelle accueille le Nid et des centaines d'associations

La délégation du Mouvement du Nid du Bas-Rhin a rencontré plus de 200 personnes prostituées en 2019 et reçu 250 personnes lors de ses permanences. À la rentrée des associations, l'équipe a présenté ses convictions et ses actions en faveur des personnes prostituées et le combat contre le système prostitueur et toutes les autres formes de violences faites aux femmes.

NOVEMBRE 2019

RHÔNE

Focus sur la situation lyonnaise

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, la délégation organisait avec Osez le féminisme 69, l'Amicale du Nid et Femmes Solidaires une conférence pour évoquer, entre autres : les risques psychotraumatiques liés à la situation de prostitution (par Morgane Collette Mandaroux, sage-femme spécialisée en accompagnement de femmes victimes de violences) et une présentation de la traite des personnes nigérianes à Lyon (Marine Tocco, responsable du Mouvement du Nid du Rhône). Tout au long de la soirée, des témoignages de personnes prostituées ont été lus.

HÉRAULT

Montpellier, mobilisé·es contre les violences faites aux femmes !

La délégation a défilé lors de la Marche contre les violences organisée le 23 novembre à l'appel de nombreuses associations. L'équipe a aussi animé des stands de sensibilisation et d'information dsans le hall de l'Hôtel de Ville et organisé, avec le Collectif Abolition 34, un Café féministe sur le sujet de la « Culture du viol : quel impact sur les filles et les garçons ? », où sont intervenues Aude Harlé, maîtresse de conférence en sociologie, Caroline Brac de la Perrière, psychologue et Claire Grangeaud, coordinatrice formation-prévention à l'Amicale du Nid.

SARTHE

Expo, infos et échanges avec le public

Le 26 novembre, dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et en compagnie de Femmes Solidaires, notre équipe de la Sarthe a présenté ses actions au grand public lors d'un débat ouvert à tous les citoyen·nes intéressés par la lutte contre les violences faites aux femmes et l'égalité Femmes-Hommes.

INDRE-ET-LOIRE

***Female pleasure* : ciné-débat à Tours**

Avec Osez le Féminisme 37 et le Planning Familial 37, notre équipe a organisé cette soirée d'échanges autour du film *Female pleasure*, qui présente le parcours de cinq femmes qui ont le même combat : s'affranchir des préjugés, briser le silence et combattre les violences faites aux femmes.

HAUTS-DE-FRANCE

50 ans de prostitution dans les médias

En partenariat avec le Club de la presse, la délégation des Hauts-de-France a donné une conférence sur le traitement médiatique de la prostitution. En 50 ans, les médias se sont complètement renouvelés. Mais les discours sur la prostitution ont-ils changé ? Avec Claudine Legardinier, journalise qui collabore à la revue *Prostitution et Société*. La soirée a abordé l'évolution des discours médiatiques et l'influence d'Internet et des réseaux sociaux

BOUCHES-DU-RHÔNE

Une pièce de théâtre inspirée d'une histoire vraie

En 2016, la délégation avait accompagné et soutenu une jeune femme à distance, « Sonia », grâce à l'échange de courriers électroniques, jusqu'à ce qu'une rencontre physique soit possible pour elle. Sonia est parvenue à sortir de la prostitution et, avec son accord, ces échanges avaient donné lieu à une brochure destinée à la prévention.

En 2019, des comédien·nes, Élana Waysberg et Gérard Rouzier, découvrent ce texte. Impressionnés par le témoignage et les analyses de Sonia, ils décident de l'adapter pour le théâtre. Une première lecture de ce travail a été donnée à Marseille le 28 novembre, suivie d'échanges avec le public.

Aix-en-Provence : ciné débat

La délégation des Bouches-du-Rhône animait le 26 novembre un ciné-débat à Aix-en-Provence autour du documentaire *Female Pleasure*, avec Osez le Féminisme 13, La Cimade et la Ligue des droits de l'homme.

Un colloque pour les professionnel·les

Ce colloque organisé le 16 novembre par la direction de l'action sociale et de l'animation de la ville de Marseille, s'est attaché à décrire le phénomène de la prostitution des mineur·es et ses évolutions récentes. Différents expert·es (dont des responsables du Mouvement du Nid des Bouches-du-Rhône) ont abordé la question de l'accompagnement des victimes et de la prévention, de la prise en charge judiciaire et des actions à mener pour dissuader les « clients ».

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Prévenir la violence prostitutionnelle

Au cinéma Le Lincoln, le 18 novembre, notre association a animé une soirée pour faire le point sur les enjeux de la lutte contre la violence prostitutionnelle. Anne Darbes, femme trans et survivante de la prostitution, ainsi que différents acteurs·trices associatif·ves et institutionnell·es se sont exprimés autour d'un fil conducteur : le continuum de la violence sexiste et sexuelle. En effet, dans le système prostitueur, ce sont toujours les plus vulnérables qui sont les proies privilégiées des agresseurs, proxénètes, réseaux, et « clients ». La soirée a aussi été l'occasion pour le Mouvement du Nid de présenter ses deux nouvelles vidéos de prévention (lire p. 32-33)

DÉCEMBRE 2019

BAS-RHIN

Strasbourg : 16 jours d'action pour l'abolition de la violence prostitutionnelle !

Pour célébrer les 40 ans de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et les 70 ans de la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, le Mouvement du Nid du Bas-Rhin et ses partenaires ont organisé une mobilisation d'une exceptionnelle richesse, du 2 au 18 décembre 2019. Conférences, formations, ciné-débat... Lors de la soirée de clôture, avec OLF 67, de nombreuses survivantes de la prostitution accompagnées par la délégation se sont exprimées.

Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes

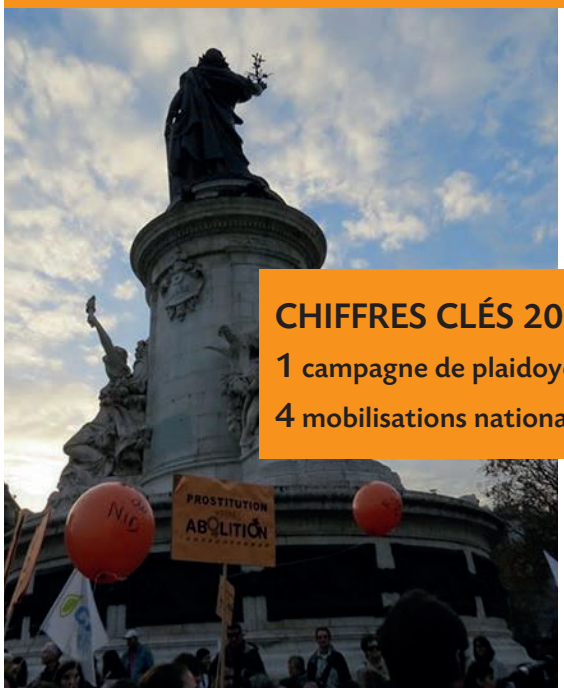

CHIFFRES CLÉS 2019
1 campagne de plaidoyer
4 mobilisations nationales

Le Mouvement du Nid a déployé ces dernières années un effort important pour promouvoir la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, finalement promulguée le 13 avril 2016. Depuis lors, nous plaidons pour obtenir sa mise en place sur tout le territoire et dans tous les domaines de son application.

En délégation départementale comme au niveau national et international, nous n'avons de cesse d'aller à la rencontre des responsables politiques pour les convaincre de l'importance de poursuivre la dynamique de la loi et d'aller plus loin, dans des domaines tels que le proxénétisme sur Internet, la prostitution des mineurs ou les arrêtés anti prostitution adoptés par plusieurs municipalités. Enfin, nous poussons à un changement d'échelle pour donner les moyens à cette politique publique nouvelle d'atteindre son objectif : réduire le nombre de victimes de la prostitution.

C'est l'ensemble de notre Mouvement qui s'implique dans ce beau combat, cet engagement auprès des victimes du système prostitueur et contre ceux qui les exploitent.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

La loi du 13 avril 2016 renforcée par une décision du Conseil constitutionnel

Avec le dépôt d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) en septembre 2018 contre la pénalisation des « clients », Médecins du monde, le STRASS et d'autres ont voulu porter un coup majeur à la loi du 13 avril 2016. Le 1er février 2019, le Conseil constitutionnel en a décidé autrement, dix jours après une audience où les avocat·es abolitionnistes ont pu plaider en faveur de la loi, il a en effet déclaré constitutionnels les articles instaurant la pénalisation des « clients ». Les sages ont ainsi renforcé la légitimité de la loi du 13 avril 2016. Pendant ces quelques mois, le Mouvement du Nid et les abolitionnistes se sont fortement mobilisés, ce qui a permis de mettre en évidence que le modèle d'une France abolitionniste, refusant les violences faites aux femmes et la marchandisation des êtres humains progressait.

Les requérants avaient pour principal grief contre la pénalisation des « clients » qu'elle porterait atteinte à la liberté d'entreprendre : en pénalisant les « clients », les *« travailleuses du sexe libre »* seraient empêchées de travailler. Il y aurait également eu selon eux atteinte à la liberté individuelle et au droit à la vie privée entre adultes. Enfin, la contravention infligée au « client », mettrait en danger les personnes en situation de prostitution, et serait de fait *« disproportionnée »*.

Face à ces affirmations, les associations féministes et abolitionnistes, dont le Mouvement du Nid, sont intervenues en faveur de la loi, et ont défendu le fait que les libertés d'entreprendre et individuelle ne devaient pas favoriser la loi du plus fort. La prostitution étant reconnue comme une violence et une atteinte à la dignité, elles ne pouvaient

donc être invoquées en l'espèce. Notre association, ainsi que ses alliées, ont également mis en avant le fait que la pénalisation des « clients » ne devait pas être jugée responsable de violences qui ont toujours été présentes dans la prostitution.

Dans leur décision, les Sages ont clairement consolidé le choix du législateur. *« Décider des modalités d'abolition de la prostitution est un choix de nature politique, qui relève de la souveraineté nationale et non pas des juges »*. Les sages ont concentré leur réponse sur la question de la liberté individuelle : *« En faisant le choix de pénaliser les acheteurs de services sexuels, le législateur a entendu, en privant le proxénétisme de sources de profits, lutter contre cette activité et contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, activités criminelles fondées sur la contrainte et l'asservissement de l'être humain »* écrit le Conseil constitutionnel qui rappelle que *« dans leur très grande majorité, les personnes qui se livrent à la prostitution sont victimes du proxénétisme et de la traite »*. Comme le soulignaient dans un communiqué de presse le Mouvement du Nid, Osez le féminisme! et la CLEF le 1er février, *« la pénalisation des* "clients" *conforme, la loi abolitionniste se retrouve ainsi confortée »*. *« L'objectif de la loi est de protéger les personnes qui ont besoin de l'être, de sanctionner tous ceux qui les exploitent, mais aussi de transformer la société en profondeur vers l'égalité entre les femmes et les hommes, en refusant les violences contre les femmes, en affirmant que la liberté sexuelle ne peut exister sans désir réciproque »*, expliquait ainsi Christine Blec, alors Présidente de notre association.

En janvier 2020, une grande campagne d'opinion intitulée « #nabrogezpas » a, par ailleurs, permis de recueillir de nombreux soutiens. Des personnalités du monde politique, médical, des survivantes de la prostitution, sollicitées par nos associations, ont publié des tribunes dans la presse. Notre collectif d'associations Abolition 2012 a écrit, avec le soutien d'ex-ministres des droits des femmes, une lettre ouverte au Premier ministre Édouard Philippe, publiée dans *Le Parisien*.

LES ARGUMENTS ABOLITIONNISTES À L'AUDIENCE

Le 22 janvier se sont succédés à l'audience 15 avocat·es, 10 côté requérants et 5 parties intervenantes en défense. Le Secrétaire général du gouvernement a conclu par une défense de la loi.

Voici quelques citations issues des plaidoiries des abolitionnistes :

Manuel Delamarre, avocat de CAP international et de la Fondation Scelles

« Si l'achat d'un acte sexuel n'était plus considéré comme une violence mais comme un droit consacré au nom de la liberté d'entreprendre, alors plus rien ne justifierait ni d'aider les personnes prostituées à sortir de la prostitution, ni de leur garantir des droits en tant que victimes. »

Cédric Uzan-Sarano, avocat de l'Amicale du Nid, Mémoire traumatique et Zéromacho

« Le rôle du législateur est bien d'envoyer un message normatif très fort : nous ne voulons pas d'une société où l'on peut acheter, louer le corps d'autrui, la sexualité d'autrui. La dignité d'autrui. »

Lorraine Questiaux, avocate du Mouvement du Nid, d'Osez le féminisme ! et de la CLEF

« La question est de savoir si notre socle constitutionnel garantit un droit de nier l'autre ».

« Cette loi vise à mettre un terme au fait qu'aujourd'hui il y a des jeunes filles et garçons, mineurs, dans les hôtels, autour de Paris, qui sont consommés, battus, agressés, à qui on impose les pires formes de torture. »

« Interdire le recours à la prostitution protège, sauve des vies. »

Frédérique Pollet-Rouyer, avocate de l'AVFT et du CFCV

« La loi doit empêcher que l'oppression puisse se nourrir du consentement des opprimées, qu'une liberté puisse se retourner contre elles-mêmes. »

« La prostitution n'est pas autre chose que la possibilité donnée à un homme de s'affranchir du désir d'une autre personne voire de jouir de son asservissement (...) Les clients achètent en réalité la contrainte et la souffrance de prostituées. »

Vanina Méplain, avocate des EACP

« Les violences ne se sont pas subitement abattues sur les personnes prostituées depuis avril 2016. »

« On ne peut pas demander à une loi de produire tous ses effets en deux ans et demi. Il est donc particulièrement malhonnête de venir mettre sur le dos d'une loi la réalité des violences que vivent les prostituées, depuis toujours. »

Le Parisien a également publié en janvier le sondage Ipsos/CAP international/ Mouvement du Nid qui a révélé le soutien de trois quarts de la population française à la loi abolitionniste (lire p. 50).

MOUVEMENT DU NID-FRANCE/CAP INTERNATIONAL

78 % des Françaises et des Français favorables à la loi du 13 avril 2016

Dans le cadre de la campagne #nabrogezpas, un sondage a révélé un fort soutien de la population française à la loi. Commandé par la Coalition pour l'abolition de la prostitution (CAP international), dont le Mouvement du Nid est un membre fondateur, il a été réalisé par Ipsos les 11 et 12 janvier 2019[1] et publié le 21 janvier dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France*.

Des résultats extrêmement positifs moins de trois ans après l'entrée en vigueur de la loi, qui n'est pas encore appliquée partout.

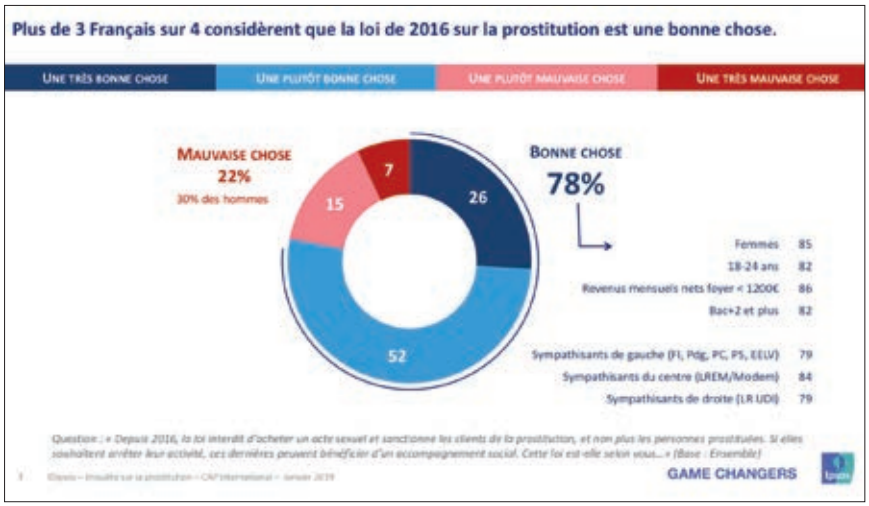

Ses enseignements

• **78 % des personnes interrogées estiment que la loi est une bonne chose** (graphique 1). En effet, à la question « la loi du 13 avril sanctionne l'achat d'actes sexuels et pénalise les "clients", et non plus les personnes prostituées. Si elles souhaitent arrêter leur activité, ces dernières peuvent bénéficier d'un accompagnement social. Cette loi est-elle selon vous, une bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise ou mauvaise chose », ils et elles répondent : « c'est plutôt une bonne chose » ou « une bonne chose » à 78 %.

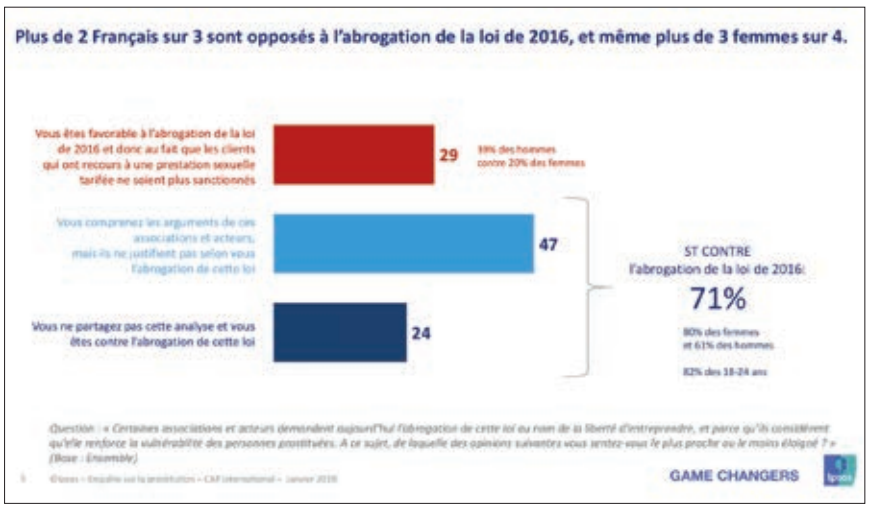

• **71 % des sondés se sont prononcés en faveur du maintien de la loi**, ce chiffre montant à 84 % pour les 18-24 ans (graphique 2).

• **77 % des personnes interrogées considèrent qu'acheter une prestation sexuelle revient à imposer un acte sexuel** et à profiter de la détresse des personnes prostituées.

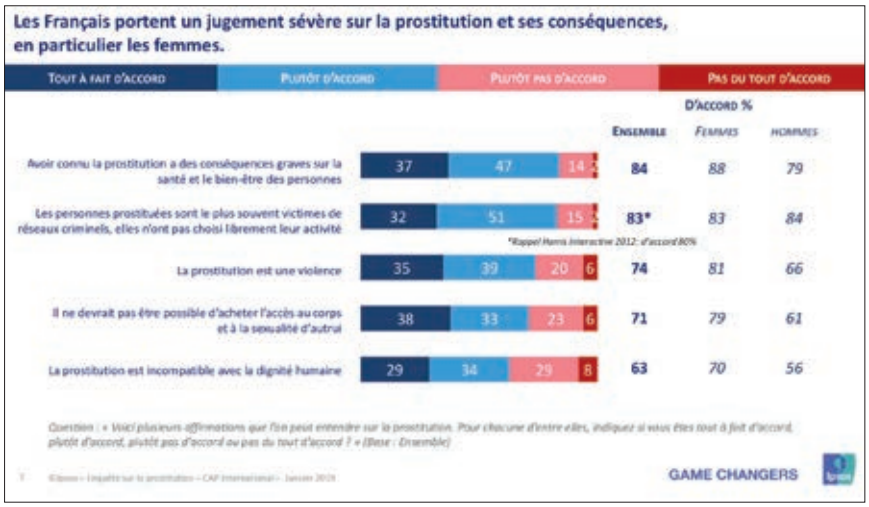

Il y a encore un écart persistant dans les résultats : si les hommes admettent à 66 % que la prostitution est une violence, les femmes en sont sûres à 81 %. Enfin, les femmes sont moins nombreuses (22 % contre 33 %) à considérer que la prostitution est un travail comme un autre.

[1] Sondage représentatif réalisé avec la méthode des quotas auprès de 1 005 personnes, effectué par Internet.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Le Mouvement du Nid aux côtés du combat des survivantes de la prostitution

« Ce n'est pas la loi qui tue, ce sont les "clients" *»*

Alors que les représentant·es de l'idéologie du travail du sexe répètent à l'envi qu'il faut « écouter les concernées », excluant toute personne qu'ils ne définissent pas comme telle du débat, faire entendre ce qu'ont à dire les personnes que nous rencontrons sur le terrain mais qui ne se sentent pas prêtes à le dire publiquement, n'est pas toujours facile. C'est une des raisons pour lesquelles il est fondamental d'écouter les survivantes et de donner de l'écho à leurs initiatives. À l'occasion de la Question prioritaire de constitutionnalité déposée contre la loi du 13 avril 2016 (voir p. 48-49), quatre d'entre elles, Belges et Françaises, qui s'étaient rencontrées le 23 novembre à Paris lors de l'événement « les survivantes prennent la parole », ont décidé de faire une action symbolique forte pour défendre le modèle abolitionniste. Elles ont d'abord écrit, avec quelques autres, un texte fondateur, appelant les Sages à ne pas dépénaliser les « clients ». Elles ont ensuite organisé, à l'initiative de Rosen Hicher, une action au square Louise Michel le 17 janvier 2019, aidées dans l'organisation par notre association.

Elles y ont d'abord fait une performance en hommage aux personnes prostituées assassinées, avant de déclarer, l'une après l'autre : *« ce n'est pas la loi qui tue, ce sont les* "clients" *»*. Elles ont ensuite lu leur tribune devant des journalistes. Plusieurs représentantes d'associations féministes et abolitionnistes étaient venues les soutenir.

BAS-RHIN

« Marche mondiale des survivantes de la prostitution »

Le Mouvement du Nid du Bas-Rhin a accompagné le départ de la première Marche mondiale des Survivantes de la prostitution, avec Rosen Hicher, survivante française et initiatrice de cette marche, le lundi 25 Mars à Strasbourg à 10 h devant le Conseil de l'Europe et à 11 h 30 sur la Passerelle des Deux Rives entre Strasbourg et Kehl !

Au total une dizaine de survivantes ont rejoint, en France et en Allemagne cette marche de 207 km, jusqu'à Mayence pour une manifestation dans la rue contre le modèle allemand, à laquelle d'autres survivantes internationales se sont jointes, pour l'ouverture du congrès de notre coalition CAP international.

Un événement très fort auquel des politiques de la région strasbourgeoise et de Karlsruhe ont participé.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE/CAP INTERNATIONAL

3e congrès international de la Coalition pour l'abolition de la prostitution

Du 2 au 5 avril s'est tenu à Mayence le 3e congrès de CAP international, qui a réuni plus de 400 personnes en Allemagne.

Le Congrès a commencé le 2 avril avec l'arrivée de la marche des survivantes, initiée par Rosen Hicher et soutenue par les associations, devant la gare de Mayence. Aux survivantes françaises et allemandes, se sont jointes les survivantes internationales venues pour le congrès.

Une manifestation a alors commencé, allant de la gare à l'institut français où s'est déroulée une conférence de presse, en s'arrêtant devant le grand bordel « Das Crazy », à proximité de la gare.

Moment très émouvant où la douzaine de survivantes et les militantes et militants ont scandé des slogans abolitionnistes tels que « Stop sexkauf » (stop à l'achat de sexe), « les femmes ne sont pas des marchandises » ou encore « respectez notre dignité ». Une conférence de presse a ensuite permis aux survivantes, venues de toute la planète (Mickey Meiji d'Afrique du Sud, Simone Watson d'Australie, Marie Merklinger et Sandra Norak d'Allemagne, Chérie Jimenez des Etats-Unis, Marie Drouin du Québec, ou encore Rosen Hicher, Fiji et Anne Darbes de France, Amelia Tiganus d'Espagne), de s'exprimer sur ce qui a fait qu'aujourd'hui elles militent pour l'abolition.

À l'issue des deux jours et demie de Congrès, les participantes et participants, auxquelles se sont associées des associations et survivantes du monde entier, ont signé la « déclaration de Mayence », demandant à la chancelière allemande, Angela Merkel, ainsi qu'au Parlement, de mettre fin à la légalisation de la prostitution en Allemagne, qui contrevient à la déclaration universelle des droits humains et à la Convention internationale de 1949 (lire p. 86).

Les signataires demandaient notamment :

- De fermer les 500 bordels dans lesquels des femmes sont exploitées ;
- De pénaliser les « clients » prostitueurs ;
- De recevoir une délégation des signataires, dont de très nombreuses survivantes.

BELGIQUE

L'appel de Bruxelles

Le Mouvement du Nid était présent au colloque organisé à l'occasion des dix ans de l'appel de Bruxelles pour une Europe libérée de la prostitution, qui s'est tenu les 17 et 18 octobre 2019.

Les membres de cet appel (plus de 200 associations) se sont rassemblés pour défendre les politiques abolitionnistes. Elles ont demandé l'avènement d'une société sans prostitution, sans hypersexualisation et sans objectification des femmes !

UNE EXPERTISE RECONNUE

Grenelle contre les violences conjugales : le Mouvement du Nid impliqué

Début juillet, grâce à la mobilisation de nombreuses individu·es et associations féministes, ainsi que de l'association des familles des victimes de féminicide, un rassemblement s'est tenu Place de la République à Paris pour exiger la mobilisation pleine et entière de toute la société, et en particulier de l'État contre les féminicides. En six mois, 75 femmes avaient été assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint.

Marlène Schiappa, secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes, a annoncé l'organisation d'un « Grenelle » sur le sujet le 3 septembre. Notre association a décidé de s'investir dans ce travail collectif en contribuant dès juillet au recueil des propositions des associations de terrain conduit par la Fondation des Femmes, et en participant au Grenelle à Matignon ainsi que dans les départements où nous sommes présents.

Et ce pour plusieurs raisons : d'abord parce que les féminicides, le fait de tuer une femme parce qu'elle est une femme dans le contexte d'une société sexiste, dépassent les violences conjugales. Chaque année, des personnes prostituées sont tuées, parce qu'elles sont des femmes.

Ensuite, la prostitution s'inscrit dans un continuum de violences sexuelles, allant du viol au harcèlement sexuel, et dans une longue tradition patriarcale de mise à disposition des femmes et de leurs corps au profit des hommes et de leurs prétendus « besoins sexuels irrépressibles ». La prostitution banalise et institutionnalise l'idée selon laquelle les hommes peuvent imposer un acte sexuel, que ce soit par la contrainte physique, morale, psychologique mais aussi par la contrainte économique et l'exploitation de la précarité d'autrui.

Enfin, la prostitution est une forme de violence conjugale. Des femmes victimes de violences conjugales sont soumises par leur conjoint à la prostitution. La stratégie des « lover boys » est très courante dans la prostitution, notamment la prostitution des mineurs : après avoir identifié une victime potentielle, souvent fragile, les proxénètes simulent une relation amoureuse et prostituent ensuite leur « petite amie ».

Le Mouvement du Nid a interpellé le Premier ministre en lui demandant de :

• Prendre en compte la prostitution dans les violences conjugales traitées par le Grenelle (et de l'intégrer aux formations, aux protocoles mis en place...) pour améliorer l'accueil des victimes et le traitement judiciaire des plaintes ainsi que l'accès aux soins ;

• Former les professionnel·les pour une prise en charge spécifique sur la prostitution des mineur·es et améliorer la prise en charge sanitaire et psychotraumatique ;

• Donner les moyens d'identifier, puis de proposer un accompagnement éducatif et thérapeutique aux enfants co-victimes de violences ;

• Appliquer strictement la législation concernant l'achat d'actes sexuels de mineur·es et de majeur·es sur l'ensemble du territoire : dans les affaires judiciaires, particulièrement celles concernant des mineur·es en prostitution, les « clients » doivent systématiquement être interpellés (via leurs adresses IP, n° de téléphone, etc.) et pénalisés. La gravité de la violence prostitutionnelle, ses conséquences sur les victimes et la société justifient que l'impunité des « clients » soit pleinement levée ;

• Changer d'échelle en matière de prévention en milieu scolaire sur les causes et les conséquences des violences sexistes et sexuelles (incluant la prostitution) ;

• Accélérer la mise en œuvre homogène de la loi du 13 avril 2016 sur l'ensemble du territoire.

Le Mouvement du Nid invité au colloque de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale

Le 20 novembre, la délégation aux Droits des femmes de l'Assemblée nationale a organisé un colloque sur « La lutte contre toutes les formes de prostitution » lors duquel la présidente du Mouvement du Nid Claire Quidet ainsi que sa directrice Stéphanie Caradec sont intervenues. Un événement qui a permis de constater le soutien fort de la Délégation aux droits des femmes à la loi du 13 avril 2016.

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Prévenir la violence prostitutionnelle contre les femmes et les enfants

Le 18 novembre 2019, au cinéma le Lincoln à Paris, le Mouvement du Nid organisait une soirée autour du continuum de la violence prostitutionnelle, entre enfants et femmes, et au sein du continuum des violences patriarcales. Une belle soirée qui a aussi permis de présenter en avant-première deux de nos trois nouvelles vidéos de prévention (voir page 32-33).

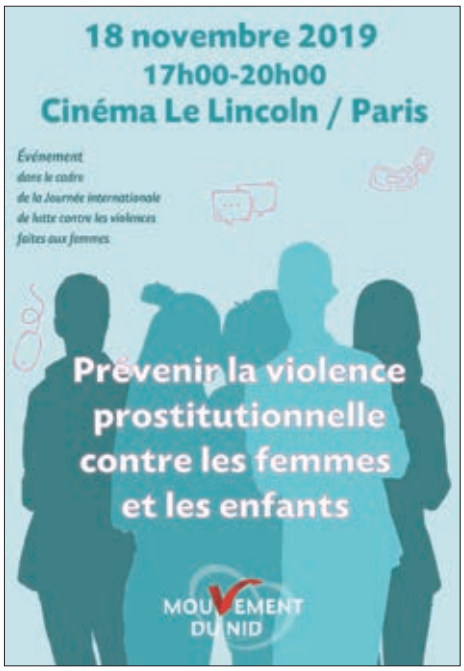

Lors de l'événement « #metoo et la prostitution : les survivantes prennent la parole » qui avait réuni huit survivantes de la prostitution, le 23 novembre 2018, l'assistance avait été frappée par la récurrence des témoignages. D'Afrique du Sud aux États-Unis en passant par la France, la Belgique ou le Nigéria, toutes le disaient avec force : ce qu'elles avaient vécu dans le système prostitueur, profondément violent et destructeur, elles l'avaient souvent vécu avant dans la famille ou la société, et avaient souvent commencé à le vivre bien avant d'être adultes.

Pour la Journée de lutte pour l'élimination de toutes les violences faites aux femmes cette année, l'association a donc choisi de faire entendre spécifiquement ces continuums. Lors de cette soirée, Anne Darbes, survivante de la prostitution et femme trans, a témoigné de la façon dont l'abandon subi enfant, l'absence de protection familiale et sociale dans les foyers, l'avaient entraînée – comme tant de ses camarades de foyer – vers la prostitution. *« Personne ne m'a protégée »* , soulignait-elle, appelant à ce qu'enfin les choses changent. Ernestine Ronai, présidente de la commission violences du HCE (Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes), a, de son côté, présenté deux études sur la prostitution des mineur·es en Seine-Saint-Denis. Celles-ci, réalisées à partir d'une vingtaine de dossiers du juge des enfants, montrent à quel point le parcours de ces jeunes filles est marqué par la violence avant l'entrée dans le système prostitueur : violences sexuelles dans l'enfance et violences conjugales sont omniprésentes.

Comment faire face à ces continuums et renverser le système prostitueur ? En deuxième partie de soirée, des membres du Mouvement du Nid chargés de l'accompagnement et de la prévention, mais aussi Édouard Durand, juge des enfants, Raphaëlle Wach, substitute de la procureure de Créteil, Rosen Hicher, survivante de la prostitution et animatrice de « stages clients » pour des hommes interpellés pour achat d'acte sexuel, et Pierrette Pape, de Génération abolition, ont souligné à quel point il était important de remettre le monde à l'endroit en accompagnant les victimes, en les déculpabilisant, et en s'attaquant – par la pénalisation ou la sensibilisation, aux auteurs, les « clients prostitueurs ». Tous et toutes ont souligné combien il y avait encore de chemin à parcourir pour réussir ce changement de perspective, notamment prévu dans la loi du 13 avril 2016, qui doit encore être pleinement appliquée.

La soirée a également permis de diffuser en avant-première deux de nos nouvelles vidéos de prévention, « Proxolab » qui montre comment les cyberproxénètes repèrent leurs victimes sur les réseaux sociaux en recherchant leurs vulnérabilités, et « Porno hors-cadre », qui vise à faire prendre conscience que ce qui se passe sur les plateaux de tournage, ce n'est pas du cinéma, mais bien un acte de prostitution réel qui est filmé...

JOURNÉE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

25 novembre : mobilisation dans toute la France

50 000 personnes ont manifesté à Paris le 23 novembre 2019 à l'appel de « Nous toutes » et des associations de lutte contre les violences masculines, dans le cadre de la journée mondiale de lutte pour l'élimination des violences contre les femmes. Une mobilisation exceptionnelle qui montre que, deux ans après, le mouvement #metoo prend de l'ampleur en France. Les révélations de l'actrice Adèle Haenel et la promotion du film de Polanski *J'accuse*, ont participé à pousser de nouvelles femmes et de nouveaux hommes, souvent jeunes, à descendre dans la rue.

Des membres du groupe de parole parisien à la manifestation du 25 novembre contre les violences faites aux femmes

Le Mouvement du Nid a défilé au sein du cortège abolitionniste parisien aux côtés notamment de militantes féministes d'Osez le féminisme!, du Collectif féministe contre le viol, de survivantes de la prostitution et de personnes prostituées accompagnées qui ont voulu être présentes. Quelques jours plus tôt, une tribune très clairement abolitionniste intitulée « Nous marcherons contre toutes les violences masculines » avait été publiée dans *Le Monde*.

CHARTE ASSOCIATIVE DU M

ADOPTÉE EN ASSEMBLÉE

Identité

Le Mouvement du Nid, association de terrain et mouvement de société, agit en soutien aux personnes prostituées et en opposition au système prostitueur qui exploite leur précarité et leurs vulnérabilités. Il travaille sur les causes et les conséquences de la prostitution.
Présent dans plusieurs dizaines de départements auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées, l'association est reconnue d'utilité publique et bénéficie des agréments d'État Éducation populaire et Éducation nationale.

Nos actions

Le Mouvement du Nid déploie ses actions autour de six priorités :

Pour le soutien aux personnes prostituées :

- La rencontre régulière sur les lieux de prostitution avec plusieurs milliers de personnes prostituées.
- L'accueil et l'accompagnement global des personnes prostituées et leur entourage, le développement d'alternatives à la prostitution, et le soutien vers la sortie de prostitution.
- La formation des professionnel.le.s et des bénévoles pour un meilleur accompagnement.

Contre le système prostitutionnel et ses complicités :

- La prévention auprès de plusieurs dizaines de milliers d'adolescent.e.s et de jeunes pour construire une sexualité libre de tout rapport marchand.
- L'information et la sensibilisation du grand public pour changer les mentalités et les regards.
- Le plaidoyer politique et judiciaire pour faire évoluer et appliquer les politiques publiques.

MOUVEMENT DU NID FRANCE
Abolir le système prostitueur

Mouvement du Nid - Secréta
Tél. : 01 42 70 92 40 - nidnational@mouvem

MOUVEMENT DU NID FRANCE
GÉNÉRALE LE 5 JUIN 2016

Convictions et missions

Témoin des réalités quotidiennes de la prostitution, dépositaire des témoignages et récits de vie de milliers de personnes prostituées, convaincu que le système prostitutionnel est un obstacle majeur à l'égalité femmes-hommes, une violence en soi, et une atteinte à l'intégrité et à la dignité de la personne humaine, le Mouvement du Nid milite pour l'abolition du système prostitutionnel et l'avènement d'une société libérée de l'exploitation marchande de la sexualité.

Ayant obtenu en 2016, après de nombreuses années de mobilisations, l'adoption d'une loi abolitionniste qualifiant la prostitution de violence, l'association veut contribuer au recul effectif de la prostitution et à sa disparition par la réduction de la demande, la prévention des entrées dans la prostitution, et le développement d'alternatives réelles et durables permettant une sortie de prostitution.

Née au cœur du christianisme social des années 1930, l'action militante du Mouvement du Nid s'inscrit dans le champ des grands combats humanistes, et notamment féministes, pour l'égalité, l'émancipation individuelle et collective, la justice et la solidarité. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste indépendante de toute structure politique ou religieuse.

Éthique de fonctionnement

Le Mouvement du Nid fonde son action sur la rencontre avec les personnes prostituées. Il place le respect de la personne et son émancipation au cœur de toutes ses actions. Il apporte un soutien inconditionnel, et en dehors de tout jugement, à toutes les personnes prostituées qui en font la demande.
Mouvement relais, notre association développe des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social. Elle tisse aussi des liens avec les associations partageant son projet de société.

Pour mener à bien son action, le Mouvement du Nid mobilise des militant.e.s, des bénévoles et de salarié.e.s. Ils agissent dans l'esprit des statuts, dans le respect du règlement intérieur, et selon les orientations votées chaque année en Assemblée générale.
Le Comité national (CA) de l'association est composé de militant.e.s du Mouvement, issus d'une délégation départementale, et élu.e.s par l'Assemblée générale.

riat national - 8 bis rue Dagobert - BP63 - 92114 Clichy cedex
nentdunid.org - www.mouvementdunid.org – www.prostitutionetsociete.fr

Mouvement du Nid-France : une association de terrain, un mouvement de société !

Association reconnue d'utilité publique, bénéficiant des agréments ministériels « éducation populaire », « éducation nationale », « service civique » et Parcours de sortie dans 17 départements, le Mouvement du Nid agit dans une trentaine de départements. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste de terrain et un mouvement de société.

La première association de terrain agissant sur les causes et les conséquences de la prostitution

Dans **24 délégations** et **2 antennes** à travers la France, nos militant·es ont rencontré **6 034 personnes prostituées** en 2019, sur les lieux de prostitution et lors des permanences d'accueil. Ces échanges, ce travail mené en commun avec les personnes prostituées donnent tout son sens à notre combat : le droit à ne pas être prostitué·e.

Le Mouvement du Nid-France, avec ses partenaires, accompagne les personnes prostituées face aux difficultés de leur vie quotidienne, elles qui affrontent un véritable déni de leurs droits (accès à la justice, aux soins, à la sécurité sociale). Lorsque les personnes prostituées entreprennent des démarches pour quitter la prostitution, il est également présent à leurs côtés. En 2019, **1 226** personnes prostituées ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans leurs démarches.

Un mouvement de société portant un projet ambitieux et libérateur

Le Mouvement du Nid-France étend sa réflexion à l'ensemble du système prostitutionnel qui viole les droits humains et à ses causes collectives et individuelles. Nous voulons construire une société abolitionniste, citoyenne et solidaire, qui ne réduise pas les êtres humains à l'état de produits de consommation.

Le Mouvement du Nid-France forme des acteurs sociaux : justice, police, professionnel·les de la réinsertion, éducateurs, médecins. Ainsi, en 2019, **2 338 professionnel·les** ont été formés.

Nous intervenons aussi en prévention auprès des jeunes. Le Mouvement du Nid-France réclame une réforme ambitieuse de l'éducation à la sexualité et à l'égalité, dès l'école primaire et tout au long du parcours éducatif. En 2019, nous sommes intervenus en prévention auprès de **21 580 jeunes**.

Nous sensibilisons également l'opinion et les élu·es pour faire évoluer les mentalités et orienter les politiques publiques. L'année 2016 a été marquée par une grande victoire : l'adoption de la loi du 13 avril renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. En 2019, nous avons agi en réseau avec de nombreux partenaires pour la mettre en œuvre : **53 associations** se sont réunies autour de l'appel Abolition 2012 initié en 2011. **Nous en comptons 62 en 2019**.

La prostitution

Le terme « prostitution » renvoie souvent à la seule personne prostituée qui se livrerait à un rapport sexuel contre une rémunération. Nous préférons parler du « système prostitueur », qui organise l'achat et la vente de l'usage du corps d'autrui et de sa sexualité. Ses acteurs sont les proxénètes et les « clients » prostitueurs.

Une atteinte à la dignité humaine : Notre société interdit d'assimiler le corps humain à un objet marchand. Pourtant, les prostitueurs accèdent au corps de la personne prostituée par la contrainte économique. Le système prostitutionnel exploite les victimes de rapports de force : les plus pauvres (d'ici, ou d'ailleurs avec le trafic d'êtres humains), les victimes du racisme et du sexisme (les personnes prostituées sont souvent des femmes, les prostitueurs sont des hommes).

Un obstacle à l'égalité femmes-hommes, une violence sexiste : Le système prostitutionnel garantit aux hommes ce que la condamnation du viol leur a retiré : la possibilité de disposer du corps des femmes sans tenir compte de leur désir. La répétition d'actes sexuels non désirés, est une violence, aux répercussions physiques et psychologiques graves.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblée Générale : cap vers la sortie de prostitution

L'Assemblée générale du Mouvement du Nid s'est tenue les 15 et 16 juin 2019 à Paris, en présence d'une soixantaine de militantes et militants, salariées et salariés. L'occasion d'élire un nouveau Comité national (conseil d'administration) pour trois ans, et de fixer les objectifs de ce nouveau mandat.

La présidente sortante du Mouvement du Nid, Christine Blec, ne se représentait pas, étant arrivée à la fin de ses neuf années de mandat. C'est Claire Quidet, jusqu'alors porte-parole de l'association et responsable de la délégation du Val-de-Marne, qui a été élue présidente pour les trois années à venir.

Après avoir fait le bilan de l'année écoulée, année de consolidation de l'activité et des finances de l'association, l'Assemblée générale a travaillé sur les grandes orientations des prochaines années. En particulier, les militantes et militants ont réfléchi à un « plan Marshall » pour la sortie de prostitution.

Dans l'esprit de la politique abolitionniste de la France et de la loi du 13 avril 2016 qui dépénalise les personnes prostituées et offre la possibilité d'un accompagnement vers la sortie de la prostitution, l'association souhaite recenser toutes les actions et les moyens nécessaires pour que le nombre de victimes du système prostituteur diminue réellement, et que toutes les personnes prostituées qui le souhaitent puissent en sortir.

Par ailleurs, l'association se mobilise fortement autour de projets de prévention de la prostitution des mineur·es et sur le développement de la formation de l'ensemble des acteurs concernés par l'accompagnement des personnes prostituées. Enfin, elle sera attentive à poursuivre le travail commencé pour faire reconnaître l'industrie du film pornographique comme de l'exploitation sexuelle/prostitution filmée.

La parole des survivantes

La soirée de l'Assemblée générale a été dédiée à la sortie du numéro 200 de notre revue et à la mise en lumière de comment, depuis toujours, le Mouvement du Nid s'est fait le relais de la parole des personnes prostituées : à travers les témoignages relayés dans la revue, le soutien aux livres rédigés par les personnes, la production de pièces de théâtre et le soutien au mouvement des Survivantes.

Trois d'entre elles, Rosen Hicher, Anne Darbes et Magali, sont d'ailleurs venues dire l'importance d'avoir la possibilité de raconter leur histoire.

Isabelle Linnartz et Blandine Métayer, actrices de la pièce *Les survivantes*, co-produite par le Mouvement du Nid et inspirée des témoignages recueillis par l'association, sont intervenues pour expliquer leur démarche avec ce spectacle.

Les responsables de délégations mutualisent leurs expériences et préparent l'avenir du Mouvement national

Cette assemblée ouverte aux délégué·es départementaux du Mouvement du Nid est animée par son Comité national. Elle se réunit deux fois par an – en 2019, elle a eu lieu les 23 et 24 mars et les 9 et 10 novembre. Durant deux jours, les délégué·es partagent les informations du terrain, les problématiques locales posées par le système prostitutionnel, les actions en cours et les projets de leur équipe ainsi que ses faiblesses et ses forces.

Le CNO est aussi un temps de dialogue entre les délégué·es, le Comité national et le Secrétariat. Les délégué·es font part de leurs préconisations pour l'orientation de l'action du Mouvement du Nid. Le CNO de printemps permet un point d'étape avant l'Assemblée générale (AG), celui de l'automne mesure les effets des décisions de l'AG précédente et affine leur application. Enfin, les délégué·es y bénéficient d'informations et de conseils concernant les salarié·es, les stagiaires et les volontaires en service civique qui travaillent dans leur délégation.

CNO des 23 et 24 mars 2019

Ce CNO a représenté un temps important pour la vie associative et le développement du Mouvement du Nid. Alors que l'Assemblée générale de juin se profilait, les délégué·es ont travaillé sur des sujets reliés à la mise en œuvre des orientations de l'association.

Un travail autour de la stratégie de communication a été réalisée. Un point sur les comptes et le budget 2019 a été présenté.

Enfin, avec le Secrétariat national, les délégué·es et le Comité national ont préparé l'Assemblée générale.

CNO des 9 et 10 novembre 2019

Dans la poursuite des travaux de l'Assemblée générale, les délégué·es et le comité national ont travaillé sur les projets nationaux et locaux des prochains mois.

Un travail sur le bénévolat a été mené à travers plusieurs thématiques : recherche, accueil et fidélisation des bénévoles, diversité des engagements, partage et transmission des responsabilités.

Les délégué·es ont ensuite échangé sur le renouvellement des agréments PSP et le sens de l'accompagnement dans le cadre de ce dispositif. Il a été décidé de demander le renouvellement des agréments, mais de l'associer à un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour améliorer l'application de la loi sur les territoires.

Les délégué · es, chef · fes d'orchestre de l'action départementale

Le Mouvement du Nid s'appuie, pour mettre en œuvre ses actions, sur une unité départementale, la délégation. Une délégation est composée de militant·es auxquels peuvent s'associer des sympathisant·es et des salarié·es ; elle se choisit un·e délégué·e départemental·e et éventuellement un ou une co-délégué·e parmi les militant·es. Cette personne reçoit alors délégation du Comité national pour mettre en œuvre au niveau local la politique et les actions de l'association. Les délégué·es ont de nombreuses tâches et un rôle essentiel dans la cohésion du Mouvement. Ils et elles organisent l'action de la délégation au niveau local, développent la formation de ses membres, promeuvent l'engagement et recherchent de nouveaux militants et militantes. Les délégué·es représentent localement le Mouvement du Nid et engagent des partenariats. Ce sont eux et elles qui veillent au suivi financier et ont la responsabilité des salarié·es le cas échéant. Enfin, grâce à leurs échanges et leurs apports lors des assemblées générales, commissions, conseil national, et leur dialogue avec le Comité national, ils et elles maintiennent une unité dans notre action sur l'ensemble du territoire.

Le Comité national, une instance motrice pour l'action nationale

Le Comité national est l'instance exécutive du Mouvement du Nid-France, composé de militant·es élus par l'Assemblée générale. Il désigne en son sein, pour un mandat de trois ans renouvelable, le ou la président·e, le ou la secrétaire général·e, le ou la trésorier·e.

En 2019, le Comité national comptait huit membres : Claire Quidet, présidente ; Daniel Mellier, secrétaire général ; Éric Poncelet, trésorier ; Évelyne Bar ; Nastasia Hollender ; Lenaig Lefouillé ; Élodie Pélissier et Marion Sauvage, élues lors de l'Assemblée générale.

Le Comité national s'est réuni à huit reprises en 2019. Ces réunions sont l'occasion de faire un point sur le réseau des délégations départementales, les sujets abordés dans la revue *Prostitution et Société*, les actions de plaidoyer, les relations avec les personnalités, partenaires et institutions, de préparer les réunions nationales (CNO, AG), les projets d'ampleur nationale, les formations des militant·es, ou encore de piloter les questions financières et de ressources humaines.

Le Comité national se donne chaque mois une feuille de route répartie entre ses membres et le Secrétariat national. Plusieurs militant·es ont été, en 2019, missionnés par le Comité : Grégoire Théry (relations institutionnelles, plaidoyer), Jacques Hamon (directeur de la publication de la revue *Prostitution et Société*), ainsi que Pierre Albert qui représentait le Mouvement du Nid au Collectif de lutte contre la traite des êtres humains et au conseil d'administration de la Fondation Scelles.

Des responsabilités partagées

Au sein du Comité national, des membres se sont vu confier la responsabilité du suivi de questions spécifiques :

- Nastasia Hollender : Soutien aux délégations ;
- Evelyne Bar : Accompagnement à l'OFPRA ;
- Lénaig Lefouillé et Marion Sauvage : Affaires juridiques.

Soutien aux délégations

Plusieurs membres du CN, la coordinatrice et la directrice se sont déplacées en 2019 dans plusieurs délégations en France pour répondre aux diverses demandes, réfléchir au développement et à la promotion des délégations, ou accompagner des initiatives particulières.

La richesse et le dynamisme du Mouvement national se vivent d'abord au plus près des réalités du terrain. La vie associative implique de faire durer les énergies des militant·es et des salarié·es qui font vivre les valeurs de l'abolitionnisme et du féminisme. La mission de soutien du réseau national s'est structurée en 2019 au Secrétariat national et au sein du comité national (lire p. 64-65).

Le rôle du Secrétariat national

Le Secrétariat national assure une partie du soutien à cette mission au quotidien. Il coordonne les renouvellements d'agréments (accueil de volontaires en service civique, Éducation nationale, mise en œuvre des parcours de sortie), organise les formations nationales, assure la logistique des CN, CNO et AG et conduit les projets nationaux. Il assure la gestion des ressources humaines ainsi que la comptabilité nationale et combinée, réalise la maquette des outils, prépare les commandes des documents de prévention, formation et sensibilisation. Il conçoit des actions de communication, de plaidoyer et de relations institutionnelles.

PROSTITUTION DES MINEUR · ES

La prostitution des mineur · es : un sujet au cœur des préoccupations

Le Mouvement du Nid est mobilisé contre la prostitution des mineur·es de longue date comme le démontrent nos initiatives sur le terrain. Force est de constater qu'il n'y a pas de discontinuité entre la prostitution des mineur·es et la prostitution adulte dans un système prostitueur qui piège et enferme ses victimes.

Nos délégations, qu'elles soient dans des territoires urbains, ruraux ou transfrontaliers font le constat d'une augmentation des sollicitations, concernant des mineur·es en situation de prostitution ou de professionnel·les confronté·es au risque prostitutionnel au sein de leur structure. Afin de répondre à ces besoins et d'accompagner ces questionnements, nous avons mis en place durant toute l'année 2019, un projet de grande envergure avec le soutien du service pour les droits des femmes et l'égalité, et composé de trois volets :

• Développement de nouveaux outils de prévention en milieux scolaires (voir p. 32-33).

• Le renforcement de l'action nationale de prévention par la formation interne, la construction d'un intranet et d'une malette pédagogique.

• La formation des professionnel·les.

Sur ce dernier point, un groupe de travail est constitué en interne pour structurer nos ressources existantes et élaborer une formation pluridisciplinaire dédiée à la prostitution des mineur·es disponible en 2020.

Les objectifs pédagogiques de cette formation s'articulent autour de quatre grands axes :

• Comprendre le phénomène, ses facteurs d'entrée, ses conséquences et son cadre juridique.

• Déconstruire les représentations sociales et appréhender la prostitution comme une violence sexuelle et sexiste.

• Renforcer le repérage et l'accompagnement des jeunes victimes en situation de prostitution.

• Partager avec les mineur·es une culture commune sur le phénomène prostitutionnel et ses enjeux.

Dans cette démarche et afin de recenser plus finement les différents besoins sur nos territoires d'implantation et au sein de nos délégations, un diagnostic interne est en cours de réalisation.

PARTENARIATS PRIVÉS

Des apports en compétence et formation

Schwarzkopf Professional

En 2019, nous avons été contacté·es par la responsable de l'Institut de formation de Schwarzkopf Professional, société du groupe Henkel qui commercialise des produits pour la coiffure. Irene Martinez nous a proposé de faire participer des personnes accompagnées à des sessions de formations à la coiffure offertes par l'Institut, dans le cadre de son programme « Shaping Futures ».

Suite à plusieurs rencontres, nous avons proposé à nos délégations d'Ile-de-France, de Haute-Garonne et du Rhône le projet.

À Paris, deux femmes nigérianes, souhaitant sortir de la prostitution et possédant déjà une expérience en matière de coiffure, ont accepté avec enthousiasme de participer à ce projet, dès le début 2020. Avec pour objectif, à la fin de ces sessions, d'obtenir le financement d'un CAP coiffure en région parisienne.

Pro Bono Factory

En 2019, nous avons sollicité l'association « Pro Bono Lab » pour du bénévolat de compétences. Nous avons obtenu une participation à la « Pro Bono Factory », journée entièrement consacrée au soutien par une dizaine de bénévoles d'entreprise à un sujet choisi en commun avec Pro Bono Lab. Nous avons travaillé sur la stratégie éditoriale et de communication de l'association, sur la refonte de nos sites et le ciblage des lignes éditoriales des réseaux sociaux. Une journée très riche en échanges, en énergie, qui a permis de montrer une nouvelle fois le potentiel de conviction de l'association auprès d'un large public.

COORDINATION NATIONALE

Un diagnostic interne pour structurer la coordination du réseau

Favoriser une dynamique collective et une culture commune reste un enjeu majeur dans une association composée d'une tête de réseau et de 24 délégations et deux antennes départementales qui ont une histoire singulière, des réalités territoriales et des pratiques parfois différentes. Cette pluralité est également l'une des grandes forces de notre Mouvement qui s'enrichit de la diversité des parcours, des points de vue, des expériences pour faire avancer un projet commun : accompagner les personnes prostituées et lutter contre le système prostitueur.

En 2019, l'équipe du Secrétariat national s'est agrandie pour accueillir Elen Rio au poste de coordinatrice nationale de la vie associative et du développement pédagogique. Cette mission a pour rôle d'être en appui aux équipes sur le terrain, de soutenir le développement des délégations et de l'action locale et de renforcer la dynamique de notre réseau sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec les salarié·es du Secrétariat national et le Comité national.

Sillonner la France pour aller à la rencontre des équipes, des personnes accompagnées et recueillir les réalités de terrain a donc été la première étape de cette mission de coordination nationale qui constitue le lien privilégié entre l'échelon local et national.

Ce « Tour de France », qui a débuté en septembre 2019 poursuivait deux objectifs :

• Approfondir l'évaluation des ressources, des manques et des besoins des délégations pour objectiver notre action globale et établir une cartographie de notre réseau ;

• Définir des priorités d'actions pour soutenir le développement territorial des délégations, le travail en réseau et ainsi renforcer notre dynamique associative.

Entre septembre et décembre 2019, onze délégations ont été rencontrées : le Morbihan, la Seine Maritime, Paris, l'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, le Rhône, le Doubs et le Haut-Rhin. Les autres délégation ont été vues début 2020.

Ces rencontres se sont déclinées sous plusieurs formes :

• Des rencontres et échanges avec toute l'équipe dans une perspective collective ;

• Des rencontres en plus petit format avec les militant·es, puis les bénévoles, les stagiaires et les salarié.es selon les disponibilités et les temps de présence à la délégation pour recueillir les expériences vécues au sein de la délégation et les leviers pour faire équipe ;

• Des temps spécifiquement avec les membres du bureau ou lors de réunions de commissions (accompagnement...) pour creuser les enjeux actuels de la délégation, les évolutions en cours et notre capacité à y répondre ;

• Des temps partagés avec les femmes accompagnées (journée de permanence à la délégation, temps d'échanges, cours de FLE...) pour comprendre concrètement leur quotidien et leur rapport avec l'équipe de la délégation et leurs attentes vis-à-vis de l'accompagnement en cours.

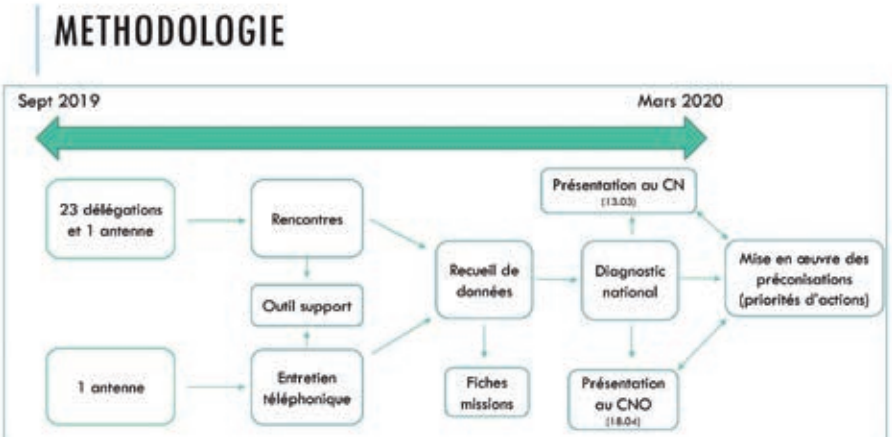

• Des échanges avec des partenaires (psychologue, partenaires locaux...) pour mieux cibler la complémentarité d'action et l'histoire de ce partenariat ;

• La participation à des permanences hebdomadaires pour mieux comprendre le sens donné à l'accompagnement localement, le fonctionnement et le rythme de la délégation ainsi que les besoins de terrain ;

• La participation à la commission départementale de l'Eure-et-Loir pour mesurer la dynamique à l'œuvre sur le territoire concernant la lutte contre la prostitution et le proxénétisme ainsi que les partenariats facilitant la mise en place des PSP et leur accompagnement global ;

Les échanges avec les équipes des délégations se sont déclinés autour de trois grands axes :

• La gouvernance : quelle organisation structurelle au sein de votre délégation ? Quelle mobilisation/représentation de votre délégation dans les instances nationales ? Quelle articulation entre la gouvernance locale et nationale ?

• Les activités de la délégation : quelles activités développées localement ? Quel soutien du national dans votre dynamique locale ? Quelle articulation entre l'action locale et l'action nationale ?

• Les enjeux en interrogeant toujours le lien avec le national : qu'apporte l'action du Mouvement du Nid à la société (dimensions humaines, politiques, sociétales, économiques, environnementales...) ?

La volonté étant de recenser les besoins, d'ouvrir des réflexions et de co-construire un plan d'actions ambitieux en faveur du renforcement de notre coordination nationale. Ce diagnostic qui constitue une photographie non exhaustive de notre réseau, a été présenté en 2020.

Ce diagnostic a été pensé en lien étroit avec les délégations, à travers la présence sur le terrain et avec l'appui d'outils tels qu'une « fiche réflexe » pour orienter et animer les rencontres, des fiches de mission qui ont consigné les informations et les besoins relatifs à chaque délégation.

Ces déplacements ont été riches de rencontres et d'échanges avec les militant·es, bénévoles, salarié·es, stagiaires et services civiques concernant leur engagement et leur action de terrain, les personnes accompagnées en situation de prostitution ou sorties du système prostitutionnel qui ont souhaité raconter leur rencontre avec le Mouvement du Nid et celles et ceux qui le font vivre. Auprès de toutes les délégations, la force de conviction, la disponibilité et l'énergie collective sont à l'œuvre pour accompagner les personnes dans leur cheminement et leur demande et faire reculer la violence prostitutionnelle.

Le renforcement du lien entre les délégations et avec le national, le développement de l'action locale et du bénévolat, l'expérimentation de nouvelles modalités de concertation et de coopération en interne, l'élaboration d'outils partagés favorisant la coordination, l'enrichissement de notre plan de formation interne, constituent nos axes de travail pour 2020 !

COMMUNICATION INTERNE

Mise en place d'un intranet au Mouvement du Nid

En mars 2019, après plusieurs mois d'échanges en interne et avec le prestataire, notre intranet était ouvert aux membres bénévoles et salariés de l'association ! Il s'agit d'un site à accès réservé fonctionnant avec Wordpress et disposant de nombreuses fonctionnalités pour permettre les échanges en ligne et la mise à disposition de documentation et de pièces administratives.

En quelques semaines, en mai, nous étions satisfait·es de constater que 90 utilisateurs·trices s'étaient déjà connecté·es. Le nombre d'articles avait doublé depuis la mise en ligne, passant de 24 à 52, signe que l'outil remplissait sa fonction de mise en commun de l'information. La base documentaire s'est également enrichie de nouvelles ressources téléchargeables. Fin 2019, plus d'une centaine d'échanges ont eu lieu sur les forums.

Le Secrétariat national a conçu une formation, des supports d'autoformation, une lettre d'information bi-mensuelle et une procédure de renvoi des identifiants pour favoriser la prise en main de l'outil par ses usagers. Pour améliorer notre intranet, nous prévoyons d'organiser des ateliers utilisateurs pour identifier les cas pratiques d'usage dans des situations concrètes de la vie des délégations (ou du fonctionnement des commissions). Cette démarche nous permettra de solliciter notre prestataire pour une nouvelle série de personnalisation et paramétrage de l'outil.

SESSION DE BASE

L'accueil et la formation des nouveaux militant·es du Mouvement

« Un questionnement personnel sur la liberté, la question de l'égalité des sexes, la question de la violence dans les relations interhumaines, la volonté de comprendre... » : les raisons de s'engager au Mouvement du Nid sont nombreuses. Deux week-ends par an, en avril et en décembre, le Mouvement du Nid organise une formation intensive pour les bénévoles, volontaires et sympathisant·es issus de nos délégations. C'est une étape nécessaire avant de devenir militant·e de notre association.

Souvent ces personnes sont sensibles à la cause depuis des années, comme C. : *« Depuis mon adolescence, j'ai été interpellée par la souffrance subie par les personnes mises en situation d'esclavage sexuel »*, ou encore comme N. : *« Le regard porté sur les personnes prostituées me dérange, je me suis donc renseignée sur le Net pour voir s'il existait des associations d'aide »*.

Il est intéressant de constater que les nouveaux venus ont souvent découvert le Mouvement grâce au bouche-à-oreille ou à des rencontres marquantes avec des militant·es qui les ont ensuite redirigés vers l'association.

Il n'est pas rare non plus que les personnes aient été sensibilisées par des interventions ou des formations du Mouvement du Nid. D'autres ont eu une approche plus engagée et une position abolitionniste affirmée.

Chaque année, deux sessions de base sont ouvertes aux nouveaux et nouvelles bénévoles qui souhaitent s'engager à nos côtés.

Plusieurs constantes sont à souligner, notamment les attentes des participant·es et l'apport de cette formation pour une meilleure compréhension de notre sujet et de notre fonctionnement : Avoir une perspective globale de l'association ; Mieux appréhender le sujet de la prostitution, du système prostitueur et les clés de la lutte abolitionniste ; Faire connaissance avec les bénévoles des autres délégations ; Consolider un socle de connaissances.

Session de base, des week-ends de formation bien remplis

Au programme, nous abordons les méthodes et les objectifs de l'association dans la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées, la prévention auprès des jeunes, la sensibilisation de l'opinion publique, le relais de nos revendications par le plaidoyer. La vie associative, ses devoirs et ses mécanismes de fonctionnement sont également expliqués. Un travail sur les médias, notre argumentaire, nos outils, complètent la formation. Nous offrons aussi aux participants de s'impliquer largement dans ce temps de formation, en détaillant leurs expériences, leurs analyses, les projets qu'ils ont envie de mener au sein de notre association.

En 2019, les deux Sessions de base ont rassemblé 53 participant·es, dont neuf volontaires de service civique, tous issus de nos délégations.

En 2020, nous souhaitons renforcer notre parcours de formation interne et développer de nouveaux supports de formation pour ouvrir plus largement les possibilités pour les bénévoles d'avoir accès au contenu des colloques, des conférences et des formations thématiques que nous proposons. L'outil numérique donne accès à des pistes que nous explorerons davantage en 2020 (MOOC, Webinar...) !

Se former tout au long de son engagement bénévole

Dans la continuité de l'année 2018, une formation d'approfondissement a été proposée le 21 septembre 2019. Plusieurs parcours thématiques de formation étaient au programme : prévention, accompagnement, plaidoyer, action juridique. Des ateliers plus pratiques concernant la communication, l'outil intranet, la recherche de financements et la fidélisation des bénévoles clôturaient la journée.

Quels objectifs ?

Afin de répondre au mieux aux besoins de terrain qui évoluent fortement, nous souhaitons renforcer et favoriser la formation continue en interne pour les bénévoles, salarié·es et volontaires. Ces journées de formation sont l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de partager les expériences locales mais également de fédérer et de renforcer la culture commune de notre Mouvement.

Quelques chiffres :

42 participant·es ;

14 délégations représentées ;

13 ateliers.

Des objectifs pédagogiques pragmatiques

Ces formations d'approfondissement sont pensées pour répondre très concrètement aux interrogations de terrain et apporter des éléments de réponses via des outils et ressources pratiques, des mises en situation et une démarche participative qui favorise la réflexion collective. Le contenu de ces formations est disponible sur notre intranet et permet ainsi à l'ensemble des délégations de pouvoir y accéder.

Les militant·es participant au parcours de formation sur la prévention en milieu scolaire ont approfondi leur connaissance sur les cadres et contenus de la prévention au Mouvement du Nid, découvert des techniques d'animation et des outils. Ils ont échangé sur leurs partenariats locaux.

Le parcours plaidoyer s'est appuyé sur l'actualité en proposant aux participant·es un rappel de notre démarche de plaidoyer local et national (enjeux et outils) afin de construire des argumentaires en direction des élu·es locaux, dans le cadre des campagnes municipales présentés lors de mises en situation.

Une session a par ailleurs été consacré au porte-parolat, pour renforcer les militantes et militants dans leur prise de parole au nom du Mouvement du Nid.

Le parcours action juridique a, quant à lui, apporté aux participant·es des éléments de connaissances et des leviers permettant de tisser un réseau local (associations spécialisées, avocat...), dans un contexte où les situations administratives des personnes accompagnées sont de plus en plus complexes.

Concernant l'axe accompagnement, nous avons développé, en 2019, un partenariat avec l'agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC) pour animer des ateliers mais également des journées de formations thématiques (perspective 2020). L'interculturalité traverse de nombreux questionnements liés à l'accompagnement, à la parentalité, à l'égalité femmes-hommes, l'ADRIC nous apporte donc son expertise et ses outils.

Le développement de formations nationales en région est en cours de réflexion afin d'aller vers les délégations et de favoriser également des dynamiques régionales.

Notre action juridique

L'accès à la justice des personnes prostituées est restreint, entre autres, par la méconnaissance des réalités du système prostitutionnel par le monde juridique et par l'isolement dans lequel se trouvent bien des personnes en situation de prostitution. Pour que le statut de victimes ne leur soit plus dénié, le Mouvement du Nid mobilise des avocat · es bénévoles, qui agissent sur trois axes : aide juridique, action judiciaire, formation.

En 2019, la commission juridique du Mouvement du Nid a été très mobilisée en début d'année pour la défense de la loi du 13 avril 2016. Lorraine Questiaux a été l'avocate du Mouvement du Nid à l'audience du 22 janvier 2020 au Conseil constitutionnel, lors de laquelle les différentes parties intervenantes à la question prioritaire de constitutionnalité ont plaidé (voir page 49) en défense de la pénalisation des « clients » prostituteurs. Audience suite à laquelle les Sages ont déclaré la loi conforme à la constitution.

Par ailleurs, toute l'année, le Mouvement du Nid s'est porté partie civile lorsque c'était possible, auprès des personnes prostituées dans les procès qui se sont déroulés. Au total, l'association s'est constituée huit fois partie civile.

Parmi ces procès, trois affaires de proxénétisme, dont l'une, a eu un fort retentissement médiatique : l'audience s'est déroulée sur plusieurs jours en novembre à Paris et visait un réseau de proxénétisme nigérian qui exploitait des jeunes filles mineures. À l'occasion de ce procès, le Mouvement du Nid a publié un communiqué de presse dans lequel il dénonçait : *« La violence prostitutionnelle, véritable guerre contre les femmes et les enfants, est une œuvre de déshumanisation qui touche systématiquement les plus vulnérables. Les femmes et les enfants en immense majorité donc, venus de milieux défavorisés, racisé·es, migrant·es sont toujours les premières victimes de ce système dédié à satisfaire une demande d'hommes en France, et en enrichissant des hommes à la tête de réseaux de crime organisé. Il est temps que la tolérance de la société pour ce système sexiste et raciste cesse ! »*

Des peines de quatre à douze ans de prison ont été prononcées contre les prévenu·es.

Par ailleurs, c'est en 2019 que le Mouvement du Nid a pu se constituer partie civile dans l'affaire du meurtre de Vanesa Campos en 2018 dans le Bois de Boulogne à Paris.

Suite à l'affaire Epstein, ce milliardaire américain arrêté pour pédocriminalité organisée et proxénétisme aggravé, l'affaire a eu des ramifications en France, le Mouvement du Nid a également décidé de se porter partie civile auprès des victimes.

Outre les affaires de proxénétisme, l'association défend aussi régulièrement les femmes prostituées victimes de violences, en particulier victimes de viols. C'était déjà le cas en 2018 au procès de Metz, et en 2019 pour le procès en appel. En 2019, l'association s'est également portée aux côtés des victimes dans deux autres procès pour viol à Paris. Depuis la loi du 13 avril 2016, les violences commises à l'encontre des personnes prostituées constituent une circonstance aggravante, et le Mouvement du Nid est là pour le rappeler lors des audiences.

Une activité intense donc pour la commission juridique de l'association, qui a à cœur de défendre les intérêts des victimes, en rappelant lorsqu'il est nécessaire que la loi est de leur côté. En outre, elle insiste régulièrement dans les procès sur la responsabilité des prostituteurs, les « clients », encore trop peu souvent inquiétés dans le cadre des démantèlements de réseaux de proxénétisme.

Le Mouvement national : un interlocuteur de premier plan

Des membres du Comité national et du Secrétariat national défendent la cause abolitionniste dans différentes institutions tout au long de l'année. Quelques exemples d'interventions :

Les ministères mobilisés pour la mise en œuvre de la loi

Grégoire Théry, Stéphanie Caradec et Claire Quidet ont présenté tout au long de l'année au Service des droits des femmes et de l'égalité les actions réalisées dans le cadre de la convention annuelle d'objectifs liant l'association au ministère. Cela a été également l'occasion de faire des points réguliers sur la loi du 13 avril 2016, le Mouvement du Nid devant appuyer sa mise en œuvre institutionnelle. Dans ce but, ils ont rencontré le cabinet de la ministre de l'Égalité femmes-hommes.

Comité de suivi de la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016

Suite à la proposition du Mouvement du Nid, un comité de suivi de la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016 a été mis en place en 2017 sous la responsabilité de la délégation interministérielle à l'égalité (DGCS). Ce comité, réunissant les directions générales de la police et de la gendarmerie nationales, la Direction générale des étrangers en France, les ministères de la Justice, de la Santé et des Solidarités, de l'Éducation nationale, du Travail, la Direction générale de la cohésion sociale, la MIPROF, et les associations têtes de réseaux agréées, s'est réuni une fois le 29 juin 2017. Il ne s'est pas réuni depuis. Le Mouvement du Nid demande des réunions régulières.

Évaluation de la loi

En juillet 2019, le Mouvement du Nid a été auditionné par l'inspection générale de l'administration, l'inspection générale de la justice et l'inspection générale des affaires sociales quant à la mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016 en vue de l'élaboration du rapport à remettre au Parlement conformément à la loi. Plusieurs délégations départementales ont accueilli les inspecteurs·trices dans leurs locaux.

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE)

Stéphanie Caradec a été nommée membre du HCE, nouvellement installé le 10 septembre 2019 au sein de la commission « Violences de genre ». Elle a participé aux réunions de cette commission ainsi qu'aux plénières du Haut Conseil. En 2019, la commission « Violences de genre » a travaillé à un rapport en parallèle du Grenelle sur les violences conjugales.

À la demande du HCE, Stéphanie Caradec est intervenue lors du colloque « En finir avec l'impunité des violences faites aux femmes en ligne ; une urgence pour les victimes », organisé le 14 septembre 2019 par le Conseil de l'Europe.

Parlement

L'expertise du Mouvement du Nid est sollicitée au Parlement. En 2019, les député·es ont fait appel à lui pour le projet de loi de finances.

Les député·es ont également sollicité le Mouvement du Nid pour intervenir lors de l'événement de la Délégation aux droits des femmes pour le 25 novembre, un colloque intitulé « La lutte contre toutes les formes de prostitution ».

À Matignon

Le Mouvement du Nid a activement participé au Grenelle contre les violences conjugales, en particulier au sein du groupe de travail sur la prévention (voir p. 53).

MIPROF

En 2019, le Mouvement du Nid a siégé aux réunions du Comité d'orientation de la Mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et de lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).

Créée par décret en janvier 2013, la MIPROF a pour objet de rassembler, analyser et diffuser les informations et données relatives aux violences faites aux femmes. Elle assure également la coordination nationale en matière de lutte contre la traite des êtres humains.

Collectif contre la Traite des Êtres Humains

Pierre Albert, militant des Hauts-de-Seine, représente le Mouvement du Nid-France au Collectif contre la traite des êtres humains. Ce collectif a notamment reçu pour mission de la MIPROF de travailler à l'élaboration du deuxième plan de lutte contre la TEH.

SERVICES CIVIQUES

Un engagement choisi et un enrichissement mutuel

Le Mouvement du Nid est agréé pour recevoir des volontaires. Cet engagement suppose une réelle volonté d'accompagner des jeunes dans un parcours d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel. Les premiers acteurs de la réussite de cet engagement sont les délégations qui proposent la mission, et particulièrement les tuteurs de ces volontaires. Ainsi, en 2019, 15 d'entre eux ont participé à l'animation des activités dans 4 délégations départementales et au Secrétariat national.

L'agrément du Mouvement du Nid pour accueillir des volontaires en service civique a été renouvelé pour trois ans le 19 janvier 2018. L'Agence du Service civique nous a accordé une « enveloppe » de 15 postes par an, sur trois missions :

- le soutien aux activités de prévention des comportements sexistes et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes,
- l'appui à la communication et au soutien du réseau de bénévoles pour le renforcement des actions de lutte contre le système prostitutionnel,
- l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de prostitution.

L'implication de jeunes volontaires dans l'accompagnement de personnes a donné lieu à des possibilités d'accompagnement physique dans de nombreuses démarches et à une expérimentation de cours de français langue étrangère dans une délégation départementale qui ne l'avait pas encore mise en place. En prévention, leurs démarches ont permis de développer de nouveaux outils d'intervention, de solliciter de nouveaux établissements scolaires et de multiplier ainsi des actions de prévention sur site. Au Secrétariat national, la volontaire a activement contribué à la réalisation d'une exposition sur le Mouvement du Nid, relais de la parole des personnes prostituées.

Les retours des jeunes sont élogieux. Chaque volontaire a participé à notre formation « Session de base » où il ou elle a appris à appréhender la cause portée par le Mouvement. Ils s'inscrivent également à une formation aux premiers secours.

Ils prennent confiance en eux grâce aux interventions en tandem avec un ou une militante. Ils précisent leur parcours personnel et leur projet professionnel. Certain·es précisent leur orientation professionnelle et reprennent un cursus dans le travail social.

SOLIDARITÉ

Des appels aux dons pour consolider notre action et notre indépendance

Deux campagnes de dons ont été organisées au bénéfice de notre association en 2019. Elles resserrent les liens avec nos donateurs et donatrices et nous font connaître auprès de celles et ceux qui souhaitent soutenir une cause humaniste, progressiste et emblématique de l'égalité femmes/hommes.

Nous valorisons dans nos campagnes nos actions de rencontre et d'accompagnement des personnes et de prévention. Les lettres que nous envoyons à celles et ceux qui nous soutiennent par leur générosité sont l'occasion de montrer que ces dons sont bien employés et servent à agir sur le terrain.

Depuis 2017, nous développons de nouveaux formats de campagne d'appel aux dons en ligne. Il est déjà possible de faire des dons en ligne, via notre page sur la plateforme HelloAsso. Nous relayons désormais nos deux campagnes sur le web.

En 2019, nous avons mis en place une campagne de financement participatif pour un projet d'accompagnement psychologique des personnes prostituées pour la Nuit des relais organisée par la Fondation des Femmes.

Avec l'aide de nos militant·es et sympathisant·es, nous avons relayé sur notre site et nos réseaux sociaux cet appel à la générosité publique.

Ces campagnes en ligne nous permettent de partager des contenus concis et percutants sur ce que le Mouvement du Nid apporte aux personnes prostituées et à la société par son combat abolitionniste.

Nous continuons de développer cette stratégie, qui représente certes un effort important mais qui permet de nous faire connaître de nouveaux donateurs et donatrices et qui constitue également une action de sensibilisation à part entière.

À L'INTERNATIONAL

CAP INTERNATIONAL

Notre coalition internationale s'agrandit

Le Mouvement du Nid est un des membres fondateurs de la Coalition pour l'abolition de la prostitution (CAP international), créée en 2013 et qui se développe de plus en plus. La présidente du Mouvement du Nid-France, Claire Quidet, est membre du bureau de Cap international en tant que sa secrétaire générale. En 2019, la coalition comptait 34 membres, des associations de terrain qui offrent du soutien aux victimes de la prostitution et militent pour l'adoption de législations abolitionnistes partout dans le monde. Toutes ces associations travaillent avec, ou ont été fondées par des survivantes de la prostitution.

En avril, CAP international a tenu son 3e congrès rassemblant 400 personnes de 30 pays différents. L'événement de trois jours a été précédé d'une marche mondiale des survivantes de 207 km de la France à l'Allemagne, initiée par Rosen Hicher (voir p. 51-52).

En décembre à Paris, CAP international a publié un appel mondial à l'action signé par 100 parlementaires. Une session de travail a par ailleurs été organisée avec les membres, dans les locaux du Mouvement du Nid.

Tout au long de l'année, la coalition internationale a, aussi, été présente dans des colloques abolitionnistes, au Portugal en juillet, à Stockholm et à Bruxelles en octobre.

FRANCOPHONIE

Les associations francophones de terrain au travail avec isala

Les 30 septembre et 1er octobre 2019, notre partenaire belge, l'association isala a organisé à Bruxelles un séminaire de travail avec les associations francophones de CAP international, auquel ont participé Claire Quidet, Présidente, Stéphanie Caradec, directrice, Noura Raad, chargée de mission dans la délégation de l'Eure-et-Loir, et Sealia Thevenau, chargée de mission dans l'Hérault (à distance). La CLES (Québec), Kafa (Liban), le Mouvement du Nid et isala ont échangé sur leur travail de terrain en matière de rencontre, accueil et accompagnement, hébergement, sortie de prostitution et alternatives économiques, et sur le mouvement des survivantes. Plusieurs survivantes ont participé au séminaire.

SERBIE

Le Mouvement du Nid à l'Ambassade de France en Serbie

Notre directrice Stéphanie Caradec a été invitée par l'ONG serbe Atina (dont l'action est proche du Mouvement du Nid) à participer à une conférence à l'ambassade de France à Belgrade sur la loi de lutte contre le système prostitutionnel et son application en France, avec Maud Olivier, Laurence Rossignol et l'Association de contrôle judiciaire en Essonne qui organise des stages de sensibilisation des « clients ». En Serbie, les personnes prostituées sont pénalisées, ainsi que les « clients ». Mais dans les faits, elles le sont cinq fois plus qu'eux.

CORÉE

Une délégation coréenne au Mouvement du Nid

Le 13 juin, Christine Blec, présidente, Stéphanie Caradec, directrice et Sandrine Goldschmidt, chargée de communication et des partenariats extérieurs, ont reçu au siège du Mouvement du nid une délégation coréenne abolitionniste. Composée de responsables d'associations de lutte contre les violences faites aux femmes, cette délégation souhaitait s'informer de la loi française d'avril 2016 et de sa mise en œuvre du point de vue du Mouvement du Nid.

Trombinoscope au 1er juin 2020

COMITÉ NATIONAL (Conseil d'Administration)

Claire QUIDET
Présidente nationale

Daniel MELLIER
Secrétaire général

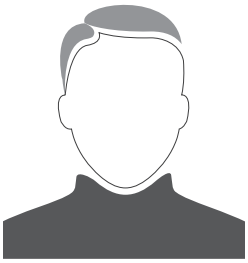

Éric PONCELET
Trésorier national

Évelyne BAR
Référente relations avec l'OFPRA

Nastasia HOLLENDER
Soutien aux délégations

Lenaig LEFOUILLÉ
Membre

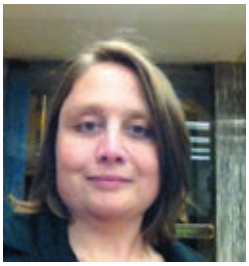

Élodie PELISSIER
Membre

Marion SAUVAGE
Membre

CHARGÉ · ES DE MISSION AUPRÈS DU COMITÉ NATIONAL

Grégoire THÉRY
Plaidoyer

Jacques HAMON
Rédacteur en chef de la revue *Prostitution et Société*

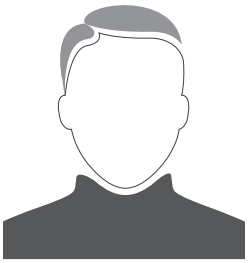

Pierre ALBERT
Collectif de lutte contre la traite des êtres humains et au conseil d'administration de la Fondation Scelles

du Mouvement du Nid-France

DÉLÉGUÉ · ES DÉPARTEMENTAUX

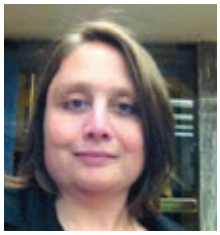

Élodie Pelissier
Alpes-Maritimes

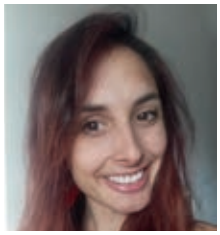

Floriane Boudouard
Bouches-du-Rhône

Nathalie Devictor
Bouches-du-Rhône

Nicole Gauer
Calvados

Claire Koenig
Doubs

Yamina Daoudi
Eure-et-Loir

Marylise Logez
Haute-Garonne

Anne Devaux
Haute-Garonne

Odile Guilliou-Ranquet
Hérault

Pierre Mabire
Indre-et-Loire

Anne-Marie Ledebt
Loire-Atlantique

Loiret

Zohra Gacemi
Maine-et-Loire

Marie-Renée Jamet
Morbihan

Gen Seltzer
Moselle

Bernard Lemettre
Hauts-de-France

Bas-Rhin

Jennifer Harmand
Haut-Rhin

Marine Tocco
Rhône

Marie-Claude Leroux
Sarthe

Lorraine Questiaux
Paris

Sabine Pons
Seine-Maritime

Muriel Huré
Var

Évelyne Bar
Essonne

Anne-Marie Bériot
Hauts-de-Seine

Claire Quidet
Val-de-Marne

Lavinia Ruscigni
Martinique

Jacques Hamon
Délégué régional
Île-de-France

Trombinoscope au 1er juin 2020 des salarié · es du Mouvement du Nid-France

SALARIÉES AU SECRÉTARIAT NATIONAL

Stéphanie Caradec
Directrice

Sandrine Goldschmidt
Chargée de communication et des partenariats extérieurs

Élise Guiraud
Chargée de communication

Françoise Lemettre
Comptable

Christine Mirkovic
Assistante de direction

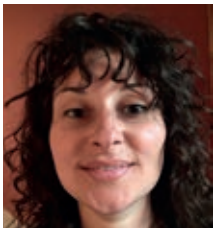

Elen Rio
Coordinatrice nationale

SALARIÉ · ES EN DÉLÉGATIONS

Sarah El Hamdani
Doubs

Noura Raad
Eure-et-Loir

Gaëlle Henry
Hérault

Alexandra Jouhanneaud
Hérault

Sealia Thevenau
Hérault

Magali Besnard
Indre-et-Loire

Emeline Sasse
Loire-Atlantique

Marylène Lecourt
Hauts-de-France

Isabelle Collot
Bas-Rhin

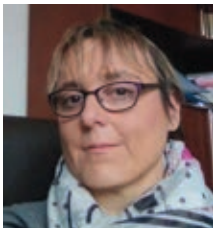

Laurence Mey-Witz
Bas-Rhin

Karine Batail
Haut-Rhin

Agnès Nierenberger
Essonne

Léa Cazes
Île-de-France

Aikaterini Fragkoulaki
Île-de-France

Benoît Kermorgant
Ile-de-France

Alexandra Martel
Île-de-France

24 délégations et 2 antennes pour agir sur le terrain en 2020 !

Le Mouvement du Nid est est une association nationale qui est présente dans 30 départements.

Les délégations organisent la mise en œuvre des missions sociales de l'association dans un département. Elles sont autonomes financièrement et désignent un · e délégué · e.

Une antenne départementale est une nouvelle équipe appuyée par une délégation voisine pour structurer son action et se développer avant de devenir une délégation.

LA REVUE *PROSTITUTION ET SOCIÉTÉ*

Le Mouvement du Nid publie la seule revue d'information sur le système prostitutionnel en France et dans le monde : dossiers, témoignages, interviews, livres, films... *Prostitution et Société* relaie aussi les événements de l'association et participe à son rayonnement au travers de dossiers thématiques approfondis. Nous mettons à l'honneur l'approche pluridisciplinaire du système prostitutionnel : élu·es, militant·es, acteurs·trices sociaux, intellectuel·les donnent leur point de vue dans chaque numéro. Utile aux acteurs sociaux concernés au premier chef par la prostitution, *Prostitution et Société*, par la richesse et la diversité des thèmes qu'elle aborde, intéresse celles et ceux qui s'engagent pour les droits des femmes et la dignité de la personne humaine.

En 2019, la rédaction (10 réunions plénières) compte 7 rédacteurs·trices permanent·es et plusieurs rédacteurs occasionnels, travaille avec une graphiste et une maquettiste professionnelles.

CHIFFRES CLÉS 2019

12 000 exemplaires diffusés en France et à l'étranger
3 000 distribués gracieusement par nos délégations
15 bibliothèques universitaires et **10** municipales abonnées
150 journalistes et **100** institutions reçoivent la revue

Une revue trimestrielle depuis 70 ans

Dès ses débuts, avec *Moissons Nouvelles* en 1951, l'association a jugé nécessaire de partager avec le grand public son expertise du système prostitutionnel. Dès le premier numéro, avec le « témoignage de Gisèle », une grande place a été laissée à la parole des personnes prostituées elles-mêmes. En 1968, la revue devient *Femmes et Mondes* et repart au numéro zéro. En 1989, pour souligner l'approche de la prostitution comme fait social, la revue du Mouvement du Nid devient *Prostitution et Société*. 50 ans après, en avril-juin 2019, nous avons atteint le numéro 200. Pour marquer l'événement, le comité de rédaction a décidé de faire de ce numéro un « spécial Mouvement du Nid », qui revient sur près de 80 ans d'action avec les personnes prostituées contre le système prostitueur.

Outre ce numéro spécial, nous avons consacré un numéro au « printemps abolitionniste » (le n°199) pour faire le bilan après six mois de mobilisation contre l'abrogation des articles de la loi du 13 avril 2016 consacrés à la pénalisation des « clients ». Le n°201 a permis de faire le point dans un dossier spécial sur la prostitution des mineur·es. Enfin le dernier numéro de 2019 était consacré à l'analyse de la stratégie de l'agresseur qui, dans la prostitution, est à son paroxysme. Nous avons par ailleurs publié dans ce numéro une interview de Céline Piques, porte-parole d'Osez le féminisme! où elle explique la position de l'association sur la prostitution filmée définit comme du viol tarifé filmé.

Nouveaux témoignages diffusés en 2019

Danielle *« Aujourd'hui, je marche la tête haute. Je peux à nouveau dormir. J'ai un logement temporaire (...) j'ai quitté l'appartement où des hommes venaient encore sonner. C'est terminé ! Le soir, je prends ma douche, je mange, et je m'endors. Au boulot, je dégage une énergie folle. (...) C'est la vraie vie. »*

Maïté *« À notre époque, le patriarcat est si puissant et façonne tant les mœurs de notre civilisation qu'il convainc même des femmes de participer au trafic planétaire. J'ai notamment une pensée émue pour ces jeunes Nigérianes qui nomment la personne*

dont elles sont dépendantes leur "madame" pour ne pas dire maquerelle. Je pense aussi à Régina, vendue par sa grand-mère de 2 à 16 ans à un réseau qui pratiquait des orgies et des actes de tortures et de barbarie. »

Julia

« La prostitution est derrière moi, même si je vais devoir subir prochainement une piqûre de rappel avec le procès de mon proxénète. Je pense que je ne pourrai jamais oublier »

Le n° 200, un numéro spécial entièrement consacré au Mouvement du Nid

En 2019, le Comité de rédaction a décidé de consacrer un numéro spécial de 44 pages à l'association. Pour faire le point sur 80 ans d'action depuis sa fondation, et sur les piliers de son activité aujourd'hui. Depuis 70 ans qu'existe une revue trimestrielle du Mouvement du Nid, c'est un trésor d'archives et d'histoire unique concernant à la fois la situation et la vie des personnes prostituées, et l'évolution de la façon dont le sujet est pensé par la société.

En parcourant les archives, nous avons pu constater que depuis le premier numéro, les témoignages avaient toujours été au cœur de la revue. Le numéro 200, a donc consacré huit pages à des extraits de ces témoignages, qui permettent d'aborder tous les sujets : violences, « clients », réseaux, enfance, etc.

Dans les pages « actu », nous abordons comment l'association a toujours été au cœur de son temps, un moteur pour des lois progressistes, au plus près des demandes des personnes prostituées, et comment elle a toujours été présente à l'international. En Éclairage, nous présentons le projet de société du Mouvement du Nid, un mouvement qui a toujours été précurseur. Dans une rubrique Cultures, nous mettons en avant tous les livres, les films, les récits des personnes prostituées et les outils créés par l'association qui ont marqué ces 70 ans.

Enfin, le dossier est consacré à nos actions sur le terrain, la rencontre et l'accompagnement, activités fondatrices du Mouvement, puis la formation, la prévention, la sensibilisation, essentielles à l'engagement pour une société sans prostitution.

« On ne te voit pas, tu n'existes pas. Ce que tu es, ce que tu ressens, on s'en fiche. On pourrait être un cadavre, le gars ne le remarquerait même pas. D'ailleurs, une de mes copines, un client lui demandait de faire la morte. »

Le Mouvement du Nid, relais de la parole des personnes prostituées

À l'occasion de la parution de ce numéro 200, en parcourant les archives, nous avons été frappées de la richesse du contenu, et de la façon dont, dès le premier numéro, la parole des personnes concernées par la prostitution avait été mise en avant.

D'où la création d'une exposition de « kakemonos » ou « roll-ups », sur ce thème, qui permet de voir comment, dès les origines, l'association s'est fait le relais de cette parole.

En publiant dans sa revue, en promouvant les livres-récits des femmes prostituées, en soutenant l'émergence d'oeuvres artistiques théatrales notamment, enfin, en soutenant aujourd'hui l'émergence d'un mouvement de survivantes de la prostitution, qui entreprennent elles-mêmes des actions de terrain pour l'abolition du système prostitueur.

NOS BROCHURES D'INFORMATION

Inspirées de leur quotidien, de leurs questions et de leurs rêves, nos brochures permettent aux collégien·nes et lycéen·nes de revisiter à tout moment les thèmes abordés avec les intervenant·es du Mouvement du Nid. Elles favorisent la pérennité de nos messages de prévention.

Dans le cadre de notre campagne « Les jeunes et la prostitution » nous avons mené l'enquête auprès de 5 000 collégien·nes et lycéen·nes, pour connaître leurs représentations sur la prostitution et les autres violences sexistes.

L'exploitation de ces données inédites actualise notre compréhension des connaissances, positions et attentes des jeunes en matière de prévention des inégalités de genre, des violences et des risques prostitutionnels.

CHIFFRES CLÉS 2019

3 200 *Entre nous on change quoi ?*

1 100 *Putain de galère*

offerts lors d'actions de prévention

FILLES/GARÇONS ENTRE NOUS ON CHANGE QUOI ? (Collèges)

2011, réédité et mis à jour en 2015, édition spéciale - de 13 ans parue en 2016

Un ton ludique et respectueux, des jeux, des tests et beaucoup d'informations : les collégien·nes deviennent les architectes des relations filles-garçons qu'ils désirent. On y apprend à troquer « les coups de pression », la violence... pour des échanges sur un pied d'égalité !

En 36 pages illustrées et en couleurs, notre brochure développée en cohérence avec les recommandations du *Guide d'intervention du ministère de l'Éducation nationale pour les collèges et les lycées* (2008) a été testée auprès d'adolescent·es pendant sa conception. C'est un outil idéal pour aborder les enjeux de l'égalité et la prévention du risque prostitutionnel et des autres violences sexistes.

Elle se base sur des situations banales, tirées des récits des jeunes que nous avons rencontrés. Nous discutons ainsi de choses familières, loin de la dramatisation ou des « clichés » qui cachent la réalité. **Nous nous plaçons dans une stratégie de prévention en termes positifs**, qui incite les jeunes à devenir acteurs et actrices de leurs vies, en développant leurs compétences psycho-sociales : la réflexion critique, la capacité à exprimer ses opinions et ses sentiments, la compréhension de ses émotions, l'estime de soi et le respect d'autrui.

PROSTITUTION, PUTAIN DE GALÈRE ! (Lycées)

2008, réédité et mis à jour en 2016

La prostitution, on en parle partout et pourtant, c'est toujours aussi tabou. Des personnes prostituées, il y en a dans les romans, dans les films et les rubriques de faits divers. On fantasme, on est fasciné ou effrayé, on entend des rumeurs, on partage des préjugés.

Prostitution, putain de galère ! propose d'alimenter les connaissances des jeunes et de les aider à mieux mesurer la réalité du phénomène et ses conséquences. **En 28 pages abondamment illustrées**, la brochure balaie largement le sujet de la prostitution et des autres violences sexistes à travers 5 grands thèmes en lien direct avec les préoccupations des lycéen·nes et étudiant·es.

Putain de galère ! c'est également des dizaines d'extraits de témoignages, pour que les réflexions des personnes prostituées sur leur propre expérience soient entendues à leur juste valeur.

Les 5 thèmes : Garçons-Filles, attention sexisme ! ; Conquérir sa liberté, tout un savoir ! ; Prostituer, c'est pas jouer ! ; Il ne faut pas croire tout ce que l'on raconte... ; Ça, un métier ?

NOS BANDES DESSINÉES

CHIFFRES CLÉS 2019

560 BD *Pour toi Sandra*

Plus de **220 000** *Pour toi Sandra* diffusés depuis sa création

Leur qualité en dit long sur l'importance que nous donnons à la prévention, et notre considération pour nos jeunes interlocuteurs et interlocutrices.

Avec ces BD, et leur livret pédagogique, ils et elles réfléchissent, au travers d'histoires palpitantes basées sur des faits réels, à la violence et à la manipulation, à l'influence du groupe, à la marchandisation, à la résilience et à l'estime de soi, à l'amitié, à la confiance...

BANDE DESSINÉE *POUR TOI SANDRA - RÉÉDITÉE EN 2017*

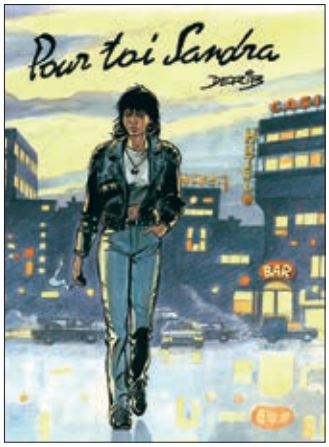

L'objectif était ambitieux : tout en informant sur la prostitution, un sujet grave, qui reste tabou, il s'agissait d'écrire une bande dessinée offrant une histoire actuelle, pleine de suspens, portée par des personnages marquants.

DERIB a relevé le défi. Après *Jo*, bande dessinée destinée à favoriser la prévention du sida, *Pour toi Sandra* donne vie à une adolescente traquée par un réseau de prostitution.

Pour toi Sandra : un succès mérité

Depuis son édition en 1997, *Pour toi Sandra* a été diffusée à plus de 220 000 exemplaires, ce qui en fait un succès d'édition incontestable : elle compte parmi les bandes dessinées les plus diffusées en France.

Plus de 150 articles de presse et une vingtaine d'émissions de radio et de télévision ont salué la qualité de *Pour toi Sandra*.

Depuis sa création, la BD a servi de support à des centaines d'actions de prévention et d'information auprès des collégien·nes et des lycéen·nes. En 2016, le livret pédagogique a été complétement réécrit. La nouvelle édition est parue en 2017 avec une couverture souple, plus adaptée au jeune public, et dans un plus petit format, plus pratique.

BANDE DESSINÉE *DÉRAPAGES*

Après *Pour toi Sandra*, le Mouvement du Nid et DERIB ont créé une seconde bande dessinée : *Dérapages*. Elle s'inscrit dans notre travail de prévention afin d'éviter que nos enfants deviennent plus tard « clients » de la prostitution et afin de leur offrir d'aborder la sexualité de manière positive, à eux qui sont confrontés dès leur plus jeune âge à des images liées à la pornographie (prostitution filmée) et à la prostitution.

Il était nécessaire de leur procurer un outil qui pose autrement la question de la sexualité : la bande dessinée est devenue un support de cette démarche. *Dérapages* ouvre le dialogue avec les jeunes sur des questions essentielles, le respect, l'amour, le corps. Elle donne l'occasion aux jeunes de parler de la prostitution, des questions qu'elle soulève au plan de la sexualité, des relations filles/garçons, de l'éthique...

Pari sur l'avenir, *Dérapages* veut contribuer à l'évolution des comportements face à la prostitution. Elle vise à rendre les jeunes acteurs d'un avenir qui les engage dans une démarche de respect mutuel. Outil d'éducation et de prévention, la bande dessinée atteint autant les filles que les garçons et leur permet de réfléchir autour de questions parfois difficiles à aborder.

LE THÉÂTRE, UN RELAIS FORMIDABLE DE LA PRÉVENTION !

Pour nos délégations désireuses d'étendre et d'approfondir leurs actions de prévention, ces spectacles sont des supports aussi attractifs qu'efficaces, ouvrant de multiples perspectives. *On change quoi* est accessible aux plus jeunes, *Au bout de la nuit* à tous les publics à partir du lycée, *Demain nous appartient* est un spectacle de théâtre-forum pour les lycéen · nes.

CHIFFRES CLÉS 2019

6 représentations de *Demain nous appartient*

26 représentations d'*On change quoi*

23 000 jeunes ont vu *Au Bout de la Nuit* depuis sa création en 2004 !

DEMAIN NOUS APPARTIENT (Lycéen · nes)

Avec une jeune troupe de comédien·nes, Les Bradés, nous avons conçu un spectacle de théâtre-forum pour repenser la façon d'aborder nos thématiques avec les jeunes par l'approche participative. *Filles, Garçons, demain nous appartient* vise l'échange de façon ludique et dynamique, vitalisé par une dose d'improvisation, sur les questions d'égalité femmes-hommes, sur l'impact du sexisme dans les relations affectives, sur la violence sexuelle, l'achat d'un acte sexuel, la réalité de la prostitution et du quotidien vécu par les personnes victimes de ce système d'exploitation.

Ce spectacle se compose de deux parties bien distinctes. Il débute par la partie participative, durant laquelle les comédien·nes interprètent une première fois des saynètes où les personnages adolescents se retrouvent en difficulté, à propos de leur choix de métier, face à une situation de harcèlement, ou encore sous pression de l'influence du groupe.

La saynète est alors jouée une nouvelle fois, en demandant aux élèves de la stopper lorsqu'ils estiment qu'un des personnages est en difficulté. Les élèves peuvent monter sur scène et intervenir de manière positive, en proposant des solutions ou des arguments pour aider le personnage subissant la situation sur scène. L'élève devient donc acteur de la scène.

Pour cette partie participative, une meneuse de jeu régule et favorise les échanges entre les jeunes et les intervenants. Son rôle est capital pour mener à bien le processus d'implication des jeunes. Nous nous appuyons sur la troupe à cet égard, Les Bradés ayant déjà une forte expérience forgée à travers plusieurs spectacles participatifs et d'improvisation.

Les saynètes montrent des situations parfois difficiles – par exemple, le harcèlement – mais l'effet d'identification joue à plein et les jeunes spectateurs·trices sont très demandeurs de monter sur scène, d'exprimer comment le personnage pourrait résoudre son problème, obtenir de l'aide et du soutien et retourner la situation.

La seconde partie, non participative, entremêle deux histoires avec l'objectif d'illustrer des engrenages conduisant à des situations à risques. La première histoire est celle d'un jeune homme dont la vision de l'existence est emplie de stéréotypes sexistes. La deuxième histoire met en scène une jeune fille venant d'un cadre familial instable et violent, qui rencontre un homme plus âgé dont elle devient dépendante.

« La pièce nous a permis de nous exprimer, de prendre conscience, de voir les choses différemment. »

« Cela nous permet de nous adapter et de voir comment réagir face à des situations dangereuses et réelles mais dans une ambiance détendue. »

« La pièce et le débat font voir les différentes façons de réagir en fonction des personnalités (...) change les idées toutes faites. »

Avis de lycéen·nes

ON CHANGE QUOI ? (Collégien · nes)

On change quoi ? est une sensibilisation artistique pour des relations plus harmonieuses et égalitaires entre les filles et les garçons. Entre Fanny (14 ans), et Nathalie, sa marraine, entre Melchior (15 ans) et l'assistant social de son collège, Philippe, se tissent des liens. Par mail, webcam, texto ou portable, ces adolescent·es s'interrogent, se révoltent, partagent leur mal-être, leurs joies. Philippe et Nathalie sont en scène tandis que Fanny, Melchior et leurs ami·es, interprétés par de jeunes comédien·nes de grand talent, sont présents par vidéo interposée.

Avec pudeur et humour, *On change quoi ?* aborde de nombreux sujets, avec un effet d'identification maximal pour le jeune public : l'amitié, les relations amoureuses, la sexualité ; l'égalité et le sexisme ; les difficultés, voire les drames, comme la jalousie et le chantage affectif, mais aussi les violences sexuelles et le risque prostitutionnel. *On change quoi ?* parle de respect, de la parole qui libère, des sentiments qui s'expriment. Le ton est actuel, comme celui de notre brochure *Filles-Garçons, on change quoi ?* dont cette pièce est l'adaptation...

« Très bonne interprétation qui colle à la réalité et répond aux questionnements des élèves (respect, jalousie, confiance, intimité, prise de risques). » C., assistante sociale de collège

« C'est une pièce que je recommande (...) moderne et adaptée. Beaucoup de sujets sont amenés, que j'aborde en prévention sur la vie affective et sexuelle, et en prévention addiction avec les élèves de 3° et 4°. » A., infirmière de collège

« Ce spectacle correspond au questionnement des jeunes. Sans être moralisateur, On change quoi ? apporte des pistes de réflexions (...), tout en faisant bien rire, un super point de départ pour les échanges. »
C., intervenante vie affective et sexuelle au collège

« Un spectacle qui informe les jeunes sur le sexisme, la sexualité, les relations amoureuses, l'amitié, les violences et les dangers du web, notamment de Facebook. Autant de thèmes qui sont abordés subtilement. » *La Voix du Nord*

AU BOUT DE LA NUIT (lycéen · nes, étudiant · es)

Au bout de la nuit est l'adaptation théâtrale de l'autobiographie de Nicole Castioni, ancienne prostituée devenue auteure et députée. Entre rires et émotions, le spectateur suit son histoire, de l'enfance jusqu'au trottoir de la rue Saint-Denis. Nicole rêvait du prince charmant, mais, à 20 ans, l'amour passionnel la conduira petit à petit vers une destruction programmée.

Après la rupture, les overdoses, le jeu avec la mort, c'est l'échappée vers les jours heureux : la naissance de ses filles, ses amours et son discours d'investiture au Parlement de Genève. Le processus d'entrée dans la prostitution est représenté avec une belle justesse : de la jeunesse volée aux illusions perdues en passant par la manipulation, la drogue... Toutes ces étapes douloureuses sont interprétées avec brio et mesure par une comédienne de talent endossant, avec une habilité déconcertante parfois, tantôt le rôle de Nicole et tantôt celui de ses agresseurs. Annette Lowcay, seule en scène, s'appuie sur une poignée d'objets symboliques : un pardessus, une paire de chaussures, une cordelette. Rien d'impudique, rien de sordide, une plongée sobre dans l'itinéraire exemplaire d'une femme peu commune.

« Tout est admirable dans ce spectacle. L'adaptatrice et comédienne, Annette Lowcay, dont la voix est d'une rare beauté et le jeu tout en retenue... Un spectacle édifiant et bouleversant, tout en dignité. » *La Provence*

« Une mise en scène ingénieuse et efficace, un sujet servi par un langage sans détour où l'autodérision vient alléger la gravité du propos. » *La Vie*

« Au bout de la nuit devrait être vu tant pour son exquise vitalité que pour la tendresse superbe qui débouche sur un hymne à la vie, stupéfiant de justesse. » *La Marseillaise*

LE MOUVEMENT DU NID EN LIGNE : INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

L'année 2019 a confirmé notre bonne santé « numérique ». Notre présence se manifeste à travers nos deux sites mais aussi grâce aux réseaux sociaux, Facebook, Twitter et Instagram.

Véritable vitrine de notre association, mouvementdunid.org permet le dialogue avec tous les publics. prostitutionetsociete.fr, prolongement de notre revue, est un outil d'information adopté par ses lecteurs · trices.

En 2019, nous avons pris la décision de rassembler nos deux sites en un seul pour mieux informer tous les publics.

Internet accompagne et renforce nos mobilisations politiques, nos actions de sensibilisation et de prévention, et nous commençons désormais à l'utiliser dans la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées.

CHIFFRES CLÉS 2019

427 000 visites sur *mouvementdunid.org*

522 000 visites sur *prostitutionetsociete.fr*

et près de **150** articles publiés sur nos sites en 2019

NOS SITES INTERNET

En 2019, nous avons pu mettre en œuvre le chantier de refonte de nos sites Internet, qui devait aboutir en 2020 avec un nouveau site mouvementdunid.org, regroupant les ressources de nos deux sites précédents, mouvementdunid.org et prostitutionetsociete.fr.

En effet, alors que le site du Mouvement du Nid datait de 2013, celui de la revue avait été créé en 2006. C'était l'occasion de réunir près de 2 000 articles en un seul site dédié, plus moderne, et plus adapté aux évolutions de notre temps.

Cette fusion de nos sites a constitué un effort important, mobilisant une équipe constituée de salariées du siège social et de membres bénévoles du Conseil d'administration de l'association. Le comité de rédaction de la revue a également été associé à la réflexion. L'équipe projet a étudié les usages des sites par ses visiteurs et par les membres de l'association puis plusieurs réunions ont été nécessaires pour hiérarchiser et ré-organiser les contenus. Nous avons bénéficié de l'expertise d'un web designer et d'une graphiste pour la conception et la production de ce nouveau site.

Cette refonte a été l'occasion de prendre conscience, une nouvelle fois, de la richesse des contenus éditoriaux, et du fait que nos sites sont une mine de ressources pour comprendre le système prostitutionnel, et un beau miroir de l'action de l'association, avec les personnes prostituées, contre le système prostitueur.

Mouvementdunid.org a reçu 35 000 visites chaque mois en moyenne. Son rôle premier de vitrine a particulièrement été visible à l'occasion de la campagne #nabrogezpas qui a précédé le rejet de la question prioritaire de constitutionnalité contre la pénalisation des « clients » par le Conseil constitutionnel.

Sur le site de notre revue trimestrielle *Prostitution et Société*, nous avons publié près d'une centaine d'articles et particulièrement mis en avant la sortie de notre numéro 200, consacré entièrement au Mouvement du Nid. L'histoire de l'association, ses engagements, son action au jour le jour avec les personnes prostituées, contre le système prostitueur sont détaillés dans ce numéro.

Enfin, nous avons créé deux mini-sites en partenariat avec la Fondation Scelles, pour relayer les campagnes de communication autour de la défense de la loi du 13 avril 2016 (nabrogezpas.strikingly.com) et de la marche mondiale des survivantes de la prostitution (marchemondialesurvivantes.mystrikingly.com).

RÉSEAUX SOCIAUX

En 2019, le Mouvement du Nid a consolidé l'audience de ses réseaux sociaux. Sa page Facebook nationale avec près de 6 000 abonné·es a connu une augmentation de 15 %. Elle est le principal lieu d'échange d'une communauté fidèle qui partage et commente les publications. Les grands moments de l'année sur les réseaux sociaux ont coïncidé avec les moments militants. À la fois à l'occasion de la campagne #nabrogezpas en janvier, ou lors de la marche mondiale des survivantes fin mars, ou encore le 25 novembre, les publications sont très suivies. À noter, l'intérêt que les articles sur nos actions de terrain ont suscité. Pendant la fermeture du Secrétariat national en août, des publications quotidiennes programmées sur les actions de rencontre, d'accompagnement, de formation, prévention ou sensibilisation ont été très lues.

Twitter est le réseau social le plus observé par les journalistes et les politiques. C'est sur Twitter aujourd'hui que de nombreuses campagnes militantes se mènent, et que des « buzz » se font ou se défont. Pour le Mouvement du Nid, c'est un réseau fondamental pour faire connaître notre activité à toutes les personnes susceptibles de suivre le secteur. En 2019, le compte Twitter a atteint les 4 500 abonné·es (+ 15 %). L'association a publié à la fois une veille éditorialisée de l'actualité française et internationale sur la prostitution et l'abolitionnisme, et partagé les actions de l'association ainsi que les articles de *Prostitution et Société*. En plus de la diffusion des communiqués de presse, nous publions également des « threads », série de tweets qui permettent de contextualiser un sujet. Ainsi, c'est un bon outil pour détailler aux « twittos » qui suivent notre compte le contenu de notre revue, ou de commenter une décision politique. C'est aussi le réseau social sur lequel nous pouvons publier des informations « en live », par des « live tweet », messages qui permettent de retransmettre un événement. Ainsi, les interventions du congrès de CAP international à Mayence en 2019 ont été retranscrites en direct sur notre compte pour les internautes.

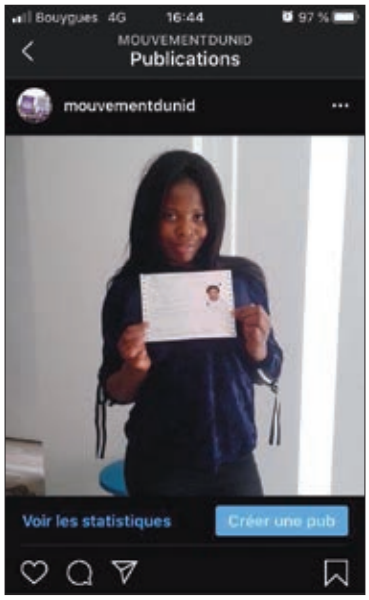

le 21 juin 2019, le Mouvement du Nid annonce sur les réseaux sociaux que Mercy Okotié, pour qui nous étions intervenus en décembre 2018, a obtenu son autorisation provisoire de séjour.

Le compte Instagram du Mouvement du Nid créé fin 2017 a pris son rythme de croisière en 2019, passant de 470 abonné·es à plus de 700. Instagram, c'est le lieu des « stories », là où on peut raconter en images un événement. Nous en avons fait pour la campagne #Nabrogezpas, pour la marche des survivantes, le 25 novembre, pour présenter le numéro 200 de la revue ou encore pour la nuit des relais. Petit à petit, le compte s'oriente vers des visuels destinés à relayer des témoignages, des citations, des actions de bénévoles.

Enfin, le Mouvement du Nid dispose d'une chaîne Youtube, sur laquelle les vidéos de prévention réalisées en 2019 ont été publiées et diffusées à un large public (700 000 vues cumulées !).

La présence active sur les réseaux sociaux est de plus en plus indispensable. À la fois pour donner une image cohérente de nos actions face à des adversaires qui souvent, disent des contre-vérités sur l'association, et de se mettre en lien avec un réseau international d'associations de terrain et de militantes et militants abolitionnistes à travers le monde.

LETTRE D'INFO HEBDO : LE TRAIT D'UNION ENTRE NOUS TOU·TES

Jusqu'en 2019, le Mouvement du Nid avait une seule lettre d'information destinées aux militantes et militants. En 2019, avec la création de l'Intranet, nous avons désormais trois types de lettres d'information. Une lettre réservée à l'interne, qui communique les nouveautés bimensuelles de l'intranet. Une lettre d'information générale sur les actions et prises de position du Mouvement du Nid, publique. Et une lettre spéciale à la parution de chaque numéro de *Prostitution et Société*. Trois outils qui se complètent, et permettent à chacun·e de se tenir au courant des activités de l'association.

ENQUÊTE PROSTCOST : LA SYNTHÈSE DANS UNE BROCHURE ET UNE VIDÉO

L'étude ProstCost, que nous avons menée avec la société Psytel (qui avait précédemment établi le coût des violences conjugales en France), est une première. Elle renverse le mythe d'une prostitution productrice de richesse pour estimer son coût économique et social pour le pays. Pour diffuser largement ses résultats et les rendre accessibles à tous, nous avons conçu deux outils de synthèse, une vidéo de 10 minutes (déjà consultée plus de 1 100 fois) et une brochure, diffusée à plus de 127 exemplaires en 2019.

La vidéo est disponible à l'adresse youtu.be/2N4Xcl7Mza0.

La brochure est disponible en français et en anglais auprès du Mouvement du Nid et en téléchargement sur le site prostcost.wordpress.com.

DVD LES SURVIVANTES

Rosen et Laurence ont été victimes de la prostitution. Leurs récits intimes contredisent les fantasmes sur ce qu'on dit être *« le plus vieux métier du monde »* et le soi-disant libre choix de celles qui l'exercent. Les deux femmes racontent avec courage la maltraitance et l'inceste qu'elles ont subis durant leur enfance et qui les a *« formatées »*. Elles témoignent de la honte de soi, du dédoublement de personnalité, de la drogue et de l'alcool pour tenir le coup. Elles parlent des « clients », de leur mépris et de leur violence, des actes sexuels accomplis à la chaîne, sans désir ni plaisir.

D'autres témoignent. Myriam décrit le sentiment de souillure dont elle n'arrive pas à se débarrasser ; Nathalie dénonce les portes qui se ferment quand elle cherche de l'aide pour arrêter. Elle parle du combat permanent qu'elle doit mener pour ne pas céder à la voix intérieure qui lui rabâche, en écho aux paroles des clients : *« Tu n'es bonne qu'à ça »*.

Rosen et Laurence sont aujourd'hui engagées dans le combat abolitionniste. Elles ont fondé en France le Mouvement des Survivantes, comme il en existe dans plusieurs pays. Hubert Dubois les a accompagnées pendant plus d'un an, les filmant lors de conférences, d'interventions dans les écoles de travailleurs sociaux et en milieu carcéral. Ces femmes parlent au nom de toutes celles qui sont enfermées dans la violence, le silence et la honte.

« Décidées à porter la voix de toutes celles qui se taisent, ces deux battantes témoignent, analysent leur expérience, aident d'autres femmes à se reconstruire. Le film capture la sincérité crue de leur parole. » Télérama

« À voir pour en finir avec les clichés autour de la prostitution. » La Voix du Nord

« Prostitution, la plus vieille violence du monde. Les récits de Laurence et Rosen contredisent les fantasmes. » Actualités sociales hebdomadaires

UN DÉPLIANT DE PROMOTION

Ce dépliant permet de découvrir en un coup d'œil notre action auprès des personnes prostituées et contre le système prostituteur.

Il reprend, un à un, les éléments qui font aujourd'hui la force de l'association en France et dans le monde et a pour objectif d'atteindre le grand public.

LES CLIENTS DE LA PROSTITUTION, L'ENQUÊTE

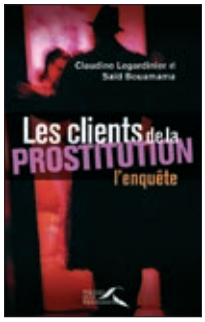

Qui sont ces hommes qui paient pour du sexe ? Pour la première fois, les « clients » prennent la parole. Et leurs discours, auxquels répondent ici des personnes prostituées, sont un mélange de fantasmes, de peur et d'ignorance, de malaise et de contradictions.

Partant de la première enquête sociologique française sur les « clients » de la prostitution (2004), Claudine Legardinier, journaliste et Saïd Bouamama, sociologue, rompent le silence qui a toujours pesé sur les « clients ». État des lieux implacable et salutaire, cette enquête remet en cause nos modèles éducatifs et soulève des questions majeures à l'heure où le système prostitutionnel se banalise, pour le plus grand profit de l'industrie du sexe.

Communiqués de presse nationaux

20 janvier 2019

Les Françaises et les Français soutiennent la loi et considèrent la prostitution comme une violence

Le Mouvement du Nid se réjouit du fort soutien de la société à la loi de 2016 que montre le sondage Ipsos publié dans *Le Parisien* le 20 janvier 2019. (...)

À la veille de l'audience au Conseil constitutionnel qui examinera une question prioritaire de constitutionnalité contre la pénalisation des « clients », c'est un signe clair envoyé par la société d'un refus de la marchandisation des êtres humains et des violences faites aux femmes. 78 % des personnes interrogées considèrent que la loi est *« une bonne chose » ;* 74 % considèrent que la prostitution est une violence, le taux est même de 80 % chez les femmes. 71 % considèrent qu'il ne devrait pas être possible d'acheter l'accès au corps et à la sexualité d'autrui.

(...) Lorsqu'on demande aux Français s'ils sont opposés ou favorables à l'abrogation de la loi de 2016 et donc au fait que les clients qui ont recours à une prestation sexuelle tarifée ne soient plus sanctionnés, 71 % répondent qu'ils sont contre l'abrogation.

Christine Blec, Présidente du Mouvement du Nid, se réjouit de ces résultats *« qui montrent que le changement de société qui était l'ambition de cette loi a commencé. (...) »*

Pour Lorraine Questiaux, avocate, qui représentera l'association devant le Conseil constitutionnel, *« ces résultats révèlent que la société (...) se libère progressivement de mensonges qui rendent possible la haine des femmes et un système d'exploitation des plus vulnérables »*. Claire Quidet, porte-parole du Mouvement du Nid, ajoute : *« Si les sages abrogeaient, ce serait un signal catastrophique à envoyer aux jeunes, qui seraient encouragés à considérer les femmes comme des objets marchandisables, à l'opposé de tout ce pour quoi les mouvements féministes luttent depuis des années »*.

Pour les survivantes de la prostitution, qui se sont exprimées ces derniers jours dans une tribune lue au square Louise Michel à Paris, *« une société qui déciderait d'œuvrer pour faciliter la vente du corps, donc d'êtres humains, ferait un pas en arrière après l'abolition de l'esclavage. Ne faisons pas marche arrière ! »*

1er février 2019

La loi abolitionniste confortée !

Communiqué de presse Osez le féminisme / Mouvement du Nid / la CLEF

Le Mouvement du Nid, la CLEF et Osez le féminisme! se réjouissent de la décision du Conseil constitutionnel qui [a rejeté] la demande d'abrogation de la pénalisation des « clients » le 1er février 2019.

Les sages rejettent les arguments selon lesquels la prostitution relèverait de la liberté d'entreprendre, la reconnaissant pour ce qu'elle est : une violence faite à l'encontre des personnes qui la subissent. Ils ont reconnu que le principe de dignité est objectif et non subjectif. *« Renoncer à ses droits fondamentaux n'est pas une liberté : ils sont inaliénables et universels »*, explique l'avocate Lorraine Questiaux.

« Le Conseil a mis un coup d'arrêt à la contestation d'une loi progressiste par ses adversaires de toujours, promoteurs d'un modèle de société où, au lieu d'alternatives décentes, il est proposé aux plus précaires, aux plus vulnérables, de se transformer en produits de consommation de viol tarifé (...) *et positionné notre pays du côté de l'égalité femmes-hommes »*, rappelle Céline Piques (OLF).

« L'objectif de la loi est de protéger les personnes qui ont besoin de l'être, de sanctionner tous ceux qui les exploitent, mais aussi de transformer la société en profondeur vers l'égalité entre les femmes et les hommes, en refusant les violences contre les femmes, en affirmant que la liberté sexuelle ne peut exister sans désir réciproque », explique Christine Blec, Présidente du Mouvement du Nid.

« Alors que l'Allemagne et les Pays-Bas sont confrontés à l'échec de leur modèle réglementariste, que l'Espagne ou la Belgique regardent du côté de la France (...) cette confirmation est une très bonne nouvelle », dit Jocelyne Adriant-Mebtoul, Présidente de la CLEF.

Désormais, (...) les mensonges sur les effets de la loi ne doivent plus venir ralentir son application pleine et entière. Le gouvernement opte pour cette voie, en soutenant la loi devant le Conseil constitutionnel et au Sénat, par l'intervention de la secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa.

La violence ne s'est pas accrue avec la loi. Au contraire, de nombreuses personnes ont pu porter plainte contre les réseaux proxénètes qui les exploitent et être entendues alors que cela n'aurait jamais été possible auparavant.

4 avril 2019

Déclaration de Mayence contre l'exploitation sexuelle des femmes et des filles

À l'occasion du 3e congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des femmes et des filles organisé par CAP international, une déclaration solennelle a été adressée aux autorités allemandes pour mettre fin à la légalisation de l'exploitation sexuelle des femmes en Allemagne. Le Mouvement du Nid en est co-signataire parmi des dizaines d'associations de soutien aux personnes prostituées et de collectifs de survivantes de la prostitution.

Interdisez l'achat l'actes sexuels et fermez les bordels ! Offrez de vraies alternatives et parcours de sortie aux victimes de la prostitution ! Mettez un terme immédiatement à la promotion par l'État de l'exploitation sexuelle des femmes, qui viole la dignité humaine et les obligations de l'Allemagne envers la loi internationale en matière de droits humains.

Nous, survivantes allemandes et internationales de la prostitution et de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, associations de terrains qui soutiennent et accompagnent les victimes de ces crimes (...) sommes choqué·es, blessé·es et révolté·es des politiques publiques allemandes en matière de prostitution. Depuis 2002, [ce pays] a organisé et protégé un système d'exploitation sexuelle massive et de violation des droits humains des femmes les plus pauvres et les plus vulnérables.

(...) Nous en appelons solennellement à la chancelière allemande, au gouvernement et au Parlement pour qu'ils mettent fin immédiatement au soutien par l'État de l'exploitation sexuelle des femmes les plus marginalisées.

[N]ous demandons au gouvernement allemand de : Respecter ses obligations internationales en pénalisant l'exploitation de la prostitution (...) ; Reconnaître qu'acheter un acte sexuel d'un autre être humain (...) est une forme de violence sexiste et sexuelle et d'interdire l'achat d'actes sexuels ; S'assurer qu'aucune politique répressive (...) ne soit imposée aux personnes prostituées, qui ne devraient jamais être pénalisées pour l'exploitation dont elles sont les victimes. D'établir une politique nationale de sortie de la prostitution, avec des programmes qui offrent protection, assistance et soutien socio-économique aux victimes de la prostitution et de la traite (...) Reconnaître la responsabilité de l'État allemand dans l'exploitation sexuelle de centaines de milliers de femmes, et de donner des compensations aux victimes de la prostitution et de la traite, dont l'exploitation dans des bordels approuvés par l'État a été autorisée et encouragée par les lois de 2002 et 2017. (...)

11 avril 2019

En trois ans, la loi a déjà changé beaucoup de choses !

Communiqué commun Amicale du Nid, FNCDIFF, Mouvement du Nid

(...) Nos trois associations sont agréées dans 40 départements (soit 60 % du total) et participent aux commissions créées par la loi. Elles interviennent chaque année auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées (...) Fortes de cette expérience de terrain, nous pouvons dire que la loi a déjà changé beaucoup de choses pour les personnes prostituées, chez les professionnel·les, et pour la société dans son ensemble. (...) Les personnes prostituées ne sont plus vues comme les coupables. *« Le fait que ce soit une politique publique reconnue est un progrès en soi, qui permet à tous les acteurs locaux de prendre conscience de la situation et de la nécessité de lutter contre la prostitution et d'aider les personnes »*, explique Hélène de Rugy, directrice de l'Amicale du Nid.

Les commissions fonctionnent dans près de 70 départements (...) dans nos associations, 130 personnes ont bénéficié d'un parcours de sortie (...) et d'un titre de séjour (...) [Elles nous disent :] *« Ça me sauve la vie »*,*« Je vais être comme les autres jeunes femmes »*, *« Aujourd'hui, je marche la tête haute, je peux à nouveau dormir »*.

(...) Grâce à la loi, les condamnations pour violences commises contre les personnes prostituées sont désormais plus fréquentes et plus sévères.

Environ 3 000 hommes ayant sollicité un acte sexuel ont été interpellés, démontrant que là où la pénalisation des « clients » est appliquée, elle est très efficace. Plusieurs centaines ont participé à des stages [qui] contribuent à faire changer de regard sur la prostitution. Rosen Hicher, survivante de la prostitution, y intervient : *« C'est une des choses les plus importantes de la loi. (...) Quand ils arrivent à la fin du stage, les hommes réalisent qu'ils étaient complètement inconscients de la réalité »*.

La loi a permis l'émergence d'un sujet tabou : la prostitution des mineur·es, un phénomène jugé en augmentation et qui devient une préoccupation importante.

Le changement s'ancre au sein de la société comme l'a montré le sondage réalisé en janvier 2019 par IPSOS pour CAP international. Pour 71 % des personnes interrogées, il ne devrait pas être possible d'acheter l'accès au corps et à la sexualité d'autrui.

Nos associations attirent l'attention sur la nécessité d'aller plus loin dans l'application de la loi. Partout où elle est appliquée, la loi fonctionne, elle donne des résultats et change la vie des victimes ! (...)

3 septembre 2019

Pour diminuer le nombre de féminicides, il faut intégrer toutes les violences faites aux femmes au Grenelle

Le Mouvement du Nid est pleinement impliqué dans le « Grenelle des violences conjugales », qui s'est ouvert le 3 septembre 2019. L'association a participé au travail conduit par la Fondation des Femmes pour recueillir les propositions des associations de terrain. Notre action auprès des victimes de la prostitution nous y conduisait, pour les raisons ci-dessous.

Les féminicides dépassent les violences conjugales. Chaque année, des personnes prostituées sont tuées, parce qu'elles sont des femmes. Elles sont, davantage que la population générale, victimes de violences sexistes et sexuelles (6 fois plus exposées au viol, multiples violences physiques et psychologiques, importante surmortalité).

Ensuite, la prostitution s'inscrit dans un continuum de violences sexuelles, allant du viol au harcèlement sexuel, et dans une longue tradition patriarcale de mise à disposition des femmes et de leurs corps au profit des hommes et de leurs prétendus *« besoins sexuels irrépressibles »*. La prostitution banalise et institutionnalise l'idée selon laquelle les hommes peuvent imposer un acte sexuel, que ce soit par la contrainte physique, morale, psychologique mais aussi par la contrainte économique et l'exploitation de la précarité d'autrui. (...)

Enfin, la prostitution est une forme de violence conjugale. Des femmes victimes de violences conjugales sont soumises par leur conjoint à la prostitution. La stratégie des « lover boys » est très courante dans la prostitution, notamment la prostitution des mineurs : les proxénètes simulent une relation amoureuse et prostituent leur « petite amie ».

La question des féminicides doit être appréhendée dans le cadre d'une politique publique transversale (allant de la prévention au traitement judiciaire et pénal de ces violences) et intégrant toutes les violences faites aux femmes. Ces violences perdurent parce qu'elles ne sont pas comprises comme des violences spécifiques, s'intégrant dans un continuum, faisant système, mais comme des drames individuels. Elles sont provoquées par une seule et même idéologie : le sexisme.

Pour que le nombre de victimes de violences diminue effectivement, l'énergie et les moyens à déployer aujourd'hui doivent intégrer tous les types de violences. Pour toutes ces raisons, nous avons participé à l'élaboration des revendications recueillies par la Fondation des Femmes pour préparer ce Grenelle, et nous les soutenons.

18 novembre 2019

La prostitution est une des formes de la violence conjugale. Il faut l'inclure dans le Grenelle !

Notre association demande au Premier ministre qu'il soit rappelé, au cœur des conclusions du Grenelle, que la prostitution est une violence sexuelle et sexiste, dans la continuité des engagements et de la mobilisation du gouvernement français depuis 2010. Nous demandons en particulier que le proxénétisme par conjoint soit intégré ainsi que des mesures spécifiques pour la lutte contre la prostitution des femmes et des enfants.

« La prostitution est une forme répandue de violence conjugale, et de nombreuses mineures sont prostituées sous l'emprise d'un petit ami », explique Claire Quidet, présidente du Mouvement du Nid. Chaque année, plusieurs milliers de femmes sont amenées, maintenues et exploitées dans la prostitution par des conjoints violents. Les adolescentes et très jeunes femmes sont les premières victimes de cette forme de proxénétisme par « conjoint ».

« La violence conjugale et intrafamiliale constitue un facteur décisif d'entrée dans la prostitution », poursuit la présidente. La très grande majorité des personnes prostituées ont subi des violences au sein du couple (viols, coups, menaces) ou dans la sphère familiale avant l'entrée en prostitution. Les enfants témoins et victimes de violences conjugales ou fuyant ces violences ainsi que les mineur·es placés auprès des institutions de protection de l'enfance sont les premières cibles des proxénètes de mineur·es. (...)

Enfin, les personnes prostituées sont exposées de façon disproportionnée aux féminicides, suicides et violences. (...)

Le Mouvement du Nid demande au Premier ministre de : prendre en compte la prostitution dans les violences conjugales traitées par le Grenelle pour améliorer l'accueil des victimes et le traitement judiciaire des plaintes (...) ; Former les professionnel·les (...) pour améliorer la prise en charge sanitaire et psychotraumatique ; Donner les moyens d'identifier les enfants co-victimes de violences et leur proposer un accompagnement éducatif et thérapeutique ; Appliquer strictement la législation sur l'achat d'actes sexuels de mineur·es et de majeur·es sur l'ensemble du territoire : dans les affaires judiciaires, particulièrement celles concernant des mineur·es en prostitution, les « clients » doivent être interpellés (via leurs adresses IP, n° de téléphone, etc.) et pénalisés (...) ; Développer la prévention en milieu scolaire ; Accélérer la mise en œuvre homogène de la loi du 13 avril 2016 sur l'ensemble du territoire.

19 novembre 2019

Le 23 novembre, nous marcherons contre toutes les violences sexistes et sexuelles !

Extrait de la tribune « Le 23 novembre, nous marcherons contre toutes les violences sexistes et sexuelles ! » parue dans *Le Monde* le 19 novembre 2019 et co-signée par un grand nombre d'associations et de personnalités dont le Mouvement du Nid.

Le 25 novembre, c'est la journée internationale de lutte contre les violences masculines, et cette année encore, nous marcherons. Nous marcherons le samedi 23 novembre, à Paris à la marche organisée par le collectif #Noustoutes, et dans toute la France, pour crier notre colère contre l'impunité des hommes, coupables de violences contre les femmes et les filles. (...)

La domination masculine, ce sont les hommes qui considèrent, en tant que classe, avoir le droit de considérer les femmes et les enfants comme des objets, avoir le droit de se les approprier, de les frapper, de les violer, de les acheter et de les vendre. Les conséquences psychotraumatiques de ces violences sont aussi massives que l'impunité des hommes coupables.

« L'inceste est la filière de recrutement de la prostitution », rappelait Andrea Dworkin (...) parce qu'ayant subi des violences sexuelles, beaucoup de filles et de femmes sont contraintes à des mécanismes de dissociation psychotraumatique pour survivre et avoir l'impression de prendre le dessus. Lorsque des hommes imposent des actes sexuels à des filles et à des femmes, par l'emprise de l'argent, par la terreur des proxénètes et des pornocrates, ce ne sont rien d'autre que des viols tarifés. La loi abolitionniste de 2016 qui dépénalise les personnes en prostitution, et qui renforce la lutte contre les proxénètes et les « clients » prostitueurs doit être appliquée partout en France. Le « consentement » ne devrait pas s'acheter, le désir et la volonté ne le peuvent jamais. Il ne peut y avoir de lutte efficace contre les violences sans dénoncer ce continuum des violences masculines.

(...)

Contre toutes les violences masculines, contre toutes les violences, en particulier celles que commettent des hommes sur des femmes lesbiennes, des femmes victimes de racisme, des mères, des filles, des femmes parmi les plus précaires, des femmes en situation de handicap, pour l'universalité des droits fondamentaux des femmes, contre le système prostitueur et pornocriminel, nous marcherons le 23 novembre !

25 novembre 2019

Procès aux assises à Paris : le Mouvement du Nid dénonce l'impunité des « clients » prostitueurs

Le Mouvement du Nid, dont l'action première est aux côtés des victimes, s'est porté partie civile dans le procès d'un réseau de proxénétisme nigérian qui exploitait des victimes mineures. L'une d'elle, Grace, était âgée de 10 ans. Une affaire exemplaire de l'horreur du système prostitueur, dans laquelle un réseau de crime organisé n'hésite pas à exploiter et torturer des enfants pour satisfaire la demande de « clients » prostitueurs français.

« Les victimes, comme Grace, 10 ans, ont eu le courage exceptionnel, malgré les tortures subies, de dénoncer leurs agresseurs proxénètes. Malheureusement, si ceux-ci vont comparaître, les innombrables hommes qui les ont violées en payant pour enrichir les réseaux n'ont pas été inquiétés », déplore Lorraine Questiaux, avocate de l'association. Le Mouvement du Nid s'indigne que les principaux responsables de cette violence extrême, les « clients », demeurent impunis, alors que le dossier atteste d'attitudes sexistes et racistes, qu'il s'agit de viols et d'abus de vulnérabilité en connaissance de cause. L'association rappelle que le viol est un crime, puni jusqu'à vingt ans de prison et que le recours à la prostitution de mineurs est passible de 7 ans de prison lorsqu'il est commis sur mineure de 15 ans.

La violence prostitutionnelle, véritable guerre contre les femmes et les enfants, touche systématiquement les plus vulnérables: des femmes et des enfants venus en immense majorité de milieux défavorisés, racisé·es, migrant·es sont toujours les premières victimes de ce système dédié à satisfaire une demande d'hommes en France, tout en enrichissant des hommes à la tête de réseaux de crime organisé. Il est temps que la tolérance de la société pour ce système sexiste et raciste cesse !

Il est temps que la justice applique ce que la loi reconnaît comme une violence aggravée à de multiples égards, en infligeant des peines importantes aux proxénètes, mais aussi en appliquant la loi qui pénalise les « clients-prostitueurs ».

Nous demandons l'application stricte de la législation concernant l'achat d'actes sexuels de mineur·es et de majeur·es sur l'ensemble du territoire : dans les affaires judiciaires, particulièrement celles concernant des mineur·es en prostitution, les « clients » doivent systématiquement être interpellés et pénalisés. La gravité de la violence prostitutionnelle, ses conséquences sur les victimes et la société justifient que l'impunité des « clients » soit pleinement levée.

22 janvier 2019

Ces ex-prostituées implorent de ne pas abroger la pénalisation des clients

Le Conseil constitutionnel doit réexaminer la loi sur la pénalisation des clients mardi 22 janvier.

Par Bénédicte Magnier

POLITIQUE - Une vingtaine de personnes, dont d'anciennes prostituées, se sont réunies devant le square Louise Michel à Paris, jeudi 17 janvier. Elles ont demandé au Conseil constitutionnel, qui doit examiner mardi un recours de plusieurs associations et travailleuses du sexe contre la pénalisation des clients, de ne pas abroger cette mesure votée en avril 2016.

Une banderole « Prostitution = violence » et des pancartes « mon vagin ne se cote pas en bourse » ou mon corps n'est pas une entreprise », ont été brandies, notamment par des militantes Femen et d'Osez le féminisme, **comme vous pouvez le voir dans la vidéo ci-dessus**.

Rosen, Maïté, Anne et Pascale ont lu une tribune à l'attention des Sages, saisis d'une question prioritaire de Constitutionnalité. Celle-ci a été déposée par neuf associations, dont Médecins du Monde et le Syndicat du travail sexuel (Strass), et 29 travailleuses du sexe. « *Si on abroge cette loi on admet que la femme est un objet et on ouvre le champ aux proxénètes* », estime Anne Darbes, 52 ans, sortie de la prostitution il y a deux ans.

« Cette loi est incohérente »

« Les Sages font face à un choix de société : soit le modèle du marché du sexe, comme en Allemagne ou aux Pays-Bas, soit le modèle de l'égalité femmes-hommes et de la dignité humaine », juge de son côté Grégoire Théry, porte-parole du Mouvement du Nid, une association de lutte contre la prostitution.

La loi, entrée en vigueur en avril 2016 après deux ans et demi de vifs débats, sanctionne « l'achat d'actes sexuels » par une contravention de 1 500 euros. L'amende peut grimper à 3 750 euros en cas de récidive.

Le texte, soutenu par les associations abolitionnistes comme le Mouvement du Nid, est combattu par les organisations non-abolitionnistes, à l'origine de la QPC. Selon les requérants, cette loi, qui réprime *« même entre adultes consentants »* le recours à la prostitution, *« méconnaît les droits constitutionnels à l'autonomie personnelle et à la liberté sexuelle, le droit au respect de la vie privée, la liberté contractuelle, la liberté d'entreprendre ainsi que le principe de nécessité et de proportionnalité des peines »*.

« Cette loi est incohérente. Les travailleuses du sexe ont le droit de vendre des services que les clients n'ont pas le droit d'acheter », avait dénoncé début janvier devant des journalistes Sarah-Marie Maffesoli, coordinatrice chez Médecins du Monde.

Dans une enquête publiée en avril, l'ONG avait révélé *« les conséquences néfastes de cette loi sur la santé, l'intégrité physique, les droits et les conditions de vie des travailleuses du sexe en France »*.

Le Parisien

21 janvier 2019

Prostitution : 71% des Français hostiles à l'abrogation de la loi pénalisant les clients

Selon un sondage Ipsos pour la coalition abolitionniste Cap-international, l'existence de sanctions contre les clients de la prostitution fait quasi l'unanimité.

La loi de 2016 prévoit une amende de 1 500 euros pour le client qui ferait appel à un ou une prostituée, et 3 750 euros en cas de récidive. LP/Olivier Corsan Par Pascale Égré

Le 20 janvier 2019 à 18h43, modifié le 21 janvier 2019 à 15h18

Réalisé par Ipsos pour CAP-international, une coalition pour l'abolition de la prostitution regroupant 28 associations dans 22 pays (dont le Mouvement du Nid en France), ce sondage dévoilé en exclusivité par Le Parisien – Aujourd'hui en France s'intéresse au regard des Français sur la loi de 2016 renforçant « la lutte contre le système prostitutionnel ».

À 78 %, les sondés considèrent cette loi qui prévoit la sanction des clients – et non plus des personnes prostituées, auparavant passibles de poursuites pour racolage – et l'accompagnement social de celles-ci comme *« une bonne chose »*. *« L'esprit de la loi, qui fait passer la charge pénale des personnes prostituées vers les clients, est validé »*, commente Grégoire Théry, délégué général de Cap et porte-parole du Mouvement du Nid.

Un écart hommes/femmes dans les résultats

Le sondage aborde aussi directement le thème de la question prioritaire de constitutionnalité débattue ce mardi devant les Sages du Conseil constitutionnel : l'abrogation de la loi au nom de la liberté d'entreprendre et de la vulnérabilité accrue des personnes prostituées. Un quart des interrogés (24 %) ne partagent pas cette analyse et s'opposent à l'abrogation. Près de la moitié (47 %) « comprend (ces) arguments », mais estime qu'« ils ne justifient pas » d'abroger la loi. Au total donc, les deux tiers des sondés y sont défavorables (71 %). En revanche, 29 % se prononcent en faveur de l'abrogation du texte et ne veulent plus que le client soit sanctionné - une proportion qui monte à 40 % chez les hommes contre 20 % chez les femmes.

L'écart hommes/femmes apparaît nettement dans ce sondage, notamment sur la perception de la prostitution : elle est « une violence » pour 66 % des hommes contre 81 % des femmes. 61 % des hommes, et 79 % des femmes, valident l'idée qu'« il ne devrait pas être possible d'acheter l'accès au corps et à la sexualité d'autrui ». Enfin, 33 % des hommes contre 22 % des femmes considèrent que la prostitution « est un travail comme un autre » – 27 % au total, contre une large majorité de 73 % en désaccord.

« S'il est difficile de mesurer une évolution des mentalités, ce sondage montre toutefois que les Français sont sortis du mythe de la prostitution comme plus vieux métier du monde », relève Grégoire Théry. Ainsi, 54 % des sondés estiment « important » de lutter contre ce phénomène, 31 % « urgent ».

Le Monde

1er février 2019

Prostitution : la pénalisation des clients jugée conforme par le Conseil constitutionnel

Par Solène Cordier

Le Conseil constitutionnel a jugé que les dispositions étaient en règle, rejetant les griefs d'ONG dénonçant une « loi morale ».

ction de l'achat d'un acte sexuel, communément appelée la « pénalisation des clients », contrevient-elle à plusieurs droits garantis par la Constitution ? La question prioritaire de constitutionnalité (QPC), posée au Conseil d'Etat par neuf associations dont Médecins du monde, le Syndicat du travail sexuel (Strass) et plusieurs travailleurs du sexe, avait été transmise en novembre au Conseil constitutionnel.

Dans sa décision, rendue vendredi 1er février, l'institution a répondu par la négative à l'ensemble des griefs et jugé que les dispositions attaquées de la loi *« visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées » « sont conformes à la Constitution »*.

Les juges constitutionnels se sont particulièrement attardés sur le grief de la méconnaissance de la liberté personnelle soulevé par les requérants. Ils rappellent dans leur décision qu'*« en faisant le choix de pénaliser les acheteurs de services sexuels, le législateur a entendu, en privant le proxénétisme de sources de profits, lutter contre cette activité et contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, activités criminelles fondées sur la contrainte et l'asservissement de l'être humain. Il a ainsi entendu assurer la sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre ces formes d'asservissement et poursuivi l'objectif de valeur constitutionnelle de sauvegarde de l'ordre public et de prévention des infractions »*.

À ce titre, sachant que le législateur a estimé que *« dans leur très grande majorité, les personnes qui se livrent à la prostitution sont victimes du proxénétisme et de la traite »*, le Conseil constitutionnel ne voit pas de déséquilibre entre *« cet objectif de valeur constitutionnelle de sauvegarde de l'ordre public et de prévention des infractions et la sauvegarde de la dignité de la personne humaine et, d'autre part, la liberté personnelle »*.

Le rappel par les juges que les prostituées sont majoritairement des victimes de la traite ravira les associations abolitionnistes. *« C'est très important sur le plan des principes qu'on ne puisse pas consacrer constitutionnellement un marché de la prostitution et un droit constitutionnel à acheter un acte sexuel, qui est par définition le fruit d'un rapport de violence »*, a réagi Cédric Uzan-Sarano, avocat de l'Amicale du Nid. Aux côtés d'autres associations comme le Mouvement du Nid et la Coalition pour l'abolition de la prostitution, elle s'était portée partie intervenante en défense des dispositions de la loi. (...)

ouest france

11 avril 2019

Trois ans après l'adoption de la loi prostitution, des associations demandent plus de moyens

Ce jeudi 11 avril, plusieurs associations militant pour l'abolition de la prostitution dressent le bilan sur leur engagement et sur les effets de la loi prostitution, promulguée en 2016. Si celles-ci se félicitent de leurs résultats, elles soulignent également le manque de moyens à leur disposition.

« Entre nos trois associations, on est à 130 bénéficiaires du parcours de sortie de la prostitution dans 40 départements », affirme le Mouvement du Nid, qui ne bénéficie pas de données nationales en *« l'absence de chiffres du gouvernement »*, dont un rapport de suivi de la loi est attendu depuis le printemps 2018.

Ce dispositif offre à ses bénéficiaires un logement locatif social ou une place en foyer, un accompagnement médical sur le plan physique ou psychologique ainsi que des actions d'insertion sociale et professionnelle.[...]

Selon les chiffres les plus récents, issus d'un rapport parlementaire de juin 2018, 29 parcours avaient été validés à la fin de l'année 2017, et 64 au 31 mai 2018. Loin des 1 000 parcours budgétés en 2017, puis 600 en 2018. Les trois associations demandent plus de moyens, notamment *« un comité de suivi de la loi qui veille à son harmonisation sur l'ensemble du territoire »* ou une *« augmentation du nombre de personnes employées dans la lutte contre le proxénétisme »*.

Néanmoins, le Mouvement du Nid se félicite que les 130 personnes prises en charge, *« ont pu vraiment bénéficier d'un changement de vie »*. Ces parcours sont *« le signe que la société considère que ces personnes ont le droit d'avoir une vie autre que la prostitution »*, ajoute l'association, arguant que la loi de 2016 a permis que *« les personnes prostituées ne soient plus vues comme les coupables »*.

Sarthe. Pour le Nid, la prostitution reste taboue

19 mars 2019

En vingt ans, les militants du Nid ont vu la prostitution évoluer en Sarthe. Elle toucherait davantage de femmes. Ils déplorent que le problème reste tabou et qui ne mobilise pas les pouvoirs publics pour venir en aide aux victimes.

« Quand on parle de prostituée, on pense immédiatement à la femme arpentant un trottoir, avec un petit sac à main et ses talons hauts. Ça n'est vraiment plus d'actualité! Aujourd'hui, à part les camionnettes sur la route de Saint-Calais, les prostituées sont invisibles. On est pourtant persuadés qu'elles sont beaucoup plus nombreuses qu'il y a vingt ans » (1).

Simplement, ce ne sont plus les mêmes. Les « locales » ne représentent plus qu'une petite partie. La majorité sont des femmes venues d'Afrique et des pays de l'Est, via des réseaux, très organisés. Plutôt familiaux pour les Africaines. Davantage liées aux mafias, pour l'Est. Parmi elles, il y a des mineures. Et environ 10 % d'hommes.

Précarité

La plupart de ces femmes sont dans une grande précarité. Elles ont payé très cher leur venue en France (5 000 à 8 000 €). Mais ce qui les attend, à l'arrivée, n'est pas ce qu'on leur avait promis. Elles sont désemparées, vulnérables, déconstruites sur le plan psychologique, certaines sont maraboutées. Elles ne peuvent pas parler car elles savent que leur famille restée au pays est menacée. On sait qu'il y a des incendies, des assassinats. Ce ne sont pas des délinquantes, mais bien des victimes. Endettées, elles doivent rembourser. Certaines acceptent jusqu'à 5 € la passe ou même sans préservatif pour pouvoir travailler...

Tabou

À la différence d'autres départements, d'autres villes, on a l'impression qu'ici la prostitution est taboue. On n'en parle pas. Et du coup, rien n'est fait pour leur venir en aide.

Contact

Notre objectif n'est pas de les sortir de la prostitution, mais de créer des liens avec elles. Quand on va au contact, c'est toujours en binôme : homme-femme. Pour ne pas réduire l'homme à un client. On laisse nos petites cartes mais ça peut prendre des années avant qu'elles ne s'adressent à nous. On est alors là pour celles qui veulent s'en sortir.

On a aussi une mission d'accompagnement social. On les aide dans leurs démarches pour obtenir des papiers, un logement, auprès des hôpitaux, pour leurs enfants...

Clients

Quand on rencontre les clients dans la file d'attente, on essaie de les responsabiliser sur le sort de ces femmes. On peut dire avec certitude qu'il y a des hommes de tous les milieux. Du PDG jusqu'à l'agriculteur qui paye avec ses légumes. D'après une enquête réalisée par le Nid, 75 % des clients ont une vie sexuelle. Un monsieur m'a dit que sa femme enceinte étant moins disponible, il avait hésité entre une maîtresse et une prostituée. Il a préféré la seconde, qui réclame « moins d'engagement ».

Prévention

Il est important de faire de la prévention auprès des ados. Beaucoup ont déjà regardé des films pornos. Nous intervenons en collège et lycée, souvent à la demande d'élèves qui ont travaillé sur la prostitution. Les enseignants restent frileux sur le sujet. C'est pourtant essentiel. Ne serait-ce que pour faire passer des messages autour du respect, de l'estime de soi, de l'amour... Et de déconstruire des clichés comme la vie supposée rêvée des escort-girls qu'ont beaucoup d'adolescentes.

« Des prostituées heureuses, ça n'existe pas »

« Il n'y a qu'à la télé qu'on voit des femmes qui se disent heureuses de se prostituer. Nous, nous n'en avons jamais rencontré. Et on peut douter de ce prétendu bonheur quand elles n'imaginent pas leur fille faire la même chose. »

(1) La délégation du Nid célèbre ses vingt ans en Sarthe ce mardi 19 mars, avec ses partenaires.

De Strasbourg à Mayence, Rosen Hicher va marcher 210 kilomètres pour dénoncer la prostitution

25 mars 2019 Par Solène de Larquier, France Bleu Alsace, France Bleu Elsass, France Bleu. Strasbourg, France

Une marche franco-allemande pour lutter contre la prostitution. C'est la troisième marche de Rosen Hicher, aujourd'hui 62 ans et prostituée pendant 22 ans, qui milite aujourd'hui pour son abolition. Elle est partie cette fois-ci de Strasbourg pour rallier Mayence en Allemagne.

À 62 ans, Rosen Hicher ne se prépare pas à un marathon mais à une marche de 210 kilomètres pour dénoncer la prostitution. Après sa première marche de 800 kilomètres à travers la France en 2014 et une marche à travers le Grand-Est l'an dernier à l'appel du Mouvement du Nid Strasbourg, la sexagénaire se lance dans une troisième marche, franco-allemande cette fois-ci. Rosen Hicher est partie de Strasbourg lundi 25 mars au matin et ralliera Mayence le 2 avril. Une trajectoire tout sauf symbolique puisque la prostitution est autorisée outre-Rhin, ce que dénonce la militante.

Les cheveux grisonnants, Rosen Hicher marche d'un bon pas. Son premier message : faire entendre que la prostitution n'est pas un choix. *« J'ai cru au frigo vide... et en fait, quand j'ai refait le chemin à l'envers de ma vie, j'ai été kidnappée par mon père, agressée sexuellement par un oncle quand j'étais enfant, j'ai été violée, je suis passée en tournante... Tout ça a fait qu'un jour, j'ai fait ce mauvais choix. »* Sortie de 22 ans de trottoir, Rosen Hicher milite pour une meilleure prise en charge des mineurs agressés et pour que la pénalisation des clients, votée en France en 2016, soit appliquée.

La sexagénaire veut aujourd'hui attirer l'attention des élus européens. À ses côtés pour cette marche, Sandra Norak. Cette Allemande a été recrutée à 17 ans par ce que l'on appelle un lover boy : *« Il m'a approchée sur internet. La méthode du lover boy c'est de jouer une relation amoureuse au début et ensuite il vous pousse à la prostitution »*, détaille la jeune femme qui s'est prostituée pendant six ans. *« En Allemagne, c'est courant de se faire approcher sur internet comme moi, ou même devant les écoles où les lover boys attendent. »*

« La méthode du lover boy c'est de jouer une relation amoureuse au début et ensuite il vous pousse à la prostitution. » Sandra Norak, prostituée pendant six ans en Allemagne

Les militantes veulent une harmonisation de la loi au niveau européen et sont soutenues par Grégoire Théry, directeur de la Coalition pour l'Abolition de la prostitution : *« En Allemagne, il y a 3 500 bordels légaux et leurs propriétaires ne sont pas considérés comme des proxénètes mais comme des entrepreneurs, des agents économiques et ils exploitent, avec la bénédiction de l'État, des milliers de femmes. »*

Sur son parcours, dénoncer « autant de bordels que possible »

Selon la Coalition pour l'abolition de la prostitution, la légalisation de la prostitution outre-Rhin impacte directement l'Alsace. *« Si d'un côté de la frontière, le proxénétisme est interdit, l'achat d'un acte sexuel est interdit maintenant aussi, mais que de l'autre côté tout ça est légal, et bien les proxénètes, les réseaux se jouent des frontières. Et donc on voit comment les femmes, par exemple victimes de la traite d'êtres humains, vont être hébergées en Allemagne et ensuite exploitées sur le territoire strasbourgeois »*, explique le directeur exécutif de CAP international. Pour Grégoire Théry, *« la seule solution est une harmonisation par le haut. Ce qui passe par la reconnaissance de la prostitution comme une violence et c'est ce qu'a commencé à faire le Parlement européen en adoptant en 2014 une résolution qui reconnait la prostitution comme une violence et un obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes. »*

La première étape de cette marche se fera à Rheinau en Allemagne, devant le bordel

Pussycat, à 20 kilomètres à peine de Strasbourg. Les militantes feront plusieurs étapes tout au long de leur parcours pour dénoncer autant de bordels que possible » insiste Rosen Hicher, avant d'arriver à Mayence le 2 avril pour le troisième congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des femmes et des filles.

Une collecte est organisée pour soutenir cette marche.

franceinfo: 29 mai 2019

La police démantèle un réseau de proxénétisme dans des cités d'Ile-de-France

Sept personnes ont été mises en examen.

Sept jeunes âgés de 18 à 23 ans ont été mis en examen pour « proxénétisme aggravé » par un juge d'instruction de Nanterre, révèle franceinfo mercredi 29 mai. Six d'entre eux sont placés en détention provisoire. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à un réseau qui impliquait une dizaine de prostituées.

Les femmes, âgées de 15 à 22 ans, sont des mineures déscolarisées ou de jeunes majeures en difficulté financière. Elles devaient se faire tatouer le même signe distinctif pour montrer leur appartenance à ce réseau de prostitution. Toutes ces jeunes femmes ont été recrutées dans les cités de la région parisienne.

Plusieurs dizaines de milliers d'euros par semaine

Dans ce réseau l'organisation était extrêmement élaborée avec un chef et quatre complices chargés de la logistique, des annonces sur internet, la location de studios ou de chambres d'hôtels à l'extérieur de Paris, un planning des rendez-vous, le transport des jeunes femmes, la surveillance des passes etc.

Chaque prostituée devait rapporter plus de 500 euros par jour. En tout, le système permettrait d'engranger jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros par semaine. Si le phénomène préoccupe de plus en plus les départements il n'a néanmoins *« jamais été chiffré par l'État car il est très difficile à quantifier »*, explique Claire Quidet, porte-parole du Mouvement du Nid, association qui lutte contre les causes et les conséquences de la prostitution.

« C'est moins risqué que de faire du trafic de drogue »

Démarrée début 2019 dans les Hauts-de-Seine, l'enquête a été menée par la brigade de répression du proxénétisme de la police judiciaire parisienne. *« Il a fallu plusieurs mois d'enquête pour démanteler un petit réseau »*, a expliqué la porte-parole du Mouvement du Nid qui dénonce des rapports déséquilibrés » entre la facilité permise par les nouvelles technologies pour développer des petits réseaux de prostitution et le temps de l'enquête et du démantelement. *« Aujourd'hui, c'est moins risqué que de faire du trafic de drogue »*, a affirmé Claire Quidet.

« Ça touche tous les milieux sociaux »

Si le phénomène n'est pas nouveau, *« on voit des constantes sur les trajectoires de ces personnes qui, pour la plupart, ont connu des maltraitances, des violences dans l'enfance »*, explique Claire Quidet. Pour la porte-parole de l'association Mouvement du Nid, le proxénétisme *« touche tous les milieux sociaux et doit être pris en charge très tôt parce que c'est ce qui favorise ensuite le développement de la prostitution »*, prévient-t-elle.

/ Société / Prostitution

INFO FRANCEINFO. La police démantèle un réseau de proxénétisme dans des cités d'Ile-de-France

Sept personnes ont été mises en examen.

Les femmes victimes de ce réseau de prostitution étaient âgées de 15 à 22 ans. (BAZIZ CHIBANE / MAXPPP)

De Snapchat à Instagram, la prostitution en un clic

Ambre Lepoivre et Esther Paolini

1er août 2019

Selon un rapport de la Fondation Scelles publié au mois de juin, *« les deux tiers des activités de la prostitution passent par les nouvelles technologies »*. Si les réseaux sociaux présentent des avantages pour certains travailleurs du sexe, ils sont également un nouveau vivier de recrutement pour les proxénètes.

Sur les réseaux sociaux, les photos suggestives et annonces explicites apparaissent quand les bons mots clés sont tapés dans la barre de recherche. *« Les deux tiers des activités de la prostitution passent par les nouvelles technologies »*, constate la Fondation Scelles, qui analyse le « système prostitutionnel » dans un rapport publié au mois de juin dernier.

Sous le hashtag « escort », les services de jeunes filles de tous horizons s'affichent sur Instagram. Certaines mentionnent par des emojis que ces annonces sont réservées au plus de 18 ans, d'autres inscrivent directement leur numéro de téléphone pour obtenir le règlement de leurs offres par virement.

« Depuis que les jeunes consomment en masse les réseaux sociaux, la prostitution a explosé sur ces plateformes », constate auprès de BFMTV.com Laurine Herivan de l'association Equipe d'action contre le proxénétisme (EACP). Pourtant, ce phénomène n'est pas nouveau.

Jimmy Paradis, représentant du Syndicat du travail sexuel (Strass) en Occitanie qui lutte pour les droits des travailleurs du sexe, se prostituait quand il avait 14 ans:

« À l'époque, on n'utilisait pas les réseaux sociaux mais le Minitel. » À chaque apparition d'un nouveau moyen de communication, la prostitution a su s'y implanter. *« Au Strass, une majorité des travailleurs du sexe passe par Internet avec les sites de rencontres et Instagram, Snapchat, Facebook. J'en ai même vu sur Linkedin, avec un CV à la clé »*, illustre Jimmy Paradis.

Des jeunes filles peuvent « ne pas avoir conscience qu'il s'agit de prostitution »

L'entrée dans la prostitution via les réseaux sociaux est généralement un processus long qui commence par l'envoi de photos ou de vidéos de charme puis d'images dénudées. Un échange notamment impulsé par « l'affaire Zahia » note la membre d'EACP. *« Les filles de 10 à 15 ans ont voulu faire comme elle, éblouies par l'écho médiatique autour de cette ancienne prostituée. »*

Ne pas passer par la rue donne en effet l'illusion d'une démarche *« moins officielle. Elles pensent que si elles ne racolent pas sur la voie publique, c'est moins grave »*, souligne Laurine Herivan. Pour Jimmy Paradis, cette dématérialisation de la prostitution est en partie due à la loi de 2016 sur la pénalisation des clients, validée par le Conseil constitutionnel.

Certains travailleurs du sexe peuvent avoir une impression de sécurité derrière leur écran, comme si la barrière numérique leur offrait la liberté de choisir le bon client. Pourtant *« c'est toujours une erreur de croire qu'il peut y avoir de la sécurité en matière de prostitution »*, prévient Sandrine Goldschmidt, représentante de l'association abolitionniste le Mouvement du Nid. (...)

Sandrine Goldschmidt alerte particulièrement sur l'activité des proxénètes qui trouvent sur les réseaux sociaux *« un véritable vivier »*. Par expérience, elle remarque qu'il leur est plus facile de repérer les jeunes filles « vulnérables » grâce à leurs profils Instagram, Facebook ou encore Snapchat.

Mais outre les proxénètes « professionnels » qui savent repérer et constituer leur réseaux, la représentante du Mouvement du nid dénonce aussi la pratique des « lover boys » : des garçons qui monnaient leur copine via Internet.

Aveuglées par leurs sentiments, les jeunes filles acceptent d'avoir des rapports tarifés avec d'autres adolescents, sur les ordres de leur compagnon.

« Quand ils ont trouvé leur proie, ils engagent la conversation, instaurent une relation de confiance pour arriver à leurs fins. »

« Les modes de proxénétisme évoluent et s'adaptent constamment », commente Laurine Herivan qui évoque le démantèlement, au mois de mai, d'un réseau de prostitution géré par des jeunes hommes (âgés de 18 à 23 ans. *« Ils dirigeaient leurs* "employées"*, recrutées par Internet, comme des chef d'entreprise. Sur les réseaux sociaux, ils géraient leurs photos, leurs conversations et fixaient les rendez-vous »*.

Passer par un réseau électronique, une circonstance aggravante

Pour démanteler de tels réseaux, les investigations sont *« longues »*, *« compliquées »* et demandent *« énormément de moyens »* tels que des filatures et l'exploitation de vidéosurveillance, explique au Parisien Raphaëlle Wach, substitut du procureur de Créteil. (...)

L'EXPRESS

24 octobre 2019

La prostitution sur Internet, un business en plein boom difficile à endiguer

Mathilde Goupil

Depuis les années 2010, les sites de petites annonces et les réseaux sociaux sont devenus des vecteurs incontournables de la prostitution. Les pouvoirs publics tâtonnent pour trouver des solutions efficaces.

« Coquine brésilienne qui adore les caresses, 1 m 58, cheveux blonds, maillot entièrement rasé, photos 100 % réelles ». Des annonces pour des relations sexuelles tarifées comme celle-ci, il en existe des milliers sur Internet, accessibles en seulement quelques clics. Des sites de petites annonces implicites aux plateformes spécialisées offrant de véritables catalogues en ligne, le client est – là aussi – roi. Sur internet, il peut « sélectionner » origine ethnique, mensurations et localisation sans avoir besoin de se déplacer. Le tout en s'aidant de photos et même... d'avis d'autres clients.

Loin de l'image d'Épinal de la prostitution de trottoir, 62 % de l'activité est désormais « promue » sur le web, selon une enquête publiée en 2015 par l'association abolitionniste Le Mouvement du Nid. Outre les travailleuses du sexe indépendantes, qui y ont vu l'opportunité de s'affranchir des « macs », les réseaux criminels ont pris le virage du numérique, repérant des jeunes femmes sur les réseaux sociaux avant de les prostituer via des petites annonces dans appartements loués sur Airbnb. Cette « prostitution discrète » s'est même renforcée depuis la loi sur la prostitution de 2016 qui pénalise le client, assure un rapport réalisé pour la Fondation Scelles publié ce mercredi.

« Un arsenal juridique du passé »

Dans ce document de près de 200 pages, les sociologues Jean-Philippe Guillemet et Hélène Pohu notent, entre autres, que le bilan de la lutte contre la prostitution 2.0 est plutôt faible. En dépit de condamnations individuelles de proxénètes, seuls deux sites internet ont été totalement ou partiellement fermés depuis 2016 par crainte de conséquences pénales – le forum dédié à la prostitution Youppie et la catégorie « Erotica » du site d'annonces Vivastreet.

En théorie pourtant, l'arsenal législatif pour lutter contre les proxénètes en ligne existe. L'article 225-5 du code pénal définit le proxénétisme comme le fait *« d'aider, d'assister ou de protéger »*, mais aussi de *« tirer profit »*, de *« la prostitution d'autrui »*, et ce *« de quelque manière que ce soit »*. La loi d'avril 2016 impose en outre aux hébergeurs et fournisseurs d'accès de signaler tout contenu frauduleux, et de mettre en place un système permettant aux utilisateurs de le faire.

Mais le texte, dont la mesure phare était la pénalisation des clients, *« proposerait un arsenal juridique du passé avec une pénalisation qui peut surtout s'appliquer aux* "clients" *de la prostitution de voie publique »*, avancent les auteurs du rapport. À cause d'une loi peu anglée sur le volet numérique, mais aussi d'une mauvaise connaissance de ses dispositions et d'un manque d'effectifs policiers dédiés à la veille sur ces plateformes, les sociologues soulignent que la lutte contre la prostitution organisée sur le net reste très théorique.

Les sites fermés renaissent ailleurs

La responsabilité des hébergeurs, invités à coopérer par la loi de 2016, ne peut en outre être engagée sur le plan civil et pénal qu'après avoir reçu une notification du contenu illicite. Ces derniers sont donc peu enclins à développer des systèmes d'alerte pour leurs utilisateurs. Pour éviter d'enfreindre la loi, leurs modérateurs suppriment en outre toute annonce comprenant des tarifs ou des indications explicites, le client étant invité à contacter son interlocutrice pour plus d'information, rapporte France 3 Nouvelle-Aquitaine. Pour les policiers, difficile d'apporter la preuve qu'ils avaient connaissance de la nature réelle de l'annonce. (...)

Des solutions qui divisent

Un constat insupportable pour Grégoire Théry, porte-parole du Mouvement du Nid. Auprès de L'Express, l'associatif se prononce pour une *« tolérance zéro des sites qui jouent le rôle d'intermédiaire »*, souhaitant que le ministère de la Justice rappelle la loi aux procureurs peu enclins aux poursuites. *« Ce qui motive le proxénétisme, c'est le profit qu'on peut en tirer. Si on poursuit et qu'on ferme des sites internet régulièrement, même s'ils renaissent ensuite ailleurs, on s'assure de rendre le proxénétisme moins rentable »*, justifie ce dernier.

Autre piste, *« avoir davantage recours à la coopération internationale »* (mandat arrêt européen, équipes communes d'enquête, Europol...) et *« mieux former et informer les forces de l'ordre et les magistrats »* à cette dernière, prônait en 2011 le député UMP Guy Geoffroy dans son rapport parlementaire. Afin de renforcer cette coopération, la Fondation Scelles souhaite même la création d'une *« gouvernance mondiale de l'internet »*, qui permettrait aux mêmes règles de s'appliquer partout, indique à L'Express Frédéric Boisard, son chargé de communication. (...)

Le Télégramme

« 4 % des étudiants de l'UBS prêts à se prostituer ! »

5 décembre 2019

L'infatigable militante du mouvement Le Nid, Marie-Renée Jamet, livre les résultats troublants d'une enquête sur « la prostitution et les étudiants de l'Université de Bretagne Sud », lors d'un colloque organisé simultanément à Rennes, Brest et Lorient.

Avez-vous une idée exacte du nombre d'étudiants(e)s qui se prostituent en Bretagne ?

Exacte, non. Mais les résultats de l'enquête que nous avons menée en fin d'année dernière à l'Université de Bretagne Sud laisse apparaître que 1 % des 506 étudiants qui ont répondu à notre questionnaire se prostituent. Ça correspond aux résultats que nous avions eus, il y a quelques années, à Rennes 2. Et le plus inquiétant est que 4 % se disent prêts à passer par la prostitution s'ils ont des besoins financiers ! Ce sont des jeunes de 20 à 22 ans entre

bac + 1 et bac +5. C'est une population fragile : 34 % ont un emploi après les cours et tout l'été, et un quart d'entre eux restreignent leurs soins de santé.

DALLOZ.actualité Le quotidien du droit

Proxénétisme nigérian : « Leur ancien statut de victime ne doit pas atténuer leur responsabilité »

6 décembre 2019

par Julien Mucchiellile

L'avocat général a requis des peines de cinq à quinze ans de prison, contre six prévenus, accusés pour cinq d'entre eux de proxénétisme, pour quatre d'entre eux de traite des êtres humains, pour l'un d'entre eux d'aide au séjour irrégulier. La décision devrait être rendue dans la soirée du vendredi 6 décembre. (...)

Puis, l'avocat général, au cours d'un réquisitoire long de deux heures et demie, s'est apitoyé sur le sort des victimes. *« Ce dossier montre très clairement une chose : la prostitution, c'est le viol. C'est le mécanisme de violence caractéristique du viol : cette emprise, cette violence, cette contrainte, c'est le proxénète qui l'exerce »*, a-t-il entamé, reprenant en partie la rhétorique de l'avocate de l'association « mouvement du nid », partie civile, qui, la veille, avait plaidé que *« derrière la prostitution, c'est ni plus ni moins de la torture, des actes de barbarie, du viol »*.

Une autre avocate d'association partie civile avait dit : *« Vous êtes dans un cas où les accusées ont elles-mêmes été victimes, elles ont reproduit le seul schéma qu'elles connaissaient. Il faut que vous vous en souveniez : c'est un système dont elles subissent le contrecoup. »* Elle avait souligné le rôle joué par les hommes : *« on entend beaucoup parler des Mama, or il y a toujours la majorité des cas des hommes qui s'occupent de ce trafic. »*

C'est un raisonnement que l'avocat général n'a pas souhaité reprendre. *« On vous dit en défense que les accusées sont aussi des victimes de ce système, certes, tout est système, mais en toute hypothèse, elles ont leur libre arbitre. Elles furent des prostituées. Mais, à la différence des parties civiles, elles se sont inscrites assez rapidement dans une option entrepreneuriale de ce métier, c'est-à-dire qu'elles ont choisi non pas de quitter le métier, mais d'en tirer un bénéfice. Si elles en sont là, c'est qu'elles ont un jour divergé de leur statut de victime, et ni le système ni leur ancien statut de victime ne doivent atténuer leur responsabilité. Ce qu'il faut rappeler, c'est que la femme africaine a pu être aussi une femme entreprenante, une femme guerrière, et il ne faut pas que vous ayez à l'esprit une dimension univoque de la femme africaine »*, a-t-il posé.

Puis, après avoir longuement évoqué la nature des infractions et leur gravité, il n'a dressé qu'à grands traits les activités de chacun. Ruth : *« Nous pouvons estimer que pas moins de dix prostituées ont été hébergées, recrutées par Ruth, sans compter les prostituées d'Angel qu'elle a aussi hébergées. Du côté d'Angel, le bilan, objectivement, est plus limité, puisque l'on peut identifier six prostitués ayant travaillé pour elle »*, a-t-il dit. (...)

Il requiert quatorze à quinze ans de réclusion criminelle contre Ruth, douze à treize ans contre Angel, sept à huit ans d'emprisonnement contre Charles, six ans contre Joe et Lisa, cinq ans contre Sweet.

Les Nouvelles News
l'autre genre d'info

200 passes, 200 viols ? La prostitution de mineur · es sort de l'ombre

13 décembre 2019

Écrit par Isabelle Germain

Un journal sort une affaire de prostitution de mineure particulièrement brutale. « Prostitution forcée », « proxénétisme de cité », « viols »... les journaux ont du mal à qualifier les faits.

C'est le quotidien *Le Parisien* qui a sorti l'affaire en premier lundi 9 décembre avec ce titre : « Val-de-Marne : une ado de 16 ans contrainte à faire "200 passes" en cinq jours. » Le lendemain, *France3 Val-de-Loire* reprend l'information sortie par son confrère et titre : « Une adolescente du Loiret séquestrée et violée pendant cinq jours dans le Val de Marne. » Les faits et la qualification des faits tels qu'ils sont rapportés dans ces articles révèlent les difficultés à appréhender la lutte contre la prostitution des mineur.e.s.

Que s'est-il passé ? L'adolescente, qui avait fugué d'un foyer pour mineurs d'Orléans aurait été séquestrée et prostituée dans un appartement à Gentilly début décembre par cinq personnes âgées de 16 à 22 ans. Deux se trouvaient à l'entrée de l'immeuble, deux dans l'appartement et une autre sous-louait la chambre. Les 200 « clients » auraient été recrutés par une annonce mise en ligne. *Le Parisien* raconte que la victime *« n'avait le droit de dormir que deux ou trois heures par nuit. »* Elle a fini par obtenir l'adresse de l'appartement où elle était enfermée auprès d'un client. Puis elle a envoyé un texto à sa mère qui a prévenu la police. Les cinq suspects ont été interpellés le 8 décembre et mis en examen pour proxénétisme aggravé.

Dans des articles qui relatent cette affaire, il est question de « passes », de prostitution qui aurait été « consentie » par l'adolescente au début, lorsqu'elle arrive en région parisienne après avoir fugué et avant d'être séquestrée. Mais le journaliste du *Parisien* prend quand même soin de préciser « Était-elle consentante à ce moment-là, si tant est qu'on puisse l'être à cet âge ? »

« Parler de "proxénétisme des cités" est impropre »

Le Mouvement du Nid, qui se bat contre « le système prostitueur » approuve la dénonciation du calvaire de l'adolescente dans la presse mais regrette que la prostitution des minieur.e.s reste un phénomène mal appréhendé.

D'abord, comme dans toutes les affaires de violences sexistes la tentation est grande de pointer du doigt une catégorie d'individus. *« Parler de* "proxénétisme des cités" *est impropre »* explique Sandrine Goldschmidt, responsable de la communication du Mouvement du nid et de son journal « Prostitution et société ». *« Certes, le proxénétisme semble augmenter dans les cités mais les clients viennent de partout. Ceux qui pratiquent le business de la prostitution ont les mêmes profils que les dealers et, comme eux, ils vendent aussi à des gens des beaux quartiers, mais là ce sont des jeunes femmes. »* D'ailleurs, si certains dealeurs préfèrent le trafic de prostituées au trafic de drogue c'est parce qu'il est plus facile et moins cher. Pas besoin d'investir dans de la matière première et de prendre des risques à tous les niveaux de la filière. Les proxénètes rodent autour des foyers pour mineurs afin de trouver des jeunes vulnérables ou entrent en contact avec leur proie via internet.

« En ce qui concerne les clients prostitueurs, ils viennent de partout, recrutés en ligne. Et ce ne sont pas forcément des jeunes des cités. Ils sont de tous âges et de tous milieux ainsi que nous le voyons dans les stages prévus pour les clients » assure Sandrine Goldschmidt. [La loi du 13 avril 2016 de lutte contre le système prostitutionnel prévoit en effet, pour les clients, des stages de sensibilisation à la lutte contre les achats d'actes sexuels. Ndlr]

Lutter contre le système prostitutionnel ce n'est pas seulement lutter contre les proxénètes. Dans l'affaire de Gentilly, si les jeunes accusés de proxénétisme risquent une peine, on ignore ce qu'il adviendra des 200 clients. *« Il doit être possible de les retrouver puisqu'ils ont été en contact avec les proxénètes via internet »* note Sandrine Goldschmidt. *« Cette affaire est importante pour dénoncer une forme d'esclavage de mineur.e.s, vulnérables, qui sont des victimes privilégiées par les agresseurs. Mais il ne faut pas limiter le problème à la question du proxénétisme de cité, ni aux mineur.es. Le système prostitutionnel, ce sont des proxénètes qui violentent des personnes vulnérables pour les prostituer et en tirer profit, et des clients qui paient ces proxénètes pour à leur tour profiter de ces jeunes femmes esclavagisées sans se préoccuper le moins du monde de leur situation. »* Parler de 200 « viols » comme le fait *France3 Val-de-Loire* est probablement plus juste que de parler de « passes ».

Les délégations du Mouvement du Nid

Secrétariat national/8 bis, rue Dagobert/BP 63/F. 92114 Clichy Cedex T 01 42 70 92 40 – F 01 42 70 01 34
E nidnational@mouvementdunid.org S https://mouvementdunid.org

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Moselle : 1 rue Châtillon / 57000 Metz
Permanence le jeudi de 15 h à 17 h
T 03 87 36 27 06 – P 06 33 82 52 42
E lorraine-57@mouvementdunid.org

–

Bas-Rhin : 6 rue d'Ingwiller / 67000 Strasbourg
Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et
les mardi et vendredi de 14 h à 18 h
Lundi et jeudi 15 h-18 h (permanences conviviales)
T 03 88 32 77 67 – F 03 88 32 77 67
E alsace-67@mouvementdunid.org

–

Haut-Rhin : 18 rue Flora / 68100 Mulhouse
Permanence les lundis et jeudis de 15 h à 18 h
T 03 89 56 63 25 – P 07 81 24 31 57
E alsace-68@mouvementdunid.org

Auvergne-Rhônes-Alpes

Rhône : 2 rue Félissent / 69007 Lyon
Permanence le lundi de 14 h à 16 h et le mercredi de 10 h à 12 h
P 06 33 40 94 98
E rhonealpes-69@mouvementdunid.org

Bretagne

Morbihan : Cité Allende – 12 rue Colbert / Bâtiment F 7686 / 56100 Lorient
Permanence le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30
T 02 97 83 24 39 – P 06 86 54 00 94
E bretagne-56@mouvementdunid.org

Bourgogne-Franche-Comté

Doubs : 2 rue de la Bibliothèque / 25000 Besançon
Permanence les lundis de 13 h à 17 h
et les 3e samedis du mois de 13 h 30 à 16 h 30
T 03 81 83 02 03 – P 06 07 95 95 24
E franchecomte-25@mouvementdunid.org

Centre-Val-de-Loire

Eure-et-Loir : 38 avenue d'Orléans / 28000 Chartres
Permanence le vendredi de 14 h à 17 h à l'accueil de jour de la Source : 13-15 rue de la Croix Jumelin / 28000 CHARTRES
Mardi et jeudi de 14 h à 17 h au 7 rue Henri Dunant : / 28100 DREUX
P 06 37 47 10 34
E regioncentre-28@mouvementdunid.org

–

Indre-et-Loire : 11 rue des Ursulines / 37000 Tours
Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous
Permanence le jeudi de 14 h à 17 h
T 02 47 05 63 88
E regioncentre-37@mouvementdunid.org

–

Loiret : 39 rue Saint-Marceau / 45100 Orléans
Sur Rendez-Vous
T 02 38 81 74 83
E regioncentre-45@mouvementdunid.org

Hauts-de-France

Nord-Pas-de-Calais : 15 parvis St-Maurice – BP 231 / 59002 Lille Cedex
Permanence le mardi de 13 h 30 à 18 h 30
T 03 20 06 14 08 – P 06 85 21 89 71
E hautsdefrance-59@mouvementdunid.org

Île-de-France

Coordination régionale : 8 av. Gambetta / 75020 Paris
T 01 43 66 54 85
E iledefrancecoordination@mouvementdunid.org

–

Essonne : Mairie de Brunoy – Place de la Mairie / 91800 Brunoy
T 06 23 05 14 12
E iledefrance-91@mouvementdunid.org

–

Hauts-de-Seine : BP 84 / 92243 Malakoff Cedex
T 01 46 57 62 17
Secrétariat : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris
T 01 43 66 54 76
E iledefrance-92@mouvementdunid.org

–

Paris : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris
Accueil sur rendez-vous du mardi au vendredi de 10 h 30 à 18 h
T 01 42 82 17 00
E iledefrance-75@mouvementdunid.org

–

Val de Marne : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris
P 07 58 70 65 76
E iledefrance-94@mouvementdunid.org

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Gard : Contacter le Secrétariat national

–

Haute-Garonne : 14 rue du Sénéchal / 31000 Toulouse
Permanence le mardi de 14 h à 18 h et sur rendez-vous les autres jours
P 06 38 75 10 29
E midipyrenees-31@mouvementdunid.org

–

Hérault : 2 rue Germain – Hôtel de Gérone / 34000 Montpellier
Permanence du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
T 04 67 02 01 23
E languedocroussillon-34@mouvementdunid.org

Normandie

Calvados : 1 rue Nicolas Oresme – BP 6298 / 14067 Caen cedex 4
Sur rendez-vous
P 06 27 92 25 68
E normandie-14@mouvementdunid.org

–

Seine-Maritime : 3 rue Forfait / 76100 Rouen
Permanence les lundis de 14 h 30 à 16 h 30
P 06 89 25 81 92
E normandie-76@mouvementdunid.org

Pays-de-la-Loire

Loire-Atlantique : Pôle associatif Désiré Colombe 8 rue Arsène Leloup / 44100 Nantes
Permanence le mardi de 15 h à 18 h
P 06 32 57 66 41
E paysdeloire-44@mouvementdunid.org

–

Maine-et-Loire : 6 rue Ambroise Paré / 49100 Angers
T 09 86 30 61 61
P 07 63 88 63 24
E paysdeloire-49@mouvementdunid.org

–

Sarthe : Pôle associatif Roger Bouvet – 35 rue de Degré (1er étage) / 72100 Le Mans
Permanence le jeudi de 15 h à 17 h
T 02 43 85 89 98 – P 06 78 59 64 78
E paysdeloire-72@mouvementdunid.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes-Maritimes : 13 rue du Congrès / 06000 Nice
Sur rendez-vous
P 06 41 80 71 28
E paca-06@mouvementdunid.org

–

Bouches-du-Rhône : 2 rue de la Loubière / 13006 Marseille
Sur rendez-vous
T 07 66 66 23 12
E paca-13@mouvementdunid.org

–

Var : 18 place de la Visitation - Appt I.3 / 83000 Toulon
Permanence le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et sur rdv
T / F 04 94 92 29 80
P 06 87 02 20 01
E paca-83@mouvementdunid.org

Département d'Outre-Mer

Martinique : 1 Morne Pavillon – Villa Hamiluya 97240 Le François
P 06 96 71 66 22
E martinique-972@mouvementdunid.org

À l'étranger

Portugal : Associação 'O Ninho'

Associação « O Ninho » rua Luciano Cordeiro n°59 4° - 1150-212 Lisboa
T (00351) 213 53 02 73 ou (00351) 213 52 74 44
E geral@oninho.pt

Crédits illustrations – Mouvement du Nid, à l'exception de : Sandrine Goldschmidt (pp. 3, 40, 52, 55, 60, 61, 62, 63, 66, 67), Alice Sandrin (pp. 76, 77), Thomas Simon (p. 10), Marc Helleboid (pp. 12, 35), Anouck Everaere et Margot Raymond (pp. 13, 14, 16, 19), Johanna Vrillaud (pp. 41, 47), Isala (p. 52), Élise Guiraud (p. 54), Imagora (p. 61), Ministère de la Justice (p. 69), Cap international (p. 70), J. Olivier (p. 78), Tic tac et Co (pp. 80, 81).

Association reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
et le Ministère de l'Éducation nationale
Secrétariat national : 8 bis rue Dagobert - BP 63 - 92114 Clichy cedex
Tél. : 01 42 70 92 40 - Fax : 01 42 70 01 34 - courriel : nidnational@mouvementdunid.org
site internet : mouvementdunid.org